

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CONSTRUCTION ET L'APPROPRIATION DE L'IDENTITÉ
PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN SEXOLOGIE AU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR
LYANNA DESPRÉS

MARS 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation d'un mémoire est une longue et éprouvante aventure! Le mien a été facilité par de nombreuses personnes que je tiens à remercier.

Tout d'abord, je tiens à remercier mes collègues, amies et amis pour leur écoute, leur soutien et les nombreuses discussions. Tout particulièrement, je remercie Marie-France d'avoir rendu cette aventure beaucoup moins solitaire et beaucoup plus plaisante que ce que j'avais anticipé! Merci pour les rires, merci pour les chansons, merci pour les critiques, les discussions et les remises en questions. Merci aussi pour ton soutien, tes encouragements et ton écoute. Malgré les épreuves encore à venir, nous savons que nous pouvons toujours compter sur Joe! Ensuite, merci à Catherine pour ton havre de paix et de tranquillité de même qu'au Café 8 oz de nous avoir accueillies si souvent, toujours avec le sourire et les fabuleux sandwiches! Un remerciement spécial également aux organisatrices de *Thèsez-vous* : cette fin de semaine fut une révélation pour moi, et probablement la clé qui m'a permis de découvrir les conditions idéales de rédaction!

Je remercie également ma famille : merci pour votre soutien, vos encouragements, et merci surtout pour les moments de détente et de folie sans lesquels j'aurais sans doute craqué! Tout particulièrement, merci à mon conjoint. Je n'aurais pas survécu à tout ceci sans toi. Merci d'avoir accepté avec enthousiasme d'embarquer dans cette aventure. Merci pour ton écoute, ta présence constante, ton réconfort, ta confiance. Merci pour tout.

Ensuite, je tiens à remercier l'ensemble des enseignants qui m'ont transmis leur savoir et leur passion tout au long du baccalauréat et de la maîtrise. Plus

particulièrement, je voudrais remercier Simon Corneau et Isabelle Wallach pour leur grande contribution à ma formation en recherche, de même que pour leur rigueur, leur patience, leurs conseils et leurs encouragements. Je remercie également Francine Duquet pour ses précieux conseils et le partage de sa grande expertise sur la profession de sexologue.

Je remercie également Isabelle Beaulieu, de l'Ordre professionnel des sexologues, de même que le Bureau de diplômés de l'UQAM pour votre contribution à la diffusion de mon étude.

Il importe également de souligner les apports inestimables des Fonds de recherche Société et culture du Québec (FRQSC), de même que la Faculté des sciences humaines et le Département de sexologie de l'UQAM pour les bourses octroyées dans le cadre de mon parcours de maîtrise. Ces marques de confiance sont très appréciées, et ma réussite a été possible grâce à cette aide formidable.

Ensuite, je tiens à remercier ma directrice, Manon Bergeron. D'abord, merci pour ta générosité : je ne saurais dire à quel point je suis reconnaissante pour tout le temps et la patience que tu as mis à ma disposition. Merci pour ton écoute, ton soutien, tes encouragements et ta grande confiance en mes capacités. Merci pour ton regard critique, mais bienveillant, merci pour ta rigueur et ton perfectionnisme. Merci surtout pour ton humanité, et merci pour ton respect : tu m'as laissée être ce que je suis et tu m'as fait confiance. Enfin, merci d'accepter de m'accompagner encore pour la nouvelle aventure qui m'attend au doctorat!

Je remercie également mes évaluatrices externes : Francine Duquet et Sylvie Lévesque. Vos nombreux commentaires sont très appréciés et contribuent

grandement à améliorer mon mémoire, mais également à peaufiner mes apprentissages liés à la recherche et à la rédaction de même qu'à ma formation de manière générale.

Ensuite, je remercie du fond du cœur toutes les participantes et de tous les participants à cette recherche. Merci de votre intérêt, de votre temps, merci pour votre témoignage et vos réflexions, merci pour votre contribution à la profession. Ce mémoire aurait été impossible sans vous, et chacune des rencontres m'a enrichi et nourri de réflexions sur l'identité professionnelle et sur la profession de sexologue.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les étudiantes et étudiants, les diplômées et diplômés, les professionnelles et professionnels en sexologie qui ont contribué à forger mon identité professionnelle. J'ai tant appris de vous toutes et tous, et ma passion pour la sexologie ne fait qu'augmenter de jour en jour. À cet effet, je souligne l'importance de mes mentors, plus spécialement, et en vrac, je tiens à nommer Manon Bergeron, Mélanie St-Hilaire, Sarah Mathieu-Chartier et Nathalie Côté. Vous êtes des sexologues extraordinaires, inspirantes, et je vous considère comme des mentors qui ont grandement contribué à mes réflexions et à l'appropriation de mon identité professionnelle. Je souligne également l'importance de mes collègues (Marie-France, Annie, Annie, Maxime, Émilie, Carl, Jessica, Vanessa, et tant d'autres) pour les discussions sur la profession de sexologue et sur votre vision de son objet. Je souligne aussi l'importance des étudiantes et étudiants qui m'ont sollicitée pour toutes sortes de raisons et à qui j'ai pu à mon tour transmettre la passion de la sexologie. J'espère avoir la chance de continuer à la transmettre à d'autres, pour longtemps encore.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Le développement de la discipline de la sexologie au Québec	5
1.2 La formation initiale.....	7
1.3 La création d'organisations professionnelles	9
1.4 Les définitions de la profession de sexologue.....	12
1.5 Les valeurs professionnelles du sexologue	15
1.6 Le champ d'exercices et les secteurs de pratique des sexologues	17
1.7 L'endossement du titre de sexologue	18
1.8 La pertinence et les questions de recherche	20
CHAPITRE II	
ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	23
2.1 Une crise des identités professionnelles au Québec.....	23
2.2 Les éléments qui influencent la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle	24
2.2.1 La formation initiale.....	24
2.2.2 L'expérience professionnelle	26
2.2.3 La reconnaissance professionnelle perçue	27
2.2.4 Les mentors	29
2.2.5 Le développement professionnel continu.....	29
2.2.6 L'appartenance à un groupe professionnel	30
CHAPITRE III	
CADRE CONCEPTUEL	32
3.1 Le concept de l'identité.....	32
3.2 Le concept de l'identité professionnelle	33

3.2.1	Les représentations sociales et professionnelles	34
3.2.2	L'identification et la différenciation	36
3.3	Le modèle de la socialisation professionnelle de Dubar	37
3.3.1	L'identité pour autrui et l'identité pour soi	37
3.3.2	L'identité individuelle et l'identité collective	38
3.4	Les objectifs de recherche	39
CHAPITRE IV		
MÉTHODOLOGIE.....		41
4.1	L'échantillonnage et les critères d'inclusion.....	41
4.2	La procédure de recrutement.....	42
4.3.	La cueillette de données	42
4.4.	Le plan d'analyse des données.....	43
4.5.	Les considérations éthiques.....	44
4.6.	Le profil des participantes et des participants	45
CHAPITRE V		
ARTICLE.....		48
CHAPITRE VI		
RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES		81
6.1	La profession de sexologue : un champ de pratique diversifié aux multiples identités	81
6.1.1	Une spécificité résidant d'abord dans l'objet d'étude.....	81
6.1.2	Une mission commune : valoriser l'importance de la sexualité humaine	83
6.1.3	Des compétences partagées et des compétences distinctes en fonction du diplôme.....	87
6.1.4	Des valeurs et un savoir-être souhaitables	91
6.2	La formation, l'expérience, l'appartenance au groupe et la visibilité comme facilitateurs.....	94
6.2.1	Les apports de la formation initiale.....	95
6.2.2	Les bénéfices de l'expérience professionnelle et l'importance des conditions de travail	97
6.2.3	L'appartenance au groupe	98

6.2.4	Une profession à faire connaître et reconnaître.....	101
CHAPITRE VII		
	DISCUSSION	103
7.1	Une représentation professionnelle majoritairement partagée	103
7.2	Une identité professionnelle à consolider	109
7.3	Contributions et recommandations pour la formation et la pratique professionnelle	111
7.4	Limites et pistes de recherches.....	114
	CONCLUSION	116
APPENDICE A		
	ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA REVUE REFLETS	118
APPENDICE B		
	DÉFINITIONS SUPPLÉMENTAIRES ISSUES DU SITE WEB DE L'ASSOCIATION DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC	119
APPENDICE C		
	MESSAGES D'INVITATION À PARTICIPER À L'ÉTUDE.....	121
APPENDICE D		
	CANEVAS D'ENTREVUE.....	123
APPENDICE E		
	FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	128
APPENDICE F		
	CERTIFICATS D'APPROBATION ÉTHIQUE	134
APPENDICE G		
	FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	136
	RÉFÉRENCES.....	140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Caractéristiques de l'échantillon	p 46
Tableau 4.2 Principales tâches effectuées dans le cadre de l'emploi actuel	p.47

RÉSUMÉ

Le contexte de la sexologie est unique au Québec, notamment en raison de la formation, du contexte de pratique de même que de la récente réglementation. La création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec en 2013 marque un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue. Bien que certains chercheurs se soient intéressés à la profession de sexologue au Québec et ailleurs, aucune étude ne semble avoir exploré de manière précise l'identité professionnelle des sexologues. Pourtant, certaines études indiquent que l'appropriation de leur identité professionnelle poserait certaines difficultés. Cette recherche exploratoire vise à répondre à trois questions : 1) Quelle représentation se font les sexologues de leur profession? 2) Quels sont les obstacles à l'appropriation de leur identité professionnelle? 3) Quels sont les facilitateurs et stratégies permettant de favoriser l'appropriation de leur identité professionnelle? Cette recherche se base principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle de Dubar (2010) et a été effectuée par l'entremise de 25 entrevues individuelles auprès de diplômés du baccalauréat en sexologie, détenant ou non d'autres diplômes. Les résultats indiquent que la représentation de la profession est majoritairement partagée en ce qui concerne la spécificité de l'objet d'étude, la mission commune, de même que les compétences partagées. Le principal obstacle à l'appropriation de leur identité professionnelle réside dans le fait que l'identité collective soit toujours en construction en raison de la récence de la profession et de la réglementation, de même que la diversité du champ de pratique. Les facilitateurs et stratégies pour favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle se situent tant au moment de la formation initiale qu'au cours de la pratique professionnelle et concernent notamment le réseautage, l'appartenance au groupe professionnel de même que la visibilité de la profession de sexologue. Les résultats de l'étude contribuent à une meilleure compréhension des processus contribuant à la construction et à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues et peuvent fournir des éléments de réflexion au milieu académique et à celui de la pratique.

Mots clés : construction et appropriation de l'identité professionnelle; socialisation professionnelle de Dubar; profession sexologue; représentation professionnelle

INTRODUCTION

Le domaine de la santé mentale et des relations humaines a connu de nombreuses transformations depuis les 15 dernières années. Au Québec, dans la foulée des travaux de modernisation de la pratique professionnelle, l'Office des professions du Québec a mandaté un comité d'experts pour formuler des recommandations quant aux champs d'exercice de ces professions (Gouvernement du Québec, 2005). Les changements proposés dans ce rapport gouvernemental ont donné lieu à de nouvelles législations. Adoptée en 2009 par les membres de l'Assemblée nationale du Québec, la loi 28 (*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*), communément appelée PL21¹, vise entre autres une redéfinition des champs d'exercices professionnels dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Cette loi prévoit également des activités de promotion, de prévention et d'information communes à l'exercice de certaines professions, elle établit la réserve d'exercices pour certaines professions et assure l'encadrement de la pratique de psychothérapie (Gouvernement du Québec, 2009). Parmi les nombreuses recommandations formulées dans le rapport du comité d'experts se retrouve celle d'intégrer les sexologues à un ordre professionnel (Gouvernement du Québec, 2005). C'est donc notamment à la suite de ces travaux, ainsi que de démarches menées conjointement par l'Association des sexologues du Québec (ASQ), le Regroupement professionnel des sexologues du Québec (RPSQ) ainsi que le Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) que l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) est créé en septembre 2013. La création de l'OPSQ marque un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue. Depuis cette date, les sexologues québécois profitent d'un statut unique et particulier

¹ La loi 28 est issue du projet de loi 21 : tous les deux portent le même libellé. L'utilisation commune de PL21 sera reprise tout au long de ce texte.

puisque le Québec devient le seul endroit où leur titre est réservé et réglementé par un ordre professionnel.

La formation des sexologues québécois représente un autre élément contribuant au statut unique de cette profession au Québec. En effet, à ce jour, l'UQAM est la seule institution universitaire à offrir une formation complète (baccalauréat, maîtrise et doctorat) dédiée spécifiquement à l'étude de la sexualité humaine, même si d'autres universités offrent des programmes y étant reliés (p. ex. Université Laval, Université de Guelph, Université Catholique de Louvain).

Cependant, malgré le statut unique de la sexologie au Québec et la récente création d'un ordre professionnel, aucune étude ne semble s'être intéressée spécifiquement à l'identité professionnelle des sexologues québécois. Pourtant, le processus de construction et d'appropriation de l'identité professionnelle constitue un objet d'intérêt et d'étude dans plusieurs autres disciplines, notamment chez les conseillers d'orientation (Viviers, 2014), les enseignants (Gohier et Alin, 2000; Gohier, Anadón, Bouchard, Charbonneau, et Chevrier, 2001) et les travailleurs sociaux (Chouinard, 2007). D'ailleurs, l'identité professionnelle constitue un objet d'étude relativement bien étudié tant au Québec (p. ex. Gohier et al., 2001; Legault, 2003; Viviers, 2014) qu'à l'international (p. ex. Dubar, 2010; Giami et de Colomby, 2006; Meijers, 1998). La présente recherche vise donc à explorer l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec, membres ou non de l'OPSQ. Cette étude a été effectuée par l'entremise de 25 entrevues individuelles auprès de diplômés du baccalauréat en sexologie détenant ou non d'autres diplômes. En plus de contribuer aux connaissances de l'objet d'étude même de l'identité professionnelle, cette recherche permet une meilleure compréhension des processus contribuant à sa construction et à son appropriation selon la perspective des diplômés québécois en sexologie.

Ce mémoire est un mémoire par article qui a été soumis à la revue Reflets (Accusé de réception d'un membre du comité de direction de la revue Reflets : Appendice A). Cet article, inséré au chapitre V, présente les résultats pour un des trois objectifs du mémoire. Les autres résultats sont exposés dans un chapitre distinct (chapitre VI). Les autres chapitres du mémoire sont présentés de manière classique.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Bien que certains auteurs se soient intéressés à la profession de sexologue au Québec (p. ex. Bérard, 2010; Dupras, 2006; Larouche, 1991; Tessier, 2013) et ailleurs dans le monde (p. ex. Giami et de Colomby, 2006; Kontula et Valkama, 2006), peu de données sont disponibles concernant l'identité professionnelle des personnes qui l'exercent, tout particulièrement au Québec. Pourtant, certains sont d'avis que l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues présente des difficultés. Au plan international, certains chercheurs suggèrent que cette difficulté pourrait être due au manque de clarté quant à la définition de sexologue (Wylie, De Colomby, et Giami, 2004), à l'absence de consensus sur cette définition (Fugl-Meyer et Giami, 2006) ainsi qu'au caractère marginal de la profession (Zamboni, 2009). Au Québec, l'absence de consensus sur la définition est également soulignée (Dupras, 2006), de même que la diversité des pratiques (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013) et l'absence de réglementation quant au titre professionnel, cette réglementation n'étant en vigueur que depuis septembre 2013 (Tessier, 2013).

Ce premier chapitre présente un portrait de la profession de sexologue, tout particulièrement au Québec, mais aussi ailleurs. Ce portrait rend compte des différents éléments contribuant à la problématique de l'identité professionnelle de sexologue dans le contexte québécois. Les éléments essentiels qui caractérisent une profession sont abordés dans ce chapitre, notamment le contexte de développement de la discipline, la formation initiale de même que l'institution d'enseignement, la définition de la profession, les valeurs et le champ de pratique ainsi que les organisations professionnelles.

1.1 Le développement de la discipline de la sexologie au Québec

L'objet de cette recherche nécessite tout d'abord de documenter les circonstances du développement de la sexologie au Québec. C'est dans un contexte de sécularisation et de remises en question quant aux valeurs traditionnelles québécoises qu'un module éducation-sexologie a vu le jour en 1969, en même temps que la création de l'UQAM (Dupras et Dionne, 1987). L'institutionnalisation de la sexologie comme nouvelle discipline indépendante a exigé de nombreuses démarches de la part des principaux initiateurs qui ont dû démontrer la pertinence de la création de ce nouveau domaine d'étude (Dupras et Dionne, 1987; Larouche, 1991). Le Département de sexologie, mis sur pied en 1975, contribue grandement à assurer la survie de cette nouvelle discipline par l'enseignement, la recherche et la démonstration d'une expertise (Dupras, 2006; Dupras et Dionne, 1987). Un premier programme de baccalauréat autonome fut instauré lors de la création officielle du Département de sexologie (Gilbert et Duquet, 1995).

En 1978, deux profils distincts de premier cycle furent créés : 1) *Éducation sexuelle en milieu scolaire* et 2) *Information sexuelle dans les milieux des affaires sociales et de la santé* (Gilbert et Duquet, 1995). Les deux profils comptaient 16 cours obligatoires, quatre cours spécialisés de concentration (les cours de concentration scolaire remplissaient alors les exigences du ministère de l'Éducation), deux stages et un cours optionnel. Suite à une décision du ministère de l'Éducation en 1994 ne délivrant plus de permis pour l'enseignement de disciplines autonomes telles que l'éducation à la sexualité, le profil *Éducation sexuelle en milieu scolaire* fut retiré des programmes offerts au Département de sexologie. Un programme de baccalauréat unique, sans profils, est donc offert depuis ce moment.

En 1995, le processus d'évaluation du baccalauréat donna lieu à une réforme majeure du programme qui fut effectuée en 2000, dont les principales recommandations visaient la consolidation du caractère professionnel et interdisciplinaire de la formation. N'ayant subi aucune modification majeure depuis 2000, le programme de baccalauréat a récemment été soumis à une nouvelle évaluation et le Département poursuit actuellement un processus de modification (Comité d'autoévaluation du baccalauréat en sexologie, 2014).

Un programme de deuxième cycle fut mis sur pieds en 1980. Ce programme permettait de se spécialiser dans le domaine du counseling, aujourd'hui appelé clinique, ou encore dans celui de la recherche. Encore aujourd'hui, les étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences en sexologie ont la possibilité de choisir entre ces deux profils à la maîtrise (Département de sexologie de l'UQAM, 2015c). Depuis septembre 2012, le Département de sexologie offre également un programme de doctorat en recherche.

L'institutionnalisation de la sexologie est une étape importante dans le développement et l'autonomisation de la profession, ainsi que dans la construction de l'identité professionnelle des sexologues, puisque l'université représente le lieu de transmission des savoirs, des compétences et des valeurs propres à la profession (Roquet, 2012). La compréhension du contexte du développement de la profession et de l'institution d'enseignement qui la soutient permet d'appréhender son influence sur la pratique et l'identité professionnelle de ceux et celles qui l'exercent.

1.2 La formation initiale en sexologie

La plupart des professionnels qui exercent en sexologie ailleurs dans le monde proviennent d'autres disciplines, principalement la médecine ou la psychologie, puis complètent une formation supplémentaire afin de se spécialiser dans le domaine de la sexualité humaine (Giami et de Colomby, 2006). Par exemple, la grande majorité des sexologues en France sont d'abord médecins, alors qu'au Royaume-Uni, ils proviennent principalement de disciplines liées à la psychothérapie et à la relation d'aide (Wylie et al., 2004). Les formations offertes peuvent prendre différentes formes, telles que des cours universitaires de premier cycle ou de cycles supérieurs, ou encore des stages liés au domaine de la sexualité humaine (Giami et de Colomby, 2001; Zamboni, 2009).

Au Québec, la situation est différente. Les personnes désirant exercer la profession de sexologue doivent minimalement détenir un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise en sexologie ou son équivalence (Gouvernement du Québec, 2013), programmes qui sont uniquement offerts à l'UQAM pour l'instant. En date du 20 août 2015, le Département de sexologie de l'UQAM avait décerné 3889 diplômes à 3349 personnes depuis sa création en 1969 (Bureau des diplômés de l'UQAM, communication par courriel, 20 août 2015).

La description officielle des programmes de sexologie donne des précisions quant à leur but (Département de sexologie de l'UQAM, 2015a, 2015b, 2015d) :

Le baccalauréat en sexologie est un programme de formation professionnelle interdisciplinaire qui vise à permettre aux futurs sexologues de s'approprier un savoir sexologique spécifique pour mettre en œuvre des interventions éducatives et préventives en matière de sexualité, de même qu'en relation d'aide.

Le *baccalauréat en sexologie* comporte un tronc commun de cours théoriques et pratiques portant sur les thèmes suivants : la méthode de travail et de recherche; la santé reproductive, sexuelle et les enjeux psychosociaux; la régulation sociale et les enjeux normatifs pour l'intervention; la psychopathologie et l'intervention clinique; les habiletés et connaissances liées à l'intervention éducative et préventive; et le développement psychosexuel. Les étudiants du baccalauréat en sexologie doivent également compléter un stage d'intervention de 420 heures.

Le *programme de maîtrise profil clinique* « vise d'abord à former un professionnel capable d'évaluer le développement et les comportements sexuels, de planifier, définir et d'effectuer des traitements sexologiques dans le but d'améliorer la santé sexuelle de la personne ». Les étudiants de ce programme suivent des cours liés à quatre approches thérapeutiques, soit les modèles cognitivo-comportementaux, humanistes, systémiques et psychodynamiques. Les étudiants réalisent également des stages, d'une durée totale de 300 heures sur une période de 30 semaines, associés à deux de ces approches.

Quant au *programme de maîtrise profil recherche-intervention*, il :

visé à former un professionnel capable d'agir en tant qu'agent de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle ou un futur chercheur en mesure de travailler à des problématiques reliées à l'érotisme humain dans ses fondements biologiques, ontogénétiques et socioculturels.

Les étudiants du *programme de maîtrise recherche-intervention* ont la possibilité de choisir des cours parmi les quatre spécialisations suivantes : 1) Éducation à la sexualité et promotion de la santé sexuelle; 2) Culture, société, genre et sexualité; 3) Recherche clinique et développementale en sexologie; ou 4) Sexologie médicale. Il leur est également possible de suivre une concentration en études féministes.

Enfin, le *programme de doctorat* « vise la formation de chercheurs hautement qualifiés en sexologie par le développement de savoirs et de compétences les habilitant à réaliser de façon autonome, critique et innovatrice un programme de recherche en sexologie ». La récente création de ce programme sera particulièrement déterminante dans les années à venir puisqu'elle a le potentiel d'augmenter la visibilité, la reconnaissance et la crédibilité de la profession au Québec, notamment en produisant des professeurs et chercheurs dotés d'une expertise spécifique en sexologie (Comité doctorat en sexologie, 2010).

La lecture de ces descriptifs met en lumière les compétences visées par la formation initiale en sexologie et éclaire quant aux multiples activités professionnelles pouvant être exercées par les diplômés des différents programmes. Puisque la formation constitue un lieu de construction de l'identité professionnelle, notamment en raison de l'apprentissage des caractéristiques inhérentes à la profession et parce qu'elle fournit un contexte de socialisation important (Dubar, 2010), il importe de documenter le discours formel de l'institution d'enseignement quant à la profession de sexologue et d'explorer l'influence de ce discours sur la représentation de la profession auprès des diplômés en sexologie.

1.3 La création d'organisations professionnelles

Plusieurs organisations et associations professionnelles regroupent des sexologues. Notamment, la World Association for Sexual Health (WAS), fondée en 1978, est une organisation internationale qui regroupe des associations et des professionnels de partout à travers le monde. Son mandat consiste en la promotion de la santé sexuelle par le développement, la promotion et le soutien à la sexologie et aux droits sexuels pour tous (WAS, 2015). D'autres organisations nationales ou internationales

regroupent les professionnels œuvrant dans le domaine de la sexualité humaine, telles que l'American Association of Sexuality Educators, Counselors and Therapists, l'Association des sexologues cliniciens francophones ou la Société pluridisciplinaire des études sexologiques de l'Est.

Au Québec, les principales organisations professionnelles dans le domaine de la sexologie sont l'Association des sexologues du Québec (ASQ), le Regroupement professionnel des sexologues du Québec (RPSQ) de même que l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ).

L'ASQ, fondée en 1978, regroupait au départ l'ensemble des diplômés en sexologie, puis ensuite exclusivement les diplômés de la maîtrise en sexologie option counseling (ou son équivalence reconnue par l'ASQ) à partir de mars 1999 (Couture, 1999). Par la suite, lors de création de l'OPSQ en 2013, les membres de l'association ont choisi d'inclure tous les sexologues (ASQ, 2015). Son mandat principal est de promouvoir et de diffuser la profession de sexologue. Au cours des années, l'ASQ a contribué à la reconnaissance de la profession, entre autres par la publication d'une revue trimestrielle (*Sexologie actuelle*, publiée jusqu'en 2009), l'offre de formation continue à ses membres ainsi que la représentation auprès de potentiels employeurs et de compagnies d'assurances. Au moment du dépôt du rapport annuel de 2014-2015, l'ASQ regroupait 135 membres (ASQ, 2015).

Le RPSQ a été créé en 1999 dans le but de défendre les intérêts de tous les sexologues, sans égards à leur pratique spécifique (RPSQ, s.d.). Ce regroupement avait une triple mission, soit de développer la profession, de favoriser sa reconnaissance ainsi que de promouvoir les intérêts et la protection du public (RPSQ, 2009). Le RPSQ offrait notamment des activités de formation continue et de réseautage socioprofessionnel. Ce regroupement a été dissous en 2015 à la suite de la

création de l'OPSQ, mais est demeuré inactif à partir de 2013. En septembre 2013, tout juste avant de devenir inactif, le RPSQ comptait 151 membres (Ancien membre du comité administratif du RPSQ, communication par courriel, 7 mars 2016).

En ce qui concerne l'OPSQ, tous les diplômés des programmes de baccalauréat et de maîtrise en sexologie de l'UQAM peuvent en devenir membres, quel que soit leur champ d'exercices (OPSQ, 2014b). La mission de l'OPSQ est de protéger le public, entre autres par 1) le contrôle et la réglementation du titre de sexologue et du permis de pratique, et 2) l'évaluation, la surveillance et le contrôle des services offerts par ses membres. Leur code de déontologie de même que l'ensemble des réglementations applicables à la pratique des sexologues sont disponibles sur leur site web. L'OPSQ comptait 563 membres au 31 mars 2015, à la fin de l'année financière 2014-2015 (OPSQ, 2015).

La création d'organisations professionnelles, et tout particulièrement d'un ordre professionnel, représente une démarche importante puisque ces organisations sont des vecteurs de transmission des normes et valeurs qui guident une pratique professionnelle (Legault, 2003; Roquet, 2012). De surcroît, les regroupements professionnels ont le potentiel de stimuler la vie collective du groupe professionnel (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola, De Stefano, Audet, et Theriault, 2011; Gibson, Dollarhide, et Moss, 2010; McCrae, Askey-Jones, et Laker, 2014; Zamboni, 2009).

Les nombreux changements encourus dans les dernières années pour la profession de sexologue au Québec ont entraîné des transformations au sein même des différentes organisations professionnelles regroupant les sexologues. L'importance de ces organisations pour la vie professionnelle des diplômés et leur impact sur la

construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie demeurent non documentés à ce jour.

1.4 Les définitions de la profession de sexologue

Selon différents chercheurs, il n'y aurait pas de consensus sur la définition de sexologue (Dupras, 2006; Fugl-Meyer et Giami, 2006). À cet effet, de nombreuses définitions peuvent être relevées à travers différentes sources au Québec. Les principales sont les suivantes :

- 1) Les sexologues de l'ASQ sont des professionnels reconnus qui détiennent une maîtrise universitaire spécialisée en sexologie, en profil counseling ou l'équivalent; [le clinicien] est qualifié pour effectuer des évaluations, de la sexothérapie et de la psychothérapie (ASQ, 2013)
- 2) Le sexologue peut travailler à la prévention et à l'éducation sexuelle auprès de clientèles diversifiées [...] peut s'intéresser à l'enseignement et diffuser son savoir à travers des cours de niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire [...] peut exercer à titre de sexologue clinicien et faire de la sexothérapie individuelle, de couple, familiale ou de groupe [...] peut s'intéresser à la recherche dans différents domaines touchant la sexualité et la sexologie (ASQ, 2015)
- 3) Les sexologues sont les seuls professionnels à avoir une formation universitaire interdisciplinaire entièrement consacrée à l'étude de toutes les dimensions et facettes de la sexualité, de l'érotisme, de l'amour et de la conjugalité (RPSQ, s.d.)
- 4) L'exercice de la sexologie consiste à évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement. (Gouvernement du Québec, 2005; OPSQ, 2014d)
- 5) Le sexologue est un professionnel qui possède une formation de baccalauréat ou de maîtrise en sexologie ou une formation équivalente, reconnue par

l'Ordre. Cette formation est centrée sur la compréhension du comportement et du développement sexuels de la personne ainsi que sur l'apprentissage de savoirs, savoir-faire et savoir-être visant l'amélioration, le maintien ou le rétablissement de la santé sexuelle (OPSQ, 2014b)

Les organisations professionnelles présentées à la section précédente ont formulé une définition de la profession de sexologue, chacune de ces définitions étant évidemment influencée par leur mandat et les groupes respectifs qu'elles représentaient.

L'ASQ, regroupant exclusivement les sexologues cliniciens entre 1999 et 2013, proposait une définition très ciblée pour ce champ de compétences (définition #1). La définition #2, présentée depuis la création de l'OPSQ, inclut maintenant des éléments liés aux compétences associées à l'ensemble des sexologues. Par ailleurs, trois définitions supplémentaires distinctes sont présentées sur le site web de l'ASQ, soit une pour le sexologue clinicien, une pour le sexologue éducateur et une autre pour le sexologue chercheur (Définitions supplémentaires issues du site web de l'Association des sexologues du Québec : Appendice B).

La définition #3 a été formulée par le RPSQ et était disponible sur leur site web jusqu'à sa dissolution. Cette définition comporte des éléments explicatifs liés à la formation ainsi qu'à l'objet d'étude. Parallèlement, le code de déontologie du RPSQ présentait de plus amples indications quant au champ de pratique des sexologues, notamment en regard des compétences attendues.

Dans leur rapport intitulé *Modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines*, le comité d'experts (Gouvernement du Québec, 2005), recommandant l'intégration des sexologues au système professionnel, propose la définition #4, qui est reprise dans les *Lettres patentes* constituant l'OPSQ (Gouvernement du Québec, 2013) ainsi que sur le site de l'OPSQ (OPSQ, 2014b).

Cette définition concerne elle aussi les compétences attendues des sexologues et présente précisément leur champ d'exercices.

La définition #5 est aussi présentée sur le site web de l'OPSQ. La création d'un ordre professionnel implique que certaines activités professionnelles sont dorénavant réservées aux professionnels détenant un permis délivré par cet ordre professionnel. Ainsi, les différentes activités réservées aux sexologues sont également décrites sur le site web de l'OPSQ (OPSQ, 2014c). Ces dernières consistent en :

- 1) Évaluer les troubles mentaux - Évaluer les troubles sexuels, lorsqu'une attestation de formation leur est délivrée par l'Ordre professionnel des sexologues du Québec dans le cadre d'un règlement pris en application du paragraphe O de l'article 94 [du Code des professions]
- 2) Évaluer une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité
- 3) Évaluer un adolescent dans le cadre d'une décision du tribunal en application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Les sexologues peuvent également exercer d'autres activités qui sont partagées avec des professionnels d'autres disciplines, telles que l'information, la promotion de la santé et la prévention de divers problèmes sociaux. Le site web de l'OPSQ inclut de nombreuses informations supplémentaires concernant notamment le champ d'exercices et les secteurs de pratique des sexologues.

La lecture de ces définitions permet d'observer que certaines d'entre elles sont plus générales alors que d'autres sont plus spécifiques, la majorité comportant des indications quant aux compétences attendues des sexologues. Il est également

possible d'observer l'évolution des définitions en concordance avec les transformations du contexte de pratique de la profession, l'exemple le plus notable étant la définition de l'OPSQ qui est influencée par la modernisation de la pratique professionnelle dans le domaine des relations humaines et de la santé mentale au Québec. Parallèlement, certains éléments communs à la plupart des définitions peuvent être identifiés : 1) les sexologues sont des professionnels qui détiennent une formation universitaire; 2) leur objet d'étude est la sexualité humaine; 3) leur champ d'exercices est diversifié.

L'examen de ces différentes définitions met en évidence la diversité des représentations de la profession. D'autre part, les individus qui l'exercent ont leur propre représentation de la profession, qui peut être plus ou moins similaire aux définitions plus formellement proposées. Ainsi, l'exploration des représentations des diplômés en sexologie de leur profession contribuera à une meilleure compréhension de son influence sur la construction et l'appropriation de leur identité professionnelle.

1.5 Les valeurs professionnelles du sexologue

Les valeurs constituent un élément important pour la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle (Dubar, 2010; Fray et Picouveau, 2010; Osty, 2003). Ce sont principalement la formation initiale de même que les codes éthiques ou déontologiques qui permettent de véhiculer ces valeurs (Dubar, 2010; Roquet, 2012).

En ce qui concerne le Québec, le RPSQ indiquait dans son code de déontologie que la compétence, l'intégrité, la responsabilité personnelle et sociale, le respect et l'autonomie du client ou de la cliente sont les valeurs professionnelles de base à intégrer pour les sexologues (RPSQ, 2009). Selon ce code, les sexologues devraient

également promouvoir l'égalité des sexes, la liberté et l'égalité des orientations érotiques, la mixité, l'altérité, le consentement mutuel, l'individualité, l'intimité, la responsabilité et la dignité.

En supplément, l'OPSQ, qui a repris et modifié le code de déontologie du RPSQ, indique que le sexologue devrait, dans sa pratique, respecter les « valeurs professionnelles de base, de même que les valeurs sexuelles fondamentales de la société démocratique et pluraliste ». Le sexologue doit également conserver un esprit critique sur la sexualité et promouvoir l'autonomie et l'autodétermination de l'individu avec lequel il intervient (OPSQ, 2014a).

D'autre part, une étudiante à la maîtrise a mené une étude dont l'un des objectifs était d'analyser les représentations du concept de savoir-être par le biais d'entrevues auprès de 16 finissants au baccalauréat en sexologie (Bérard, 2010). Cette étude a permis d'identifier certains éléments qui, selon les répondants, caractérisent, ou devraient caractériser, la profession de sexologue. Entre autres, les étudiants considèrent que les sexologues doivent faire preuve d'ouverture d'esprit, d'authenticité, d'empathie et d'introspection, en plus d'avoir acquis une certaine maturité sexuelle.

Les valeurs professionnelles font partie intégrante de la définition de la formation, tant celle qui est véhiculée par les instances formelles, telles que les institutions d'enseignement, que celle qui est revendiquée par les professionnels concernés (Dubar, 2010; Fray et Picoulet, 2010; Osty, 2003). La connaissance de la représentation que se font les sexologues des valeurs associées à leur profession contribuera à une meilleure compréhension des éléments qui influencent leur propre définition de la profession et par le fait même de leur identité professionnelle.

1.6 Le champ d'exercices et les secteurs de pratique des sexologues

En Europe, la majorité des sexologues exercent dans le domaine de la sexothérapie, une minorité d'entre eux effectuant d'autres types d'activités telles que l'éducation, l'enseignement ou la recherche (Giami et de Colomby, 2001). De plus, la plupart d'entre eux consacrent moins de 25% de leur pratique professionnelle à des activités spécifiquement liées à la sexologie puisqu'en général, ils exercent principalement une autre profession, la plus fréquente étant la médecine (Giami et de Colomby, 2001).

Au Québec, la situation est différente et certaines données réaffirment la diversité des pratiques professionnelles des sexologues. Le mémoire du Comité tripartite (2005), publié à la suite d'une enquête effectuée auprès de 354 professionnels pratiquant la profession de sexologue, présente de nombreuses données à cet effet. Les sexologues québécois travaillent dans des milieux très variés, mais ces milieux divergent selon le niveau de scolarité complété. En effet, les répondants ayant un diplôme de baccalauréat se trouvent majoritairement dans les établissements de santé et de services sociaux ou les organismes communautaires alors que les sexologues détenant un diplôme de maîtrise clinique travaillent surtout en bureau privé, et ceux ayant complété une maîtrise en recherche-intervention se situent majoritairement dans les établissements d'éducation ou de santé et de services sociaux.

Toujours selon le rapport du Comité tripartite (2005), les activités les plus fréquemment pratiquées par les sexologues bacheliers de même que les diplômés du programme de maîtrise recherche-intervention sont la relation d'aide, la sensibilisation / information, l'éducation et la prévention, alors que les diplômés de la maîtrise clinique effectuent principalement de la thérapie, du counseling, de la relation d'aide et de la sensibilisation / information.

Il convient également de rappeler que bien que certaines activités soient maintenant réservées aux sexologues, d'autres demeurent partagées avec d'autres professionnels. En effet, comme mentionné précédemment, des activités d'information, de prévention ou d'éducation à la sexualité sont réalisées par d'autres professionnels dans différents milieux de pratique (p. ex. milieux scolaires, milieux communautaires). Notamment, la responsabilité de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire incombe à l'ensemble de l'équipe-école en collaboration avec des organismes externes, avec l'implication ou non de sexologues (Duquet, 2003; Gouvernement du Québec, 2016).

Bien que peu d'informations soient disponibles concernant le champ d'exercices et les secteurs de pratique des sexologues, il est possible de constater que ces derniers sont très variés. Il semble donc que le profil du sexologue ne soit pas unique, mais bien multiple, selon le diplôme obtenu et le milieu de travail. Cependant, il importe d'explorer la manière dont les diplômés eux-mêmes perçoivent cet état de fait, influençant ainsi leur représentation de la profession.

1.7 L'endossement du titre de sexologue

Certains chercheurs ont examiné le titre revendiqué et utilisé par les professionnels exerçant dans le domaine de la sexologie. Ainsi, dans certaines de ces études, l'endossement du titre professionnel est considéré comme un indicateur de l'identité professionnelle en référence au titre professionnel auquel les gens s'identifient, la profession à laquelle ils reconnaissent et se déclarent appartenir (Giami et de Colomby, 2003, 2006; Kontula et Valkama, 2006; Tessier, 2013).

Selon les résultats d'une enquête effectuée dans plusieurs pays d'Europe auprès de professionnels œuvrant dans le domaine de la sexualité humaine, la proportion de

ceux qui choisissent de porter le titre de sexologue ou de sexothérapeute varie énormément selon les pays et la profession d'origine (Giami et de Colomby, 2006). Par exemple, en France, 70% des répondants ont affirmé se considérer d'abord comme sexologues ou comme sexothérapeutes (Giami et de Colomby, 2003), alors qu'en Finlande, seulement 43% d'entre eux ont dit endosser une identité professionnelle de sexologue (Kontula et Valkama, 2006).

En ce qui a trait au Québec, les résultats du mémoire de (Tessier, 2013) apportent quelques données liées à l'endossement de l'identité professionnelle. Selon les données recueillies auprès de 202 diplômés en sexologie (baccalauréat ou maîtrise), 75% des répondants consacrant au moins une part de leurs activités professionnelles à la problématique de l'agression sexuelle ou de la violence dans les relations interpersonnelles ont rapporté se considérer avant tout comme sexologues. Par ailleurs, cette proportion diminue à 49% pour ceux qui n'œuvrent pas dans ces domaines spécifiques. Ces résultats demeurent similaires selon le diplôme obtenu (baccalauréat ou maîtrise), l'année d'obtention du diplôme ainsi que le milieu de pratique (public ou privé). Ces données sont comparables à celles ayant été rapportées par le Comité tripartite (2005), le titre de sexologue étant utilisé par 43% des répondants. Selon ce rapport, l'endossement ou non du titre de sexologue pourrait être liée au fait que les diplômés en sexologie peuvent être embauchés sous un autre titre (p. ex. intervenant psychosocial, agent de recherche / de planification).

Bien que le titre utilisé et revendiqué ne soit pas l'unique indicateur de l'identité professionnelle, les données recueillies semblent suggérer que les sexologues québécois présentent une certaine ambivalence à cet égard. Outre ces données, les motifs d'utilisation et de revendication du titre de sexologue demeurent peu documentés au Québec. Ainsi, même si l'utilisation et la revendication du titre ne sont pas à l'étude dans la présente recherche, ces données constituent un indice sur les

éléments pouvant influencer l'appropriation de l'identité professionnelle par les sexologues.

En résumé, les données présentées dans ce chapitre permettent de dresser le portrait de certaines des caractéristiques de la profession de sexologue (historique, compétences enseignées, définitions, valeurs, champ d'exercices, secteurs de pratique) en tenant compte, dans une certaine mesure, de leur évolution. Ces éléments contribuent à définir la profession de sexologue et sont véhiculés notamment par l'institution d'enseignement et les organisations professionnelles. Or, les données disponibles à ce jour demeurent insuffisantes pour comprendre l'influence de ces éléments sur la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie issus des trois principaux profils (baccalauréat, maîtrise clinique et maîtrise recherche-intervention).

1.8 La pertinence et les questions de recherche

Puisqu'il existe une lacune au niveau de la compréhension du développement de l'identité professionnelle des sexologues, en particulier de ceux qui œuvrent au Québec, et que certaines données disponibles suggèrent une difficulté à cet égard, cette recherche s'intéresse à la construction et à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec. Plus précisément, les questions qui guident cette recherche sont les suivantes :

- 1) Quelle représentation les diplômés en sexologie se font-ils de la profession de sexologue?
- 2) Quels sont les obstacles à l'appropriation de leur identité professionnelle?

3) Quels sont les facilitateurs et stratégies pouvant favoriser l'appropriation de leur identité professionnelle?

Du point de vue individuel, l'identité professionnelle occuperait généralement une place non négligeable au sein de l'identité globale puisque le travail est une source importante de reconnaissance sociale (Fray et Picouveau, 2010; Osty, 2003). De surcroît, une difficulté d'appropriation de son rôle au travail peut entraîner de l'anxiété, de la frustration, de l'insatisfaction et une plus grande propension à quitter son emploi (Gibson et al., 2010; Örtqvist et Wincent, 2006). Du point de vue collectif, Brewer (1991) indique qu'un groupe doit « maintenir sa spécificité pour survivre » (p.478, traduction libre) et des recherches sur la professionnalisation montrent que l'incapacité pour un groupe professionnel de se distinguer des autres peut entraîner, avec le temps, sa marginalisation, et mener à une visibilité moindre (Forsyth et Danisiewicz, 1985).

La sexologie se situe dans un moment important de son développement. Plusieurs éléments renforcent actuellement l'avancement de la profession au Québec, notamment la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines* (Gouvernement du Québec, 2009), la création de l'OPSQ, ainsi que celle du programme de doctorat en sexologie à l'UQAM.

Au plan scientifique, les résultats de la présente recherche permettent de combler une lacune à l'égard des connaissances actuelles puisque peu d'études ont examiné précisément l'identité professionnelle des sexologues. D'autre part, les résultats concourent à une meilleure compréhension des éléments et processus influençant le développement de l'identité professionnelle. Si une partie des résultats est spécifique au contexte de la profession de sexologue, d'autres sont transférables à des domaines

professionnels connexes, tout particulièrement celui de la santé mentale et des relations humaines. De surcroît, puisque cette étude est effectuée pendant une période déterminante et unique de la professionnalisation, soit la période de transition liée à la création d'un ordre professionnel, les résultats éclairent quant aux difficultés particulières associées à ce contexte. Enfin, cette étude permet d'examiner l'application d'éléments et de cadres théoriques existants à la profession de sexologue telle qu'exercée au Québec.

Aux plans social et sexologique, la clarification des obstacles et des facilitateurs à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues peut servir de levier pour des réflexions collectives menant à l'élaboration de nouvelles stratégies ou de solutions possibles aux préoccupations identifiées. Plus particulièrement, les résultats pourraient contribuer à orienter les réflexions de l'OPSQ et d'autres organisations regroupant des sexologues de même que le Département de sexologie de l'UQAM ou encore d'autres institutions qui souhaiteraient éventuellement former des sexologues. D'autre part, puisque les représentations professionnelles agissent comme références communes permettant d'orienter la pratique et la communication, l'examen des représentations que les sexologues se font de leur profession contribue à clarifier ces éléments de référence. Notamment, les résultats pourront orienter les réflexions concernant la définition, les mandats et les perspectives d'avenir de la profession, en plus de contribuer à améliorer la cohésion et les communications entre les sexologues. Enfin, cette étude permet d'établir un portrait qui témoigne du contexte actuel de modernisation et pourrait servir de point de repère pour des recherches futures, ce qui permettrait de voir l'évolution de la situation.

CHAPITRE II

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le chapitre précédent a permis d'établir le contexte particulier et actuel de la profession de sexologue au Québec, tout en établissant certaines comparaisons au plan international. Le présent chapitre rend compte des connaissances empiriques issues des recherches dans le domaine précis de l'identité professionnelle.

2.1 Une crise des identités professionnelles au Québec

Selon certains auteurs, dans tous les secteurs d'activités incluant celui des relations humaines, l'identité professionnelle serait actuellement en crise (Dubar, 2010; Legault, 2003). Cette crise serait la conséquence de divers éléments tels que la multiplication des professions, la spécialisation des savoirs, le contrôle grandissant des professions par le système législatif et la disparition progressive des métiers plus traditionnels, et se caractérise par différentes problématiques telles qu'une augmentation de la compétitivité au travail et de l'incertitude professionnelle (Legault, 2003). Ces différents facteurs très contextualisés dans la transformation des professions observée actuellement s'ajoutent aux éléments soulevés dans certaines recherches présentés à la section suivante.

2.2 Les éléments qui influencent la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle

De nombreux éléments peuvent influencer la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle, tant du point de vue individuel que du point de vue collectif. Puisqu'aucune donnée concernant spécifiquement la profession de sexologue n'a été repérée à cet égard, les données qui suivent sont issues de différentes études portant sur l'identité professionnelle de travailleurs œuvrant dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, tels que les conseillers, les arts-thérapeutes, les psychologues, et les infirmiers en santé mentale.

2.2.1 La formation initiale

L'influence de la formation initiale est soulevée dans plusieurs études (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011; McCrae et al., 2014). Elle constituerait la base de l'apprentissage de la profession en tant que telle. Plusieurs participants mentionnent que c'est lors de la formation initiale que l'on prend connaissance des théories, approches et paradigmes qui guident la pratique de la profession (Gazzola et al., 2011). Certains ajoutent que c'est lors de cette étape que leur intérêt et leur désir de pratiquer la profession sont confirmés.

Cependant, certains professionnels constatent des lacunes lors de leur formation initiale. Notamment, certains participants mentionnent que le fait de n'aborder que peu ou pas du tout certaines thématiques qui leurs semblent importantes pour leur formation ou encore l'exposition à une seule approche ou technique d'intervention lors de la formation peuvent diminuer le sentiment d'être adéquatement préparé pour la pratique professionnelle (McCrae et al., 2014). Parallèlement, certains participants

notent l'absence d'un discours formel sur l'identité professionnelle et souhaiteraient obtenir une définition plus claire de leur profession. Selon certains, le programme de formation initiale devrait jouer un rôle plus actif dans le modelage de l'identité professionnelle chez les étudiants (Gazzola et al., 2011). Dans un autre ordre d'idées, des participants soulignent avoir reçu des messages décourageants lors de la formation initiale, sous la forme de commentaires dévalorisants et dénigrants sur leur future profession. Si ces messages n'entraînent pas d'abandon de leur part, ils peuvent provoquer des remises en question quant à leur choix de carrière et les rendre mitigés face au statut de leur profession.

Par ailleurs, plusieurs recommandations sont émises pour favoriser la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle dans le cadre de la formation initiale. D'abord, certains chercheurs indiquent que le contenu formel et obligatoire du programme pourrait inclure certains éléments concernant le développement de l'identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011; Bruss et Kopala, 1993; Dollarhide, Gibson et Moss, 2013). Ensuite, certains chercheurs indiquent que les professeurs devraient prendre davantage conscience de leur rôle dans la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des étudiants (Gazzola et al., 2011; Moss, Gibson, et Dollarhide, 2014). Entre autres, il importe que les enseignants portent attention à leur discours et à leurs actions, pouvant être dévalorisants pour la profession (Gazzola et al., 2011). De plus, ils sont encouragés à présenter un portrait réaliste et non idéalisé de la profession, entre autres en discutant de pratique réelle de même que du contexte sociopolitique dans lequel les professionnels exercent.

2.2.2 L'expérience professionnelle

Les participants de plusieurs études soulignent l'importance de l'expérience professionnelle pour leur identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011; Gibson et al., 2010; Guglielmi et Sarchielli, 2006; McCrae et al., 2014; Moss et al., 2014). Selon les résultats de l'étude de (Guglielmi et Sarchielli, 2006), effectuée auprès de psychologues en Italie, les deux variables ayant le plus d'influence sur l'identité professionnelle seraient le nombre d'années d'expérience et le domaine d'intervention (psychologie du travail versus psychologie clinique). Les participants de l'étude de Gibson et al. (2010) expliquent quant à eux qu'une plus grande expérience professionnelle leur permettrait de mieux définir leur rôle et ainsi de mieux s'approprier la définition de leur profession. En effet, l'expérience directe, qui permet une mise en pratique des connaissances et habiletés acquises lors de la formation dans un contexte réel, aurait plus de valeur que la formation initiale, la formation continue, la certification et l'adhésion à un regroupement professionnel. L'expérience directe peut avoir lieu dans différents contextes tels que des ateliers lors de la formation, des stages, du bénévolat ou encore au cours des différents emplois. Ce type d'expérience permet d'expérimenter différentes approches ou techniques apprises lors de la formation et ainsi d'identifier celles qui fonctionnent le mieux.

L'influence du temps sur l'identité professionnelle est également mentionnée dans certaines études (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gibson et al., 2010; Moss et al., 2014). Les participants indiquent que de façon globale, l'identité professionnelle suit un processus évolutif qui n'est pas fixe ou statique. L'identité professionnelle se consolide et se clarifie au fil du temps, selon l'ensemble des expériences vécues dans les différentes sphères de la vie, son développement étant dépendant d'une multitude d'éléments. Les résultats de l'étude de (Gibson et al.,

2010) indiquent également une différence d'identification selon le nombre d'années écoulées depuis l'obtention du diplôme. En effet, les nouveaux diplômés souligneraient entre autres l'importance du titre et du diplôme, ce qui correspond, selon le chercheur, à une « validation externe », alors que les diplômés exerçant la profession depuis un certain nombre d'années valorisent plutôt la capacité d'autoévaluation, ce qui correspond à une « validation interne ».

De plus, le lieu et les conditions de travail semblent avoir une influence importante sur l'appropriation de l'identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011). Par exemple, les participants de l'étude de Alves et Gazzola (2011) indiquent que le milieu de travail a une grande influence sur les rôles spécifiques qu'ils vont adopter et auxquels ils vont s'identifier, sur leurs responsabilités ainsi que sur leur position face à la clientèle. Le milieu peut être perçu comme un cadre accepté, ou encore comme un contexte restreignant et pouvant aller jusqu'à les empêcher d'effectuer les tâches considérées comme inhérentes à leur profession.

2.2.3 La reconnaissance professionnelle perçue

De nombreux participants soulignent l'importance de la reconnaissance, tant d'eux-mêmes comme professionnels que de leur profession dans son ensemble. Ainsi, la présence de reconnaissance stimule et favorise l'identité professionnelle alors que le manque de reconnaissance la menace (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011; Gibson et al., 2010; McCrae et al., 2014).

D'un point de vue individuel, certains participants de l'étude de Feen-Calligan (2012) estiment que les milieux qui reconnaissent et valorisent leur profession fournissent des environnements où leur identité professionnelle peut être cultivée. Dans un autre

ordre d'idées, certains participants de l'étude de McCrae et al. (2014) mentionnent avoir perçu une consolidation de leurs apprentissages lorsqu'ils sont consultés par des novices ou des étudiants de leur domaine ou encore lorsqu'ils doivent définir et expliquer leur profession à des personnes extérieures au domaine.

Du point de vue de la profession en tant que collectivité, une reconnaissance formelle par le système professionnel, entre autres par la protection du titre et la présence d'un code d'éthique, est considérée comme très positive et importante pour l'identité professionnelle (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011). De surcroît, plusieurs participants des différentes études soulèvent que la façon dont les autres perçoivent leur profession a un grand impact sur la façon dont eux-mêmes se perçoivent comme professionnels (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011; McCrae et al., 2014).

À l'inverse, le manque de reconnaissance freine et menace l'identité professionnelle. Par exemple, être exposé à des visions négatives ou entendre des messages ou commentaires dévalorisants sur sa profession peut être particulièrement nuisible à l'identité professionnelle. Parallèlement, la méconnaissance de la profession peut elle aussi constituer une menace à l'identité professionnelle. À cet effet, les art-thérapeutes de l'étude de Feen-Calligan (2012) expriment avoir l'impression que leur profession est méconnue et qu'en général, les gens ne perçoivent pas l'utilité clinique ni la légitimité de leur profession. Les participants de l'étude de Gazzola et al. (2011) rapportent eux aussi avoir la perception que leur profession (les conseillers en psychologie) est stigmatisée et dévalorisée par les autres professionnels du domaine de la santé mentale. Certains d'entre eux ont l'impression que le public en général a une perception négative et dévalorisante de leur profession, alors que d'autres ont simplement l'impression qu'elle est méconnue et mal comprise. Plusieurs mentionnent avoir le besoin chronique de devoir justifier leur profession.

2.2.4 Les mentors

Les participants de plusieurs études soulignent l'importance des modèles et des mentors pour l'identité professionnelle (Gazzola et al., 2011; McCrae et al., 2014; Moss et al., 2014). Les relations avec des guides plus expérimentés, qu'ils soient des collègues, des enseignants ou autre, sont considérées comme particulièrement bénéfiques (Moss et al., 2014). Ces relations peuvent être établies dans différentes situations d'apprentissage telles que l'enseignement ou la supervision, ou encore dans le milieu professionnel, dans le cadre du travail d'équipe ou lors de contextes informels de socialisation.

Cependant, certains modèles peuvent avoir l'effet inverse, en émettant des commentaires ou messages plus négatifs et dévalorisants sur la profession dans son ensemble. Ces discours peuvent diminuer le désir de s'identifier au groupe professionnel (Feen-Calligan, 2012).

2.2.5 Le développement professionnel continu

L'importance du développement professionnel continu ressort également dans plusieurs études comme étant une composante essentielle au développement de leur identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011; Moss et al., 2014). Dans l'étude de Alves et Gazzola (2011), tous les participants accordent au développement professionnel et à la formation continue une importance particulière. Différentes activités sont considérées comme précieuses pour la formation continue, telle que les lectures, les conférences, les cours ou ateliers et la supervision. Le développement professionnel plus global peut également inclure les thérapies personnelles.

2.2.6 L'appartenance à un groupe professionnel

Les participants de plusieurs études affirment que l'appartenance au groupe professionnel revêt une grande importance dans la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola et al., 2011; Gibson et al., 2010; McCrae et al., 2014). Notamment, plusieurs participants soulignent les bénéfices de l'adhésion aux associations professionnelles. Les différents regroupements permettraient entre autres la socialisation entre professionnels, tout en favorisant l'apprentissage continu et en offrant une plateforme d'information afin d'être à jour sur les nouvelles connaissances et les actualités liées à la profession. D'autres participants soulignent l'importance de l'engagement et de l'implication dans le milieu de travail ainsi que dans la vie associative afin de favoriser une intégration accrue au groupe professionnel (Gibson et al., 2010).

Ainsi, plusieurs chercheurs recommandent aux étudiants de profiter le plus possible des opportunités de réseautage afin de se créer un réseau qui pourra être conservé et exploité durant les études ainsi qu'au cours de la pratique professionnelle (Dollarhide et al., 2013; Feen-Calligan, 2012). De même, les activités de bénévolat sont fortement recommandées, tant parce qu'elles permettent la mise en pratique des apprentissages que pour leur potentiel de réseautage (Feen-Calligan, 2012). D'autres participants soulignent l'importance de la cohésion parmi les représentants de la profession, notamment le fait de partager les mêmes valeurs et de préconiser les mêmes approches. Certains rapportent une déception due au manque de cohésion entre les membres de la profession, ou encore à la perception d'un écart de statut entre les membres selon le diplôme (Gazzola et al., 2011).

En résumé, les données colligées dans ce chapitre permettent de constater que la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle sont tributaires d'une

multitude d'éléments qui interagissent selon un processus continu. De plus, l'identité professionnelle s'applique tant à la profession de façon générale qu'à chacun des individus qui la pratiquent. Bien qu'aucune de ces études ne porte sur la profession de sexologue, ces données permettent d'orienter la présente étude sur les éléments qui influencent l'identité professionnelle, qu'ils soient des facilitateurs, des obstacles ou des défis. Ainsi, l'exploration de l'identité professionnelle des sexologues constitue un apport intéressant pour la compréhension du vécu des professionnels et du développement de la discipline au Québec.

CHAPITRE III

CADRE CONCEPTUEL

Puisque cette étude s'intéresse à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues, il importe de définir certains concepts, notamment celui de l'identité ainsi que celui plus précis de l'identité professionnelle, incluant ses différents attributs. Cette étude se base principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle élaboré par (Dubar, 2010), également présenté dans ce chapitre.

3.1 Le concept de l'identité

Afin de bien circonscrire le concept d'identité professionnelle, il convient d'examiner d'abord la notion de l'identité d'un point de vue plus général. Sur le plan sociologique

l'identité d'un individu ou d'un groupe est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des représentations qui font que cet individu ou ce groupe se perçoit en tant qu'entité spécifique et qu'il est perçu comme tel par les autres. L'identité est donc à la fois une identité « pour soi » et une identité « pour autrui » (Alpe, 2010).

Gohier et Schleifer (1993) ajoutent que « L'identité d'une personne se décline aussi bien sur le mode du Je que sur le mode du Nous, toujours cependant par rapport à l'Autre » (p.23). Mucchielli (2009) indique que le sentiment d'identité serait composé de plusieurs dimensions : sentiment d'appartenance, d'unité et de cohérence, de continuité temporelle, de différence, de valeur, d'autonomie, de confiance, etc. L'individu possède de multiples identités et ces dernières se définissent selon différents référents identitaires (référents historiques, culturels, psychosociaux, etc.).

En résumé, l'identité est une façon de se définir et de se percevoir, soit en tant qu'individu (identité individuelle), soit en tant que groupe (identité sociale). L'identité se décline en termes de caractéristiques objectives, de représentations et de sentiments, tant pour soi-même que pour les autres.

3.2 Le concept de l'identité professionnelle

L'identité professionnelle est une forme d'identité sociale (Adams, Hean, Sturgis, et Clark, 2006; Mucchielli, 2009) qui fait partie intégrante de l'identité globale de l'individu (Gohier et al., 2001; Mucchielli, 2009). L'identité professionnelle occupe une place plus ou moins importante au sein de l'identité globale, variant selon les expériences personnelles et professionnelles (Gohier et al., 2001).

L'identité professionnelle se construit par l'acquisition des caractéristiques inhérentes à la profession, telles que les connaissances théoriques, habiletés, compétences et valeurs, lors de la formation initiale, puis se développe et se consolide au fil des différentes expériences personnelles et professionnelles (Beddoe, 2011; Dubar, 2010; Fray et Picouneau, 2010; Gendron, Myers, Pelco, et Welleford, 2013; Gibson et al., 2010; Guglielmi et Sarchielli, 2006; Haverkamp, Robertson, Cairns, et Bedi, 2011). La construction de l'identité professionnelle est donc un processus évolutif et continu (Anadón, Yvon, Gohier, et Chevrier, 2001).

Elle est dynamisée par plusieurs éléments dont le développement d'une expertise, le sentiment de compétence et la confiance en soi, la reconnaissance sociale et professionnelle, l'identification et l'appartenance à un groupe professionnel ainsi qu'à une équipe et un lieu de travail, de même que le développement professionnel et la formation continue (Beddoe, 2011; Dollarhide et al., 2013; Fray et Picouneau, 2010;

Gendron et al., 2013; Gibson et al., 2010; Hercelinskyj, Cruickshank, Brown, et Phillips, 2014; Neary, 2014).

La conception de Blin (1997) en ce qui concerne l'identité professionnelle apporte certaines précisions. Pour cet auteur :

L'identité professionnelle serait un réseau d'éléments particuliers des représentations professionnelles, réseau spécifiquement activé en fonction de la situation d'interaction et pour répondre à une visée d'identification / différenciation avec des groupes sociétaux ou professionnels (p.187).

Cette conception inclut certaines notions, telles que les représentations professionnelles de même que l'identification et la différenciation, qu'il importe de définir afin de bien saisir le concept de l'identité professionnelle.

3.2.1 Les représentations sociales et professionnelles

La notion de représentation, qui est centrale dans cette étude, est définie ainsi :

[une représentation] fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales (Abric, 1994).

Une représentation sociale est une « forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989).

Quant aux représentations professionnelles, Blin (1997) définit ce concept ainsi :

[les représentations professionnelles sont des] représentations sociales élaborées dans l'action et la communication professionnelles (interagir et interréagir) et sont spécifiées par les contextes, les acteurs appartenant à des groupes et les objets pertinents et utiles pour l'exercice des activités professionnelles (p.80).

En résumé, les représentations sont des façons de concevoir, de percevoir et d'interpréter la réalité, elles sont sociales lorsqu'elles sont partagées par un groupe et elles sont professionnelles lorsque le groupe auquel elles se rapportent est lié au monde du travail. Ainsi, les représentations professionnelles permettent au groupe d'avoir des références communes et elles orientent la pratique, l'action et la communication. Par exemple, les sexologues ont une façon de concevoir la sexualité humaine qui leur est propre et commune : cette représentation peut être différente de celle de la population généralement, mais elle est (idéalement) partagée par l'ensemble des sexologues. Cette représentation professionnelle – manière commune de concevoir la sexualité humaine – oriente la communication, puisqu'elle permet aux sexologues d'avoir les mêmes référents lorsqu'ils discutent de leur objet d'étude entre eux; oriente la pratique et l'action, puisque ces référents guident les interventions effectuées.

L'exploration des représentations des diplômés en sexologie de leur profession contribuera à une meilleure compréhension de leur influence sur la construction et l'appropriation de leur identité professionnelle. Bien que cette étude ne vise pas à comparer les différentes représentations, elle permet tout de même d'identifier certains éléments plus récurrents ou plus significatifs pour les diplômés en sexologie.

3.2.2 L'identification et la différenciation

La construction de l'identité professionnelle se ferait par un processus d'identification, mais aussi par un processus de différenciation (Blin, 1997; Dubar, 2010; Fraysse, 2000; Gohier et al., 2001). Blin (1997) indique que « d'une part, il s'agit du caractère de ce qui est identique et dans ce cas l'identité est le fait d'être semblable à d'autres; d'autre part, l'identité est le caractère de ce qui est unique et donc qui se distingue et se différencie des autres » (p.178).

Le processus d'identification fait donc référence au fait que l'individu se reconnaît comme possédant certaines caractéristiques spécifiques et s'associe à un groupe professionnel, ou plutôt à ce que le groupe signifie pour l'ensemble de ceux qui s'y reconnaissent, donc à la représentation commune que se font les membres du groupe. Ainsi, l'individu s'identifie au groupe dans la mesure où il s'y reconnaît.

D'autre part, le processus de différenciation fait référence au besoin qu'a l'individu de se singulariser vis-à-vis des autres pour mieux s'affirmer dans son individualité. Ainsi, l'individu construit son identité professionnelle en se distinguant des autres professionnels du même groupe (p. ex. autres sexologues issus de profils différents ou travaillant dans d'autres types de milieux) et des professionnels d'autres groupes (p. ex. travailleurs sociaux, psychologues, psychoéducateurs travaillant dans la même équipe ou partageant des tâches similaires).

3.3 Le modèle de la socialisation professionnelle de Dubar

La présente étude repose principalement sur le modèle théorique présenté par (Dubar, 2010) expliquant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle. Ce modèle présente une conceptualisation des différentes composantes de l'identité professionnelle ayant appuyé l'élaboration de l'instrument de cueillette de données et les analyses menées par la suite. Ce modèle est d'ailleurs repris par plusieurs chercheurs ayant exploré la construction de l'identité professionnelle de diverses professions (p. ex. Fray et Picouleau, 2010; Gohier et Alin, 2000; Legault, 2003).

Dubar (2010) définit l'identité professionnelle comme étant « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, de divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent des individus et définissent les institutions » (p.105). Ainsi, Dubar parle de processus de socialisation secondaires, correspondant aux transactions biographiques et relationnelles entre l'individu et les instances sociales au sein desquelles il évolue (p. ex. école, pairs, travail).

3.3.1 L'identité pour autrui et l'identité pour soi

« L'identité pour autrui », ou identité attribuée, correspond à une identité véhiculée par l'entremise des instances formelles telles que les institutions académiques et les regroupements professionnels ou encore par d'autres acteurs en interaction avec l'individu. Cette identité s'incorpore notamment par deux processus, soit l'identification et la différenciation. Cette identité renvoie à la socialisation ou transaction relationnelle et se rapporte entre autres aux liens sociaux établis dans le

cadre de la profession avec les collègues, les employeurs ainsi que la clientèle, mais aussi la population générale et les autres professionnels.

« L'identité pour soi », ou identité intégrée, correspond à la façon dont l'individu se définit, aux traits identitaires qu'il a intériorisés, à ce qu'il s'approprie, ce qu'il revendique comme correspondant à sa réalité personnelle. Elle est liée à la socialisation ou transaction biographique, renvoie au processus temporel de construction d'une identité sociale et se caractérise par un sentiment soit de rupture ou de continuité avec les autres composantes de la trajectoire de l'individu.

L'identité pour soi et l'identité pour autrui peuvent concorder : dans tel cas, l'appropriation de l'identité professionnelle se fait de façon fluide sans trop d'embûches puisque l'individu intègre aisément l'identité qui lui a été attribuée. Par ailleurs, lorsque l'individu ne se reconnaît pas dans l'identité véhiculée (attribuée), son identification au groupe professionnel risque d'être plus problématique et donc l'appropriation de cette identité demeure incertaine.

3.3.2 L'identité individuelle et l'identité collective

D'autre part, l'identité professionnelle comporte une dimension individuelle (qui je suis en tant que professionnel) et une dimension collective (qui nous sommes en tant que groupe professionnel). Selon Legault, Larouche, et Jutras (2000), le courant conceptuel actuellement observé concernant l'identité professionnelle indiquerait une opposition entre l'identité individuelle et subjective, qui serait ressentie et interprétée par l'individu, et l'identité collective, objectivement située par rapport à un métier reconnu et identifié par la société. Pour Dubar, ces dimensions ne s'opposent pas, mais sont plutôt complémentaires : l'individu doit trouver sa place dans le groupe. En

d'autres mots, l'individu doit définir le « qui je suis » (moi, en tant que professionnel appartenant à tel groupe) dans le « qui nous sommes » (nous, en tant que représentants de tel groupe).

En somme, l'identité professionnelle se construit en confrontant et en intégrant les valeurs et caractéristiques attribuées par le groupe professionnel aux siennes, selon l'évaluation que l'individu fait de sa profession et la façon dont il croit que les autres la perçoivent. En outre, ce processus se fait tant du point de vue individuel que collectif.

Pour conclure le cadre conceptuel, il convient de préciser que dans cette recherche, l'identité professionnelle est considérée tant du point de vue individuel que collectif. Ainsi, l'identité professionnelle individuelle fait notamment référence au cheminement individuel de l'individu, à sa façon de se représenter sa profession et son objet d'étude, à son sentiment d'appartenance au groupe professionnel et au degré d'intégration ou d'appropriation de son identité professionnelle. L'identité professionnelle collective fait plutôt référence aux caractéristiques objectives qui définissent la profession, mais aussi à la reconnaissance sociale et professionnelle de la profession dans son ensemble. Les concepts présentés ci-dessus ont servi de repères dans l'élaboration du schéma d'entrevue, ces concepts étant des éléments associés à la représentation de la profession de même qu'aux obstacles et aux défis à l'appropriation de l'identité professionnelle.

3.4 Les objectifs de recherche

Toutes les données présentées dans la problématique, avec les nombreux éléments influençant l'identité professionnelle détaillés dans l'état des connaissances, mettent

en évidence les enjeux possibles à la construction et à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues. De plus, les concepts présentés précédemment fournissent un cadre théorique guidant l'élaboration d'une méthodologie appropriée aux objectifs poursuivis ici. Ainsi, les objectifs de cette recherche sont les suivants :

- 1) Explorer la représentation que se font les diplômés en sexologie de leur profession.
- 2) Identifier les obstacles perçus à l'appropriation de leur identité professionnelle.
- 3) Dégager des facilitateurs et stratégies pouvant favoriser l'appropriation de leur identité professionnelle.

CHAPITRE IV

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche s'inscrit comme une étude descriptive et exploratoire avec une méthodologie qualitative. Les recherches exploratoires permettent d'examiner de manière approfondie les gens et leurs préoccupations et les recherches descriptives permettent d'étudier les mécanismes et processus liés à certains phénomènes (Deslauriers et Kérisit, 1997). La technique de collecte de données utilisée est celle de l'entrevue semi-dirigée. Cette technique est centrale dans une perspective interprétative et constructiviste, point de vue qui vise une compréhension d'un phénomène ancré dans le point de vue et le sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité (Poupart, 1997; Savoie-Zajc, 2010). La grille d'entrevue a été construite en ayant comme référence le modèle de Dubar (2010).

4.1 L'échantillonnage et les critères d'inclusion

La population concernée par ce projet de recherche est l'ensemble des diplômés du baccalauréat en sexologie de l'UQAM. Cette étude s'est effectuée par une méthode d'échantillonnage non probabiliste de volontaires (Beaud, 2010). Bien que l'intention initiale était de procéder par échantillonnage par quotas, tous les volontaires ayant manifesté leur intérêt ont reçu une invitation à participer à l'étude. L'échantillon est composé de diplômés du Département de sexologie ayant minimalement complété le programme de baccalauréat, qu'ils aient complété ou non d'autres programmes en sexologie ou d'autres disciplines. Le choix de ne retenir que les diplômés ayant un diplôme de baccalauréat est déterminé par l'importance de la formation initiale dans le développement de l'identité professionnelle. Les participants ne devaient pas être

aux études en sexologie au moment de l'entrevue et devaient avoir obtenu leur diplôme de baccalauréat en sexologie depuis un minimum de deux ans afin de permettre un délai raisonnable pour l'appropriation de l'identité professionnelle. Enfin, les participants devaient exercer dans le domaine des relations humaines au Québec.

4.2 La procédure de recrutement

Le recrutement s'est déroulé entre le 26 juin et le 18 septembre 2014. Les participants ont été recrutés par l'entremise du Bureau des diplômés de l'UQAM ainsi que par l'OPSQ. L'invitation a été diffusée par trois moyens : 1) le Bulletin électronique des diplômés de l'UQAM; 2) un courriel envoyé directement à toutes les personnes ayant obtenu un diplôme de baccalauréat en sexologie avant août 2012 et inscrites dans la banque de données du Bureau des diplômés; 3) l'Infolettre de l'OPSQ (Messages d'invitation à participer à l'étude : Appendice C). Les personnes intéressées contactaient directement l'étudiante responsable du projet.

4.3. La cueillette de données

Une première grille d'entrevue a été élaborée et révisée par deux professeures au Département de sexologie. La grille d'entrevue finale comporte quatre parties (Canevas d'entrevue : Appendice D). La première partie aborde les cheminements individuel et professionnel de la personne (concept visé du cadre de Dubar : identité individuelle). La deuxième partie porte sur la représentation que le participant se fait de la profession de sexologue (concepts visés du cadre de Dubar : identité individuelle et collective, identité attribuée). La troisième partie explore l'identité

professionnelle d'un point de vue collectif, visant notamment à saisir les éléments et processus représentant des obstacles et des facilitateurs à l'appropriation de l'identité professionnelle (concepts visés du cadre de Dubar : identité collective, identité attribuée). La quatrième partie inclut deux dimensions, soit les stratégies pour favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie (concepts visés du cadre de Dubar : identité collective, identité attribuée) ainsi que leur perception du rôle des différents regroupements professionnels dans le développement de l'identité professionnelle (concepts visés du cadre de Dubar : identité individuelle et collective, identité attribuée).

Une fiche sociodémographique a permis de recueillir certaines caractéristiques personnelles et professionnelles des participants, telles que leur expérience professionnelle, les diplômes obtenus et les années d'obtention des diplômes, l'adhésion à des regroupements professionnels, la formation initiale et continue, etc. (Fiche sociodémographique : Appendice E).

Selon la préférence des participants, les entrevues ont eu lieu face à face dans un local de l'UQAM prévu à cet effet ou à leur lieu de travail, ou encore par téléphone. Les entrevues ont été enregistrées sur un support audio et retranscrites en verbatim. La durée des entrevues varie entre 45 et 150 minutes pour une moyenne de 80,8 minutes.

4.4. Le plan d'analyse des données

Les entrevues ont été analysées selon une approche qualitative à l'aide d'une analyse thématique effectuée de façon continue (Paillé et Mucchielli, 2003). L'analyse thématique a principalement pour fonctions de relever les thèmes pertinents ainsi que de documenter l'importance de ces thèmes dans le corpus, notamment en relevant les

réurrences. La méthode continue « consiste en une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique. Ainsi les thèmes sont identifiés et notés au fur et à mesure de la lecture du texte, puis regroupés et fusionnés au besoin » (p. 127). Les étapes de cette démarche d'analyse consistent d'abord en la transcription des entrevues en verbatim, suivie d'une relecture du corpus. Ensuite, les entrevues ont été codifiées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo pour permettre une analyse plus détaillée et approfondie de chacun des thèmes identifiés séparément. À cette étape, il y a une recherche de sens plus approfondie ainsi qu'une analyse de l'importance et de la récurrence des thèmes, tout en documentant les contradictions et les nuances au sein des différents thèmes.

4.5. Les considérations éthiques

Ce projet de recherche a reçu l'approbation du Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) de la Faculté des sciences humaines (FSH) (numéro FSH-2014-56; Certificat d'approbation éthique : Appendice F). Les participants ont été informés à trois reprises des aspects relatifs à l'éthique, tels que la participation libre et volontaire, la confidentialité, les méthodes de conservation des données et l'anonymisation lors de la diffusion des résultats. D'abord, l'étudiante a discuté de ces aspects lors du premier contact. Ensuite, elle a acheminé le formulaire de consentement par courriel avant l'entrevue (Formulaire de consentement : Appendice G). Enfin, les aspects éthiques étaient abordés lors de la signature du formulaire de consentement, juste avant l'entrevue. Un code numérique a été attribué à chaque participant et noté dans un document protégé par un mot de passe. C'est ce code numérique qui a été utilisé par la suite pour la fiche sociodémographique ainsi que le verbatim correspondant. Lors de la transcription des

verbatim, toute information susceptible de mener à l'identification de la personne a été remplacée par un caractère générique (p. ex. un lieu de travail est remplacé par un terme plus large indiquant tout de même le type de milieu).

4.6. Le profil des participantes et des participants

L'échantillon final se compose de 25 participants, dont 23 femmes. En ce qui concerne la formation universitaire en sexologie, 15 participants détenaient uniquement un diplôme de baccalauréat, six d'entre eux un diplôme de baccalauréat et un diplôme de maîtrise recherche-intervention puis quatre participants détenaient un diplôme de baccalauréat et un diplôme de la maîtrise clinique.

Les participants étaient âgés en moyenne de 34 ans (écart-type = 8,63) et 18 d'entre eux étaient âgés de 34 ans ou moins. L'âge médian se situait à 31 ans. Les participants cumulaient en moyenne 7,9 années d'expérience professionnelle en sexologie (écart-type = 5,26). Près de la moitié d'entre eux (n = 11) possédait cinq ans d'expérience ou moins. Le Tableau 4.1 présente la répartition de l'échantillon (nombre et pourcentage) pour le sexe, la diplomation, l'âge et le nombre d'années d'expérience.

Tableau 4.1 Caractéristiques de l'échantillon (n = 25)

		n	%
Âge (étendue 25-62)	Âge moyen = 34		
	Âge médian = 31		
	25-34 ans	18	72
	35-44 ans	5	20
	45-54 ans	1	4
	55 et plus	1	4
Sexe	Femme	23	92
	Homme	2	8
Diplôme.s en sexologie	Baccalauréat	15	60
	Baccalauréat + maîtrise clinique	4	16
	Baccalauréat + maîtrise recherche- intervention	6	24
Nombre d'années d'expérience professionnelle (étendue 2-19)	Nombre moyen = 7,9		
	Nombre médian = 5		
	2-5 ans	11	44
	6-10 ans	6	24
	11-15 ans	5	20
	16-20 ans	3	12

Les participants œuvraient dans une grande diversité de milieux pouvant être regroupés en sept grandes catégories : organismes communautaires (n = 9); milieux universitaires (n = 7); établissements de santé ou de services sociaux (n = 6); bureaux privés (n = 6); milieux scolaires (n = 2); municipalités ou sécurité publique (n = 2); et entreprises privées (n = 2). Il est à noter que neuf participants cumulaient plus d'un emploi dans le domaine de la sexologie ou des relations humaines. Enfin, 18 participants (72%) travaillaient dans la grande région métropolitaine de Montréal.

Les participants effectuaient également une grande diversité de tâches dans le cadre de leur emploi actuel. Le Tableau 4.2 présente les principales tâches effectuées par les participants dans le cadre de leur.s emploi.s actuel.s².

Tableau 4.2 Principales tâches effectuées dans le cadre de l'emploi actuel

	n	%
Sensibilisation / information	21	84
Éducation	17	68
Enseignement / formation	17	68
Prévention	16	64
Intervention individuelle	16	64
Intervention de groupe	12	48
Gestion / coordination	11	44
Recherche	9	36
Thérapie	5	20
Supervision / coaching	3	12
Autre	3	12

Un total de 14 personnes (56%) étaient membres de l'OPSQ au moment de l'entrevue. Par ailleurs, la quasi-totalité des participants (21) avait adhéré à un ou plusieurs regroupements professionnels depuis le début de leurs études universitaires en sexologie, bien que ces adhésions ne soient pas nécessairement toujours en vigueur au moment de l'entrevue. Les autres regroupements mentionnés sont les suivants : RPSQ (n = 11), autre ordre professionnel (n = 5), ASQ (n = 3), Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (n = 2), Institut canadien de sexoanalyse (n = 2), Institut de sexocorporel international (n = 1). Il est à noter que plusieurs participants étaient ou avaient été membres de plus d'un regroupement à la fois.

² La somme des pourcentages dépasse 100% puisqu'une même personne cumule plusieurs tâches dans un même emploi.

CHAPITRE V

ARTICLE

Titre : Des obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie

Auteurs

DESPRÉS, Lyanna

BERGERON, Manon

Résumé

L'objectif de cette étude consiste à identifier les obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues, à la lumière du modèle de la socialisation professionnelle de Dubar. Le contexte de la pratique professionnelle de sexologue est particulier au Québec, notamment en raison de la formation, ainsi que de la réglementation. Des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès de 25 diplômées et diplômés en sexologie. Les résultats indiquent que l'identité collective est toujours en construction, ce qui contribue à la méconnaissance et au manque de reconnaissance de la profession. La discussion permet également de soulever des enjeux dans le contexte actuel des changements observés à la suite de la création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec.

Mots clés : 1) appropriation de l'identité professionnelle; 2) socialisation professionnelle de Dubar; 3) méthodologie qualitative; 4) sexologie; 5) profession sexologue

Introduction

La présente étude examine les difficultés associées à l'appropriation de l'identité professionnelle dans le contexte particulier de la profession de sexologue au Québec. Trois éléments majeurs contribuent à cette particularité. D'abord, le contexte actuel de modifications importantes des champs de pratique des professionnels au Québec, qui rehausse l'intérêt d'un tel objet d'étude pour les sciences humaines et sociales. En effet, adoptée en 2009, la loi 28 (*Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*), communément appelée PL21, précise les champs d'exercices professionnels dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Cette loi établit clairement les activités réservées aux professions visées et les conditions pour la pratique de la psychothérapie (Gouvernement du Québec, 2009). Il va sans dire que ces nouvelles dispositions entraînent des modifications pour les milieux de pratique et les professionnels, dont les sexologues.

Ensuite, la création de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) en septembre 2013 marque un moment décisif pour la reconnaissance de la profession de sexologue au Québec. Depuis cette date, les sexologues de cette province profitent d'un statut unique et particulier puisque le Québec devient le seul endroit où le titre de sexologue est réservé et règlementé par un ordre professionnel.

Enfin, la formation initiale contribue au statut unique de cette profession au Québec. En effet, à ce jour, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est la seule institution universitaire à offrir une formation complète (baccalauréat depuis 1978, maîtrise depuis 1980 et doctorat depuis 2012) dédiée spécifiquement à l'étude de la sexualité humaine, bien que d'autres universités offrent des programmes y étant reliés (p. ex. Université Laval, Université de Guelph, Université Catholique de Louvain).

Bien que quelques chercheuses et chercheurs se soient intéressés à la profession de sexologue au Québec (p. ex. Dupras, 2006; Tessier, 2013) et ailleurs dans le monde (p. ex. Giami et de Colomby, 2006; Zamboni, 2009), peu de données sont disponibles concernant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des personnes qui l'exercent, tout particulièrement au Québec. Pourtant, certains travaux suggèrent que l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues présente des difficultés. Au plan international, certains chercheurs indiquent que cette difficulté pourrait être due au manque de clarté quant à la définition de la profession de sexologue (Wylie, de Colomby et Giami, 2004), à l'absence de consensus sur cette définition (Fugl-Meyer et Giami, 2006) ainsi qu'au caractère marginal de la profession (Zamboni, 2009). Au Québec, certains éléments sont perçus comme étant des freins potentiels à l'appropriation de l'identité professionnelle, notamment l'absence de consensus sur la définition (Dupras, 2006), la diversité du champ de pratique (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013) et, jusqu'à tout récemment, l'absence de réglementation quant au titre professionnel de sexologue (Tessier, 2013).

Ainsi, la présente recherche vise à identifier les obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie au Québec. L'identité professionnelle constitue un objet d'intérêt et d'étude dans plusieurs autres disciplines au Québec, notamment chez les conseillers d'orientation (Viviers, 2014), les enseignants (Gohier et Alin, 2000) et les travailleurs sociaux (Chouinard, 2007). Cette recherche s'ajoute ainsi aux travaux antérieurs visant une conceptualisation plus approfondie de la construction de l'identité professionnelle comme objet d'étude. Elle permet également une meilleure compréhension du processus de sa construction et de son appropriation selon la perspective même des diplômées et diplômés en sexologie au Québec.

La profession de sexologue au Québec

Il convient de préciser sommairement quelques éléments descriptifs de la profession de sexologue telle qu'exercée au Québec. En concordance avec la loi modernisant les champs d'exercices du domaine de la santé mentale et des relations humaines au Québec (Gouvernement du Québec, 2005), celui des sexologues est décrit comme suit :

Évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Les éléments d'information, de promotion de la santé, de prévention du suicide et de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités font partie de l'exercice de la profession de sexologue dans la mesure où ils sont reliés à ses activités professionnelles (OPSQ, 2015).

Le titre de sexologue est réservé aux personnes possédant une formation de baccalauréat, de maîtrise en sexologie clinique ou de maîtrise en recherche-intervention, reconnue par l'OPSQ. Il existe donc trois diplômes donnant accès à un même titre. Le programme de baccalauréat est un programme de formation professionnelle interdisciplinaire permettant aux futurs sexologues d'effectuer des interventions éducatives et préventives en matière de sexualité, de même qu'en relation d'aide; le programme de la maîtrise clinique vise une spécialisation dans le domaine de la sexothérapie; le programme de maîtrise du profil recherche-intervention quant à lui vise la formation de professionnels capables d'agir en tant qu'agents de développement, de coordination et d'évaluation de l'éducation sexuelle de même que des futurs chercheurs (Département de sexologie de l'UQAM, 2015). Actuellement, seule l'UQAM offre cette formation reconnue par l'OPSQ.

Certaines données sont disponibles pour illustrer la pratique de la profession au Québec (Comité tripartite, 2005). Les activités les plus fréquemment pratiquées par les sexologues, quel que soit leur niveau de scolarité, sont la sensibilisation, l'information, la prévention et l'éducation. De plus, elles et ils exercent leur profession à l'aide de différentes tâches, par exemple par l'éducation, la recherche, la relation d'aide, l'enseignement ou encore la sexothérapie. La majorité des sexologues effectuent des interventions individuelles ou de groupe, les bachelières et bacheliers se concentrant sur la relation d'aide et les diplômées et diplômés de la maîtrise clinique effectuant principalement de la sexothérapie. Les sexologues travaillent dans des milieux très diversifiés variant selon la diplomation : les sexologues détenant un diplôme de baccalauréat se trouvent majoritairement dans les établissements de santé et de services sociaux ou les organismes communautaires; les sexologues ayant obtenu un diplôme de maîtrise clinique travaillent surtout en bureau privé; et celles et ceux ayant complété une maîtrise en recherche-intervention se situent majoritairement dans les établissements d'éducation ou de santé et de services sociaux.

Les éléments qui influencent la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle

De nombreux éléments peuvent influencer la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle, tant du point de vue individuel que du point de vue collectif. Les données qui suivent sont issues de différentes études menées auprès de professionnelles et professionnels œuvrant dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, telles que les conseillères et conseillers, les arts-thérapeutes, les psychologues, de même que les infirmières et infirmiers en santé mentale.

Tout d'abord, l'influence de la formation initiale sur l'identité professionnelle est soulevée dans plusieurs études (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014). Elle constituerait la base de l'apprentissage de la profession en tant que telle, entre autres par l'acquisition des connaissances, théories, approches et paradigmes qui guident la pratique de la profession (Gazzola et collab., 2011).

Ensuite, l'importance de l'expérience professionnelle pour l'identité professionnelle est soulevée dans de nombreuses études (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; Gibson, Dollarhide et Moss, 2010; Guglielmi et Sarchielli, 2006; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014; Moss, Gibson et Dollarhide, 2014). Selon les résultats de l'étude de Guglielmi et Sarchielli (2006) effectuée auprès de psychologues en Italie, les deux variables ayant le plus d'influence sur l'identité professionnelle seraient le nombre d'années d'expérience professionnelle et le domaine d'intervention (psychologie du travail versus psychologie clinique).

Parallèlement, de nombreuses études soulignent l'importance de la reconnaissance de la profession. Ainsi, la présence de reconnaissance stimule et favorise l'identité professionnelle alors que le manque de reconnaissance la menace ou la fragilise (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; Gibson, Dollarhide et Moss, 2010; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014). Une reconnaissance formelle par le système professionnel, entre autres par la protection du titre et la présence d'un code d'éthique, est considérée comme très positive et importante pour l'identité professionnelle (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011). Plusieurs résultats indiquent que la façon dont la profession est perçue par les autres a un grand impact sur la façon dont les personnes se perçoivent comme professionnelles et professionnels (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014). À l'inverse, le manque de

reconnaissance constitue une menace à l'identité professionnelle. Par exemple, être exposé à des visions négatives, entendre des messages ou commentaires dévalorisants sur sa profession peut être particulièrement nuisible (Feen-Calligan, 2012). Parallèlement, la méconnaissance de la profession peut être considérée comme un frein majeur à sa reconnaissance (Gazzola et collab., 2011).

Ensuite, les résultats de plusieurs études soulignent l'importance des modèles et des mentors comme élément contribuant positivement au développement de l'identité professionnelle (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014; Moss, Gibson et Dollarhide, 2014). Les relations avec des guides expérimentés, qu'il s'agisse de collègues, d'enseignantes, d'enseignants ou autre, sont considérées comme particulièrement bénéfiques pour l'identité professionnelle (Moss, Gibson et Dollarhide, 2014).

Enfin, l'appartenance au groupe professionnel revêt une grande importance pour la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle, notamment l'adhésion aux associations professionnelles (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola et collab., 2011; Gibson, Dollarhide et Moss, 2010; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014). Les différents regroupements professionnels offrirait des opportunités de socialisation, tout en favorisant le développement professionnel et l'apprentissage continu. De surcroît, l'importance d'une cohésion au sein du groupe professionnel est soulignée, se traduisant notamment par le partage de valeurs et les approches privilégiées (Gazzola et collab., 2011).

En somme, il est possible de constater que la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle sont tributaires d'une multitude d'éléments qui interagissent tout au long du cheminement professionnel. De nombreux éléments ayant trait à la pratique de la profession, au contexte de travail, à la reconnaissance, aux modèles et

aux groupes d'appartenance modulent l'appropriation de l'identité professionnelle, mettant en évidence des forces et des tensions constantes. Bien qu'aucune de ces études ne porte sur la profession de sexologue, ces données permettent d'orienter la présente étude en ce qui a trait aux obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle pour cette profession, dans le contexte actuel particulier.

Cadre conceptuel : La socialisation professionnelle selon Dubar

Cette étude se base principalement sur le modèle de la socialisation professionnelle présenté par Dubar (2010). Ce dernier définit l'identité professionnelle comme étant « le résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, de divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent des individus et définissent les institutions » (Dubar, 2010, p.105).

« L'identité pour autrui » (ou identité attribuée) correspond à une identité véhiculée par l'entremise d'instances formelles telles que les institutions académiques et les regroupements professionnels ou encore par d'autres acteurs en interaction avec l'individu. Cette identité s'incorpore par deux tendances, soit l'identification et la différenciation. « L'identité pour soi » (ou identité intégrée) correspond à la façon dont l'individu se définit, aux traits identitaires qu'il a intériorisés, à ce qu'il s'approprie, ce qu'il revendique comme correspondant à sa réalité personnelle.

L'identité pour soi et l'identité pour autrui peuvent concorder : dans tel cas, l'appropriation de l'identité professionnelle se fait de façon fluide sans trop d'embûches puisque l'individu intègre aisément l'identité qui lui a été attribuée. Par ailleurs, lorsque l'individu ne se reconnaît pas dans l'identité véhiculée (attribuée),

son identification au groupe professionnel risque d'être plus problématique et donc l'appropriation de cette identité demeure incertaine.

D'autre part, l'identité professionnelle comporte une dimension individuelle (qui je suis en tant que professionnel) et une dimension collective (qui nous sommes en tant que groupe professionnel). Ces dimensions sont complémentaires : l'individu doit trouver sa place dans le groupe. En d'autres mots, l'individu doit définir le « qui je suis » (moi, en tant que professionnel appartenant à tel groupe) dans le « qui nous sommes » (nous, en tant que représentants de tel groupe).

En somme, l'identité professionnelle se construit en confrontant et en intégrant les valeurs et caractéristiques attribuées par le groupe professionnel aux siennes, et selon l'évaluation que l'individu fait de sa profession et la façon dont il croit que les autres la perçoivent. En outre, ce processus se fait tant du point de vue individuel que collectif.

Objectif et méthodologie

L'objectif de cette étude est d'identifier les obstacles perçus à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie. Cette recherche s'inscrit comme une étude descriptive et exploratoire avec une méthodologie qualitative. La population concernée comprend l'ensemble des diplômées et diplômés du baccalauréat en sexologie de l'UQAM, détenant ou non d'autres diplômes universitaires, en sexologie ou dans une autre discipline. Les participantes et participants à l'étude devaient avoir terminé leur baccalauréat en sexologie depuis un minimum de deux ans, ne plus être aux études en sexologie et exercer dans le domaine large des relations humaines. Le recrutement a été effectué par l'entremise

du Bureau des diplômés de l'UQAM ainsi que par l'OPSQ. Des entrevues semi-dirigées d'une durée variant entre 45 et 150 minutes ont été effectuées. La grille d'entrevue comportait quatre parties : la première partie documente les données relatives au cheminement individuel et professionnel de la personne; la deuxième partie porte sur la représentation de la profession de sexologue; la troisième partie traite de l'identité professionnelle d'un point de vue collectif; la quatrième partie concerne le rôle des différents regroupements professionnels de même que les stratégies pour favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle. Les entrevues ont été retranscrites en verbatim et soumises à une analyse thématique effectuée de façon continue (Paillé et Mucchielli, 2005). Le modèle de Dubar (2010) a permis d'établir une première liste de catégories, tout en laissant place à l'émergence de nouvelles catégories lors des analyses. Cette recherche a obtenu l'approbation du Comité éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM.

Profil des participantes et participants

L'échantillon se compose de 23 femmes et 2 hommes. L'âge moyen se situe à 34 ans (écart-type = 8,63); 18 personnes étaient âgées entre 25 et 34 ans, cinq autres entre 35 et 44 ans et deux étaient âgées de plus de 44 ans. Le nombre moyen d'années d'expérience se situait à 7,9 ans (écart-type = 5,26) et près de la moitié de l'échantillon (n = 11) possédait cinq ans d'expérience ou moins. En ce qui concerne la formation universitaire en sexologie, 15 personnes étaient diplômées uniquement du baccalauréat, six du baccalauréat et de la maîtrise recherche-intervention et quatre du baccalauréat et de la maîtrise clinique. Les participantes et participants provenaient de milieux diversifiés : organismes communautaires (n = 9); milieux universitaires (n = 7); établissements de santé ou de services sociaux (n = 6); bureaux

privés (n = 6); milieux scolaires (n = 2); municipalités ou sécurité publique (n = 2); et entreprises privées (n = 2). Il est à noter que neuf des participantes et participants occupaient plus d'un emploi dans le domaine de la sexologie ou des relations humaines. Enfin, 14 personnes (56%) étaient membres de l'OPSQ.

Résultats : Des obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie au Québec

L'analyse thématique du discours des participantes et participants a permis d'identifier cinq thèmes regroupant l'ensemble des éléments qui, selon leur perspective, font obstacle à l'appropriation de l'identité professionnelle : l'identité collective qui est toujours en construction, le manque de reconnaissance dans les milieux de pratique, la méconnaissance de la profession, le manque de modèles positifs et représentatifs ainsi que le faible sentiment d'appartenance au groupe. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de personnes ayant fait mention de l'élément indiqué.

Une identité collective en construction (13)

Un certain nombre d'obstacles concernent la définition même de la profession de sexologue. Notamment, le manque de clarté et de précision quant à la définition de la profession est souligné. Les caractéristiques inhérentes à la profession, telles que les compétences, rôles et tâches, ainsi que les spécificités de la profession, seraient encore à définir et à préciser, et donc l'identité professionnelle collective serait toujours en construction.

L'identité est comme à construire, ce qu'on peut faire, ce qu'on peut offrir, en quoi on se différencie, qu'est-ce qu'on a tous en commun. (P7)

À cet égard, certaines des personnes interrogées (8) indiquent que les spécificités de la profession manquent de clarté, rendant la distinction avec les autres professionnelles et professionnels du domaine des relations humaines plus difficile à établir.

Je pense qu'il y a quand même une certaine similitude. Je pense qu'en sciences humaines, à partir du moment que tu es appelé à faire soit de l'intervention, de la formation ou de l'éducation, ça demeure pareil, c'est juste qu'on est spécifiques à la sexualité. (P5)

En premier lieu, la récence de la profession ainsi que de sa réglementation au Québec contribuerait à expliquer le fait que l'identité collective soit toujours en construction (5). En deuxième lieu, la diversité du champ de pratique, qui peut être considérée comme un atout, rend elle aussi plus difficile la construction de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie (4). Cette diversité se rapporte notamment aux trois profils de sortie (baccalauréat, maîtrise recherche-intervention, maîtrise clinique), mais aussi à la diversité des emplois qui peuvent être occupés par les diplômées et diplômés en sexologie, de même qu'à la diversité des tâches pouvant être effectuées et des thèmes pouvant être abordés. Dans le même ordre d'idées, cette diversité rendrait plus difficile un processus de définition qui permettrait d'englober l'ensemble des profils de diplômées et diplômés (9).

Je pense que ce qui me pose autant de difficulté, à définir pis à opérationnaliser la sexologie, c'est la multiplicité des branches de la sexo. J'ai de la misère à tout concentrer ça dans un format qui fonctionne pour tout le monde. (P8)

Ainsi, quelques personnes (4) considèrent qu'il n'y aurait pas de consensus sur la définition de la profession de sexologue parmi les diplômées et diplômés. Ce manque

de consensus est perçu comme ayant possiblement un impact sur l'identité professionnelle.

Je pense que c'est dû à la diversité de nos rôles, à la diversité des *jobs* qu'on peut faire : ça fait qu'on est un peu éclatés dans qui on est. Si on était tous cliniciens, on s'entendrait tous sur les mêmes affaires, mais c'est ça, on est capable de faire plusieurs choses, ce qui est positif, mais ce qui est négatif, pour moi, au niveau de notre identité. (P8)

Parallèlement, d'autres participantes et participants (5) soulignent que cette absence de consensus concerne plutôt les valeurs professionnelles communes à mettre de l'avant ou l'opinion sur l'image à projeter collectivement. De surcroît, il n'y aurait pas non plus de consensus sur les avantages à porter le même titre professionnel, peu importe le programme suivi (baccalauréat, maîtrise clinique, maîtrise recherche-intervention). Si, certaines personnes considèrent que c'est un élément positif qui contribue à réduire l'écart entre les différents profils (2), d'autres considèrent que ce titre unique accentue cet écart et perpétue la méconnaissance et la moindre reconnaissance de la diversité des profils (2).

Une intégration ardue dans les milieux de pratique (23)

La quasi-totalité des participantes et participants rapporte avoir l'impression que la profession de sexologue manque de reconnaissance sociale et professionnelle, ce qui entraîne de nombreux impacts sur la construction et l'appropriation de leur identité professionnelle. Ce manque de reconnaissance s'actualise principalement dans le monde professionnel, notamment par la difficulté que certaines diplômées et certains diplômés en sexologie semblent éprouver à se trouver un emploi correspondant à leurs attentes (13).

C'est sûr que le premier [obstacle] que je t'aurais nommé ce serait la reconnaissance, pis dans les deux cas, autant dans le positif que le négatif : si t'es pas reconnu, tu t'accrocheras pas à ton titre ou à ce que tu es comme sexologue, à ton identité, versus si t'es renforcé là-dedans. (P24)

Plusieurs participantes et participants (11) mentionnent que les postes disponibles pour les diplômées et diplômés en sexologie semblent rares, et donc que la recherche d'emploi peut être ardue et décourageante. D'ailleurs, certaines personnes (4) déplorent les discours peu encourageants entendus lors de la formation initiale en regard des perspectives d'emploi. Ce découragement peut aller jusqu'à provoquer une remise en question quant à la poursuite de la trajectoire professionnelle dans le domaine de la sexologie (4). Cette difficulté à trouver un emploi semble accrue dans les régions extérieures à Montréal, notamment à cause d'une plus grande méconnaissance de la profession et d'un manque de reconnaissance décuplé (4).

Je trouve que c'est quand même compliqué, des fois je me dis « Ouf, pourquoi je ne suis pas allé en psycho. Ça aurait peut-être été plus simple ». Je trouve ça difficile la recherche d'emploi, [...] je me suis vraiment dit à quelques reprises : « Crime, je me suis quand même compliqué la vie en choisissant la sexo, plutôt que [...] d'autres domaines ». (P7)

Ben écoute, voir des postes « sexologue-éducateur », ou sexologue tout court, j'en ai vu une fois je pense. (P18)

À Montréal, je pense que la profession est plus connue, alors qu'ici on n'est vraiment pas beaucoup, donc j'avais beaucoup de difficulté à même percer le marché des entrevues, parce que, les gens comprenaient pas pourquoi j'appliquais : « T'as un bac en sexo, qu'est-ce que tu fais chez nous? » (P20)

Ensuite, plusieurs personnes (9) estiment que les perspectives d'emplois ne sont pas nécessairement avantageuses. Cet état des choses peut induire un sentiment d'insécurité professionnelle, fragilisant ainsi l'identité professionnelle. De surcroît, la majorité des participantes et participants (14) notent que certaines conditions de travail sont peu propices à la consolidation de l'identité professionnelle individuelle.

En effet, les diplômées et diplômés en sexologie sont généralement embauchés à des postes ayant des titres génériques tels qu'« intervenant » ou « agent de projet », ce qui peut rendre la spécificité plus difficile à affirmer (5).

Compte tenu que je n'ai pas travaillé dans un secteur d'activité où je pouvais porter mon titre d'emploi, alors c'est certain que l'appropriation est plus difficile. (P4)

Il y a peu d'emplois que tu es sexologue, quand t'es pas clinicien. Souvent, t'es intervenant, pis ARH [agent de relations humaines], tu es animateur, mais tu n'es pas sexologue, fait que je pense que souvent c'est difficile de s'identifier. (P11)

Parallèlement, plusieurs participantes et participants (10) soulèvent que la quantité de tâches liées spécifiquement à la sexologie ou à la sexualité humaine varie selon les emplois, et qu'aucun emploi n'y est entièrement lié. Le fait de ne pas mettre en pratique les connaissances et habiletés acquises lors de la formation peut progressivement entraîner la dilution et même la perte de la spécificité et de l'identité professionnelle de sexologue.

Je trouve que j'ai perdu ma longueur d'avance que j'avais. Tu sais comme quand je sortais de l'école, on dirait que tout ça, c'était plus frais, puis j'aurais aimé dans le fond le mettre en pratique beaucoup plus. Là, ç'a comme été tellement dilué dans les [nombre] dernières années que j'ai perdu cette confiance-là. [...] On perd notre spécificité. (P4)

C'est un peu ce qui arrive, je pense, avec mon identité de sexologue, elle va devenir un peu plus diffuse. Dans le sens que, c'est sûr que je vais rester à la base sexologue, mais [*l'autre domaine dans lequel je travaille au quotidien*] commence à prendre le dessus. (P5)

De surcroît, certaines personnes (5) observent que des tâches sont déléguées à d'autres professionnels, alors qu'elles devraient systématiquement être confiées à des sexologues en raison de leur champ d'expertise.

Je pense justement que tout ce qui a trait à la sexualité, à tout type d'âge, devrait être adressé par un sexologue à prime abord. C'est comme si j'ai un problème électrique, mais je fais pas venir l'électricien, je fais venir le plombier. (P1)

Dans le même ordre d'idées, il semble que les problématiques liées à la sexualité sont souvent reléguées au second plan et parfois même complètement mises de côté dans certains milieux de travail. Ainsi, certaines personnes interrogées ont l'impression que l'importance de la profession et, parallèlement de la sexualité elle-même, n'est pas reconnue, tant dans leur milieu de travail que dans la société de manière plus globale (7).

Au niveau des interventions sexo c'est souvent relégué au 2^e plan, dans un monde idéal on le ferait, mais on le fait jamais. (P4)

Je pense que cette profession-là est importante, même si c'est quelque chose encore qui est pas tellement reconnu, qui est pas tellement valorisé. On valorise tellement, la santé physique : « faisons du sport, mangeons bien », pourquoi on fait pas la même chose avec la santé sexuelle? (P16)

Une méconnaissance de la diversité et de la spécificité de la profession et de la formation (24)

La quasi-totalité des participantes et participants perçoivent une méconnaissance de la profession de la part du grand public. Tout d'abord, il semble y avoir une connaissance assez restreinte des tâches, rôles et compétences des diplômées et diplômés en sexologie, ainsi que des thématiques pouvant être abordées (20).

C'est méconnu. Les gens, tu dis sexologue [...], ils vont penser à ceux qu'ils ont vus à la télé. Pour eux, une sexologue, ça s'assoit en arrière d'une table et ça parle de cul. Ou c'est un psychologue qui va aider des couples qui ont des troubles érectiles, troubles du désir, des choses comme ça. (P21)

La majorité (14) mentionne avoir l'impression que parmi les différents profils en sexologie, le profil clinique est plus connu du grand public, et parfois même le seul qui soit connu. Certaines personnes (5) soulignent que la présence d'une majorité de cliniciennes et cliniciens dans les médias, plutôt qu'une représentativité des différents profils de la profession en fonction de leur expertise, contribue à maintenir cette vision plutôt monolithique de la profession.

Littéralement, moi quand je dis que je suis sexologue, tout le monde pense que j'ai un bureau pis je fais de la clinique. (P8)

Je pense que les gens, quand ils pensent à un sexologue ils voient vraiment la personne dans son bureau. [...] Ça a été beaucoup véhiculé par les médias, parce que les sexologues qu'on voit, c'est ça qu'ils font, ils font du bureau beaucoup [...], donc je pense que c'est ça qu'ils s'imaginent de la sexologue. (P20)

En outre, même si le profil clinique semble plus connu que les autres, l'expertise des cliniciennes et cliniciens semblerait elle aussi insuffisamment connue du grand public. Sur ce point, les répondantes et répondants rapportent avoir l'impression qu'une personne présentant une problématique de nature sexuelle ferait plus spontanément appel aux services de médecins ou de psychologues que de sexologues (5).

Les gens, encore aujourd'hui, ils vont être plus portés, même pour un problème sexuel ou un problème de couple, à aller consulter leur médecin, à la limite un psychologue. [...] Parce que c'est tabou. Parce que c'est méconnu. (P21)

Cette méconnaissance s'applique également à certains milieux de travail, où les employeurs et le personnel semblent plus ou moins bien informés des connaissances, compétences et habiletés des diplômées et diplômés en sexologie, surtout lorsque le milieu en embauche un ou une pour la première fois (15). Ainsi, lorsque l'employeur ou les collègues dans un milieu de travail ou de stage connaissent peu la profession

de sexologue, il peut s'avérer difficile de prendre sa place et de faire valoir sa spécificité.

Parallèlement, la vision de la sexualité elle-même serait souvent restreinte à la génitalité ou aux relations sexuelles, ce qui implique que le large éventail de thématiques qui peuvent être abordées en lien avec la sexualité n'est pas perçu (3).

Je trouve qu'ils voient pas nécessairement le rôle du sexologue dans sa globalité puis dans toute la finesse du travail qu'on peut faire, au niveau des différentes dimensions de la sexualité humaine, puis qui vont se limiter vraiment à l'aspect génital. [...] La sexualité c'est beaucoup plus vaste que juste la génitalité. (P17)

Ensuite, la profession et les sexologues semblent faire l'objet de préjugés et de stéréotypes qui s'actualisent généralement sous la forme de blagues ou de commentaires, principalement entendus lors de la formation initiale ou dans les contextes sociaux (23). Par exemple, l'idée que les sexologues sont plus sexualisés que la moyenne des gens semble assez récurrente (16). Ainsi, il semble parfois que les jugements sur la profession se transposent à la vie personnelle de l'individu, et non à la profession en tant que telle, comme si le fait d'exercer la profession de sexologue permettait de conclure systématiquement à certaines caractéristiques concernant la sexualité de la personne elle-même. Les autres préjugés et stéréotypes les plus fréquents concernent le manque de sérieux de la profession (8) de même que la présence de « travaux pratiques » sur la sexualité lors de la formation (4).

Aussitôt que tu parles que t'es sexologue, les gens pensent à toi et à ta sexualité. Ils pensent pas à toi et à la profession que tu vas faire. (P16)

Malheureusement il y a beaucoup de préjugés, pis c'est sûr que aux après-cours pis tout ça, c'était comme le *running gag*, tu as dû l'entendre 150 fois, mais c'était ça, c'était souvent le *running gag* « Ah, avez-vous apporté des devoirs pratiques? » Ouais, des travaux pratiques, c'était souvent la *joke* [...] pendant, quand j'étais au bac, c'est sûr que c'était « Ah », là je vais y aller

crûment, « Tu dois être cochonne ». [...] Ou tu dis que tu étudies en sexologie, souvent les gens disaient à mon chum « Ah tu es chanceux! Toi, ta blonde elle étudie en sexologie », ça c'était souvent quelque chose qu'on entendait. [...] Dans la tête du monde, sexologie = sexe. (P25)

Ainsi, la méconnaissance de la profession entraîne chez quelques participantes et participants le sentiment de devoir expliquer ce qu'est la profession et en quoi elle est importante, tant auprès du grand public qu'auprès des employeurs et des collègues (9).

Je trouve que c'est toujours défendre la profession [...], il faut toujours se prouver, faut toujours expliquer qu'est-ce qu'on fait, faut toujours expliquer ce qu'un sexologue apporte de plus qu'un autre dans le milieu professionnel. [...] Des fois ça peut être épuisant. (P2)

Je pense qu'on est constamment à s'identifier, pis on est constamment à justifier pourquoi on serait bons dans quelque chose, si tu sors de ton milieu, pis ça fait que, pour moi, ça m'amène à me remettre en question constamment. (P8)

Un manque de modèles identificatoires positifs et représentatifs (9)

Plusieurs participantes et participants (9) soulignent la présence de modèles négatifs ou peu représentatifs pour la profession de sexologue. Ainsi, un sentiment de ne pas correspondre aux modèles connus ou encore la présence de modèles considérés comme négatifs pour la profession peuvent être considérés comme des obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle.

En premier lieu, comme mentionné précédemment, le modèle du sexologue clinicien serait celui qui est le plus connu au sein du grand public (14). Or, le fait de ne pas

correspondre à ce modèle dominant peut accroître la difficulté à s'identifier au groupe professionnel.

Comment bien embrasser son identité professionnelle quand la plupart des gens vont identifier ça comme quelque chose qui ne te rejoint pas tout à fait, ou qu'il y a plus de nuances. [...] Je pense que quand tu as la maîtrise clinique, tu es sexologue, sexologue. Évidemment, tu peux aller aussi plus large, mais tu as quand même le titre auquel on s'attend, pis l'image qu'on a, une image de sexologue. Mais quand tu as le bac, c'est autre chose, je pense que c'est plus difficile probablement. (P12)

En deuxième lieu, un désaccord concernant les valeurs prônées ou encore le manque de professionnalisme observé à l'occasion par d'autres sexologues peuvent restreindre le désir de s'identifier au groupe professionnel (5). Par exemple, cette participante soulève son désaccord avec les valeurs prônées par certaines personnes ayant de l'influence dans la communauté des sexologues.

Quand c'est des gens qui ont un statut, qui est assez reconnu et qui est assez élevé [...], la société reconnaît la sexologie en regardant ces personnes-là parler. Donc je me dis, si les gens ont l'image de la sexo en écoutant parler ces personnes-là, moi je n'ai pas envie d'être associée à ça. Donc moi, j'ai créé ma propre définition, pis ma propre identité, mais ça me fait honte d'être sexologue quand je regarde ces gens-là. (P8)

En troisième lieu, les modèles présentés dans les médias sont considérés comme peu nombreux et non représentatifs de la diversité du champ de pratique et de l'étendue des compétences des diplômées et diplômés en sexologie (9). Ces personnes déplorent le manque de modèles positifs et représentatifs de sexologues dans les médias. Selon elles, certaines attitudes ou certains propos tenus par des sexologues lors de sorties dans les médias nuisent à la crédibilité de la profession.

Dans les médias, je trouve pas qu'on est très bien représentés. Des fois ça me dérange, parce que ça valide certains points de vue ou certains préjugés sur les sexologues. [...] Je trouve que ça nous enlève vraiment la crédibilité, on est quand même plus profondes que ça. (P9)

Un faible sentiment d'appartenance au groupe professionnel (12)

Tout d'abord, le réseautage socioprofessionnel serait un élément qui facilite grandement l'appropriation de l'identité professionnelle, notamment en favorisant le sentiment d'appartenance au groupe (12). À l'inverse, une absence de réseautage ou de contacts avec d'autres diplômées et diplômés en sexologie est considérée comme un obstacle à l'appropriation de leur identité professionnelle. Pour certaines personnes, surtout celles qui ne demeurent pas dans la région métropolitaine, où les diplômées et diplômés en sexologie sont moins nombreux et plus dispersés, la fin de la formation est souvent synonyme de rupture avec la communauté des sexologues.

Ensuite, les diplômées et diplômés en sexologie sont souvent les seuls représentantes et représentants de leur discipline dans leur milieu de travail, ce qui contribue à un sentiment d'isolement face à la communauté sexologique, mais aussi à un sentiment de ne pas pouvoir partager et échanger avec des collègues ayant la même formation qu'eux et pouvant les soutenir dans des périodes professionnelles plus difficiles (5). De la même façon, les diplômées et diplômés qui exercent surtout en bureau privé se retrouvent également isolés.

On fait un métier où on est isolés quand même, surtout en clinique. Tu sais, c'est toi avec le patient c'est tout. (P3)

Enfin, la nouvelle loi encadrant l'exercice de la psychothérapie (PL21) ainsi que la création récente de l'OPSQ prescrivent une définition formelle de la profession de

sexologue, incluant les actes réservés à cette dernière. À cet effet, malgré le fait que la création de l'OPSQ soit perçue comme un élément facilitateur par une majorité de participantes et participants (13), quelques participantes et participants (5) mentionnent ne pas se reconnaître dans ces éléments proposés qui leur semble non représentatifs des différents profils de la profession, notamment dans les définitions, le titre unique et les actes réservés. Selon ces personnes, ces éléments se rapporteraient principalement aux sexologues cliniciennes et cliniciens, ce qui contribue à renforcer l'idée générale du grand public selon laquelle tous les sexologues exercent en sexothérapie.

Discussion : La complexité du processus d'appropriation de l'identité professionnelle

De manière générale, les éléments perçus comme influençant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie semblent similaires à d'autres professions du domaine des relations humaines. Par ailleurs, dans la présente étude, le manque de reconnaissance et la méconnaissance de la profession constituent les thèmes les plus récurrents, mentionnés par la quasi-totalité des participantes et participants. L'importance accordée à ces thèmes pourrait être la conséquence d'une identité professionnelle collective actuellement en construction, rendant ainsi plus évidents sa méconnaissance et son manque de reconnaissance, tant auprès du grand public que dans les milieux de pratique.

L'identité professionnelle collective actuellement en construction semble donc constituer le cœur de la difficulté d'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie. Ce constat rejoint les propos de Wylie, de Colomby et Giami (2004) ayant noté un manque de clarté quant à la définition de sexologue. Le manque de clarté quant à la définition même de la profession pourrait

être attribuable à la récence de la profession ainsi qu'à la diversité du champ de pratique, ces deux éléments contribuant du même coup au manque de cohésion parmi les diplômées et diplômés en sexologie. Ainsi, le manque de cohésion parmi les sexologues pourrait également être un frein indirect à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues, tel que souligné par Fugl-Meyer et Giami (2006).

La récence de la profession, et par le fait même de sa réglementation au Québec, constitue effectivement un obstacle à l'appropriation de l'identité professionnelle, tel que suggéré dans certaines études (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013). Même si la sexologie est institutionnalisée depuis presque 50 ans au Québec, la profession demeure jeune. Or, l'identité professionnelle collective, comme l'identité individuelle, est un processus évolutif et continu (Anadón et collab., 2001). Ainsi, si l'identité professionnelle collective est trop récente en ce moment, et donc toujours en construction, il est compréhensible que les diplômées et diplômés aient plus de difficulté à se l'approprier. Plus particulièrement, la récence de la réglementation, et donc d'une nouvelle définition officielle de la profession, du champ de pratique et des activités réservées, n'est peut-être pas suffisamment intégrée par les diplômées et diplômés en sexologie, ni ancrée dans la compréhension collective du grand public. Malgré les effets bénéfiques de l'intégration au système professionnel, cette transition peut générer une période d'inconfort et d'adaptation, comme cela a été le cas pour les sages-femmes (Desaulniers, 2003). En effet, lors de la création de leur ordre professionnel, elles ont vécu une crise liée au passage entre le monde communautaire, dans lequel étaient ancrées leurs valeurs et convictions, à celui du Code des professions, qui exige une réglementation qui leur semblait contraire à leurs valeurs profondes.

Par ailleurs, les différents profils, contribuant à la diversité de la profession, rendent plus difficile une définition de la profession qui intègre l'ensemble des tâches, rôles et compétences des sexologues. Bien que les participantes et participants de la présente

étude mentionnent de nombreuses caractéristiques communes aux différents profils lorsqu'ils sont invités à définir la profession, elles et ils estiment que ces éléments de définition ne se retrouvent pas explicitement dans la définition officialisée par l'OPSQ. Ainsi, bien que le processus collectif de définition de la profession et du champ de pratique ait eu lieu, notamment dans le cadre de l'intégration de la profession à l'Office des professions du Québec, certaines participantes et certains participants notent un écart entre cette définition officielle et leur propre représentation de la profession. Pour la pratique professionnelle, un des défis est d'émettre une définition qui reflète la diversité des profils et de la pratique, tout en étant assez précise en ce qui a trait à la spécificité de la profession. En effet, tel que souligné par, Hercelinskyj et collab. (2014) en ce qui concerne les difficultés à définir une profession, notamment à cause d'une diversité en regard des rôles et des contextes professionnels, il est important d'émettre une définition de la profession qui ne soit pas trop précise afin d'être la plus inclusive possible. Face à cette recommandation, peut-on conclure que la définition actuelle est trop précise et orientée vers un seul profil ou alors que cette définition demeure inclusive en stipulant que le champ d'expertise du sexologue consiste à « évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements » (OPSQ, 2014d). Aussi, il est plausible que les sexologues exerçant la profession depuis longtemps éprouvent une certaine difficulté à s'approprier cette nouvelle définition officielle, surtout si elle ne correspond pas à celle qu'elles et ils avaient déjà intégrée.

La récence et la diversité de la profession peuvent également avoir un impact sur la méconnaissance et le manque de reconnaissance de la profession. D'ailleurs, comme de nombreux chercheurs le soulignent (Alves et Gazzola, 2011; Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011; Gibson, Dollarhide et Moss, 2010; McCrae, Askey-Jones et Laker, 2014), le manque de reconnaissance professionnelle de même que la

méconnaissance de la profession constituent des freins majeurs à l'appropriation de l'identité professionnelle, et cela semble effectivement être le cas pour la profession de sexologue. En effet, le manque de reconnaissance de même que les préjugés et stéréotypes associés à la profession peuvent faire sentir aux diplômées et diplômés en sexologie que leur profession n'est pas sérieuse, crédible ou importante. Cependant, les sexologues bénéficient d'une reconnaissance professionnelle formelle depuis la création de l'OPSQ. Par ailleurs, la récence de cette reconnaissance formelle ne s'est peut-être pas encore répandue aux milieux de pratique de même qu'au sein du grand public. Il semble que certaines tâches soient encore déléguées à d'autres professionnels, alors qu'elles devraient être attribuées à des sexologues en raison de leur champ d'expertise. En outre, ces situations devraient s'estomper puisque les milieux de pratique s'ajusteront aux nouvelles dispositions entourant les professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines. De futures recherches pourront documenter plus spécifiquement l'impact de ces nouvelles dispositions pour l'ensemble des professions visées de même que pour les milieux de pratique.

D'autre part, le cadre de Dubar (2010) peut contribuer à expliciter les processus sous-jacents à cette difficulté d'appropriation. D'abord, rappelons que l'identité attribuée correspond notamment à l'ensemble des caractéristiques propres à la profession (rôles, tâches, valeurs, compétences, habiletés, idéologie, méthodes, etc.) de même que ses spécificités. Cette identité attribuée est véhiculée d'une part par les instances formelles, soit l'institution d'enseignement et les regroupements professionnels, et d'autre part de manière informelle par l'ensemble de la population (grand public, autres professionnels, proches, etc.). L'identité attribuée est évaluée par les individus qui l'intègrent à leur façon. Or, en ce qui concerne la profession de sexologue, l'identité pour soi ne semble pas correspondre à l'identité pour autrui, et ce, pour trois raisons principales.

Tout d'abord, l'ensemble des caractéristiques propres à la profession ne serait pas clairement défini et les spécificités seraient difficiles à distinguer. En conséquence, l'évaluation et l'intégration de l'identité attribuée par les diplômées et diplômés sont d'autant plus difficiles à faire puisqu'elle demeure floue. Ainsi, le fait que l'identité collective soit toujours en construction rendrait plus difficile la capacité de se définir, donc de connaître et reconnaître ses propres caractéristiques ainsi que les spécificités de la profession, que ce soit pour soi-même (pour se l'expliquer à soi-même, et donc pour se comprendre) ou pour les autres (pour expliquer aux autres).

Ensuite, rappelons que certaines personnes ne se reconnaissent pas dans l'identité attribuée par l'OPSQ (définition de la profession et activités réservées), puisqu'ils la considèrent comme surtout associée au profil clinique.³ Or, si les diplômées et diplômés ne se reconnaissent pas dans cette identité attribuée, l'identification au groupe est d'autant plus difficile à consolider et le sentiment d'appartenance difficile à entretenir. Certaines diplômées et certains diplômés peuvent choisir de ne pas adhérer à l'OPSQ, et par conséquent se voient dans l'impossibilité de porter le titre de sexologue. Or, l'adhésion à des regroupements professionnels est reconnue comme revêtant une importance particulière pour l'identité professionnelle (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola et collab., 2011). En outre, le fait de ne pas adhérer à l'OPSQ peut restreindre les possibilités de réseautage, limitant d'autant plus le sentiment d'appartenance au groupe.

Enfin, l'identité professionnelle attribuée par le grand public, incluant les employeurs et les autres professionnels, correspondrait elle aussi principalement au profil clinique, ce qui rendrait l'appropriation plus difficile pour les diplômées et diplômés

³ À cet effet, il convient de rappeler que l'échantillon compte une majorité de diplômées et diplômés ne détenant pas de diplôme de maîtrise clinique (seulement 4/25 détiennent ce diplôme). Selon les informations fournies par le Bureau des diplômés de l'UQAM, environ 10 à 15% des diplômées et diplômés du Département de sexologie ont un diplôme de maîtrise clinique.

des autres profils. De surcroît, les nombreux préjugés et stéréotypes associés à la profession caractérisent eux aussi l'identité attribuée par les autres. Or, si certaines diplômées et certains diplômés apprécient le fait que la profession de sexologue soit différente et particulière, la marginalisation de la profession par les autres semble miner la crédibilité du groupe et engendre un besoin constant de justification qui s'avère épuisante, rejoignant ainsi les propos de Zamboni (2009), ayant indiqué que la marginalisation de la profession pouvait constituer un obstacle à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues.

En résumé, l'identité collective en construction pourrait contribuer ou même être la principale cause de la méconnaissance et du manque de reconnaissance de la profession de sexologue, et ainsi être au cœur des difficultés d'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues. Cette méconnaissance serait à son tour perpétuée par le manque de visibilité des sexologues dans les milieux de travail, de même que leur mauvaise représentation dans les médias. Sachant que la nouvelle réglementation entraîne une reconnaissance formelle et officielle de la part du système professionnel québécois, quels en seront les effets sur le manque de reconnaissance perçu des sexologues? En effet, tel que mentionné dans certaines études, la reconnaissance formelle d'une profession par le système professionnel entraîne généralement des bénéfices pour le groupe professionnel (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et collab., 2011). Il y a donc lieu de se demander quels seront les effets de ces nouveaux éléments formels à long terme, tant pour la formation initiale des sexologues que pour leur pratique professionnelle. Il est fort possible que la crédibilité et la reconnaissance de la profession s'améliorent avec le temps, ce qui contribuera sans doute à consolider l'identité professionnelle des sexologues. Ainsi, il est possible de penser que ces difficultés s'aplaniront à long terme.

Limites et contributions de l'étude

Cette étude présente certaines limites, la principale étant la représentativité de l'échantillon. Tout d'abord, les participantes et participants de l'échantillon sont plutôt jeunes, 18 sur 25 étant âgées de 25 à 34 ans. Les obstacles perçus en début de carrière peuvent différer de ceux en milieu de carrière, le développement de l'identité professionnelle suivant un processus évolutif et continu (Anadón et collab., 2001). De plus, il est plausible de croire que les volontaires à l'étude soient des personnes ayant déjà un intérêt marqué concernant l'identité professionnelle, soit parce que ces personnes éprouvent plus de difficulté à s'approprier leur identité professionnelle ou encore parce qu'elles et ils ont une réflexion particulière à cet égard. D'autre part, une proportion importante des répondantes et répondants (56%) étaient membres de l'OPSQ, ce qui peut induire un biais possible puisque l'adhésion à des regroupements professionnels, et tout particulièrement à un ordre professionnel, favorise le sentiment d'appartenance de même que le réseautage socioprofessionnel (Alves et Gazzola, 2011; Gazzola et collab., 2011; Gibson et collab., 2010; McCrae et collab., 2014).

Il n'en demeure pas moins que bien qu'il soit impossible d'assurer une représentativité de l'ensemble des diplômées et diplômés en sexologie au Québec, cette étude exploratoire contribue à une connaissance plus précise de leur identité professionnelle. D'autres études permettront d'approfondir et de consolider ces résultats quant aux obstacles à son appropriation. Notamment, il serait pertinent d'entamer d'autres études auprès d'échantillons plus vastes, de diplômées et diplômés plus âgés et plus expérimentés pour assurer une représentativité de l'ensemble de la communauté sexologique au Québec et ailleurs. Ces futures études pourraient examiner la présence ou non de différences selon l'âge, le nombre d'années d'expérience et le diplôme obtenu. En effet, plusieurs chercheurs soulignent que le

nombre d'années d'expérience professionnelle influence grandement l'identité professionnelle (Gibson, Dollarhide et Moss, 2010; Guglielmi et Sarchielli, 2006).

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier les obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie au Québec. Malgré le caractère exploratoire, cette étude contribue à une meilleure connaissance de l'objet d'étude qu'est l'identité professionnelle, tout en apportant des éléments spécifiques à la profession de sexologue. Les entrevues menées permettent de conclure que le cœur des difficultés d'appropriation de l'identité professionnelle des diplômées et diplômés en sexologie se trouve dans le constat que l'identité professionnelle collective de la profession est toujours en construction, particulièrement en raison de la récence de la profession et de la diversité du champ de pratique.

Il est clairement reconnu que la formation initiale et les associations professionnelles constituent des lieux privilégiés pour le développement de l'identité professionnelle, sans s'y limiter. À la lumière des résultats obtenus dans cette étude, certaines stratégies pourraient être explorées pour contrer les obstacles perçus. Notamment, certains éléments pourraient être mis en place afin d'augmenter la visibilité des sexologues dans les milieux de pratique et auprès du grand public, ce qui contribuerait à la démystifier. De surcroît, comme suggéré par Dollarhide, Gibson et Moss (2013), le contenu formel et obligatoire du programme pourrait inclure certains éléments concernant le développement de l'identité professionnelle. De plus, Feen-Calligan (2012) suggère aux professionnels de porter une attention particulière au contexte politique ainsi qu'à l'ensemble des actualités, principalement celles qui concernent la profession. Entre autres, la nouvelle *Loi modifiant le Code des*

professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (PL21) contribuera certainement à des changements considérables pour l'ensemble des professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines, notamment la profession de sexologue. Le Département de sexologie de l'UQAM de même que l'OPSQ sont des lieux pour y réfléchir et en discuter collectivement, dans l'objectif de mettre en place des normes et pratiques qui permettront de consolider l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues actuels et futurs.

Bibliographie

ALVES, Sara, et Nicola GAZZOLA (2011). « Professional identity: A qualitative inquiry of experienced counsellors », *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, Vol 45, No 3, p.189-207.

ANADÓN, Marta, Yvon BOUCHARD, Christiane GOHIER et Jacques CHEVRIER (2001). « Interactions personnelles et sociales et identité professionnelle ». *Revue canadienne de l'éducation*, Vol. 26, No 1, p. 1-17.

CHOUINARD, Isabelle (2007). « Transformation des formes identitaires en contexte d'émergence de la gestion de cas et enjeux pour le service social », *Revue canadienne de service social*, Vol. 24, No 2, p. 197-211.

COMITÉ TRIPARTITE (ASQ, RPSQ et Département de sexologie de l'UQAM). (2005). *La profession de sexologue au Québec [mémoire concernant l'intégration des sexologues au système professionnel présenté à l'office des professions du Québec]*. Montréal, Mémoire présenté à l'office des professions du Québec, 67 p.

DÉPARTEMENT DE SEXOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) (2015). Département de sexologie, réf. du 22 février 2013, <http://www.sexologie.uqam.ca/>.

DESAULNIERS, Marie-Paule. (2003). «La naissance de la profession de sage-femme et la crise d'identité», dans Georges-A. Legault (dir.), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 131-154.

DOLLARHIDE, Colette T., Donna M. GIBSON et Julie M. MOSS (2013). « Professional identity development of counselor education doctoral students », *Counselor Education and Supervision*, Vol. 52, No 2, p. 137-150.

DUBAR, Claude (2010). *La socialisation : Construction des identités sociales et professionnelles* (4^e éd.), Paris, Armand Colin, 251 p.

DUPRAS, André (2006). « La professionnalisation de la sexologie au Québec. », *Sexologies*, Vol. 15, No 1, p. 58-63.

FEEN-CALLIGAN, Holly R. (2012). « Professional identity perceptions of dual-prepared art therapy graduates », *Art Therapy*, Vol. 29, No 4, p. 150-157.

FUGL-MEYER, Kersten S., et Alain GIAMI (2006). « Swedish Clinical Sexologists: Who Are They? Who do they treat? », *Sexologies*, Vol. 15, No 1, p. 14-21.

GAZZOLA, Nicola, et collab. (2011). « Professional identity among counselling psychology doctoral students: A qualitative investigation », *Counselling Psychology Quarterly*, Vol. 24, No 4, p. 257-275.

GIAMI, Alain, et Patrick DE COLOMBY (2006). « La profession de sexologue en Europe : Diversité et perspectives communes », *Sexologies*, Vol. 15, No 1, p. 7-13.

GIBSON, Donna M., Colette T. DOLLARHIDE, et Julie M. MOSS (2010). « Professional Identity Development: A Grounded Theory of Transformational Tasks of New Counselors ». *Counselor Education and Supervision*, Vol. 50, No 1, p. 21-38.

GOHIER, Christiane, et Christian ALIN (dirs.) (2000). *Enseignant-formateur : La construction de l'identité professionnelle - Recherche et formation*, Paris, L'Harmattan, 304 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2009). *Projet de loi no 21 : loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*, Québec, Gouvernement du Québec, 16 p.

GUGLIELMI, Dina, et Guido SARCHIELLI (2006). « La professionnalité des psychologues : acquisition de compétences et processus de professionnalisation », *Psychologie du Travail et des Organisations*, Vol. 12, No 3, p. 185-200.

HERCELINSKYJ, Gylo, Mary CRUICKSHANK, Peter BROWN et Brian PHILLIPS (2014). « Perceptions from the front line: Professional identity in mental health nursing », *International journal of mental health nursing*, Vol. 23, No 1, p. 24-32.

MCCRAE, Niall, Sally ASKEY-JONES, et Caroline LAKER (2014). « Merely a stepping stone? Professional identity and career prospects following postgraduate mental health nurse training », *Journal of psychiatric and mental health nursing*, Vol. 21, No 9, p. 767-773.

MOSS, Julie M., Donna M. GIBSON, et Colette T. DOLLARHIDE (2014). « Professional identity development: A grounded theory of transformational tasks of counsellors », *Journal of Counseling & Development*, Vol. 92, No 1, p.3-12.

OPSQ (2015). *Le sexologue*, ref. du 31 juillet 2015, <http://opsq.org/le-sexologue/>

PAILLÉ, Pierre, et Alex MUCCHIELLI (2003). « L'analyse thématique », dans Pierre Paillé et Alex Mucchielli (dirs.), *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, p. 123-145.

TESSIER, Sarah. (2013). *La profession de sexologue au Québec dans le contexte des activités professionnelles consacrées à l'agression sexuelle et à la violence dans les relations intimes [mémoire de maîtrise]*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 152 p.

VIVIERS, Simon (2014). *Souffrance identitaire de métier : Des conseillères et des conseillers d'orientation s'interrogent sur le présent et l'avenir de leur profession en milieu scolaire [thèse de doctorat]*, Québec, Université Laval, 424 p.

WYLIE, Kevan R., Patrick DE COLOMBY, et Alain J. GIAMI (2004). « Sexology as a profession in the United Kingdom », *International Journal of Clinical Practice*, Vol. 58, No 8, p. 764-768.

ZAMBONI, Brian (2009). « Identity, training, and expertise among sexual health professionals », *International Journal of Sexual Health*, Vol. 21, No 2, p. 132-144.

CHAPITRE VI

RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES

L'analyse thématique des résultats a été effectuée séparément pour chacun des trois objectifs de l'étude. Les obstacles à l'appropriation de l'identité professionnelle sont présentés dans le chapitre précédent. Les résultats des deux autres objectifs sont donc présentés dans le présent chapitre, soit la représentation de la profession (6.1) puis les facilitateurs et stratégies permettant de favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle (6.2).

6.1 La profession de sexologue : un champ de pratique diversifié aux multiples identités

L'analyse du discours des participants portant sur leur représentation globale de la profession a permis d'identifier quatre principaux thèmes : la spécificité de l'objet d'étude, la mission commune, les compétences partagées et distinctes au sein de la profession, de même que les valeurs et le savoir-être souhaitables pour l'ensemble des sexologues.

6.1.1 Une spécificité résidant d'abord dans l'objet d'étude (25)

Tous les participants indiquent que la spécificité de la profession de sexologue réside d'abord et avant tout dans l'objet d'étude, soit la sexualité humaine. Par ailleurs, plus de la moitié des participants (15) précisent que ce n'est pas seulement l'objet d'étude en soi qui est spécifique, mais aussi le développement, lors de la formation, d'une

vision de l'être humain et de sa sexualité qui est globalisante, multi ou interdisciplinaire et multidimensionnelle.

On se distingue, je pense, de par notre apprentissage à l'université, où c'est multidisciplinaire, où ça nous amène une vision plus large de la sexualité, autant une vision anthropologique, une vision historique, aussi avec les cours de bio, ben on a un peu plus de fondements biologiques. (P5)

Dans notre formation à la base, y'a une vision très globale, je reviens souvent avec ça parce que je trouve que c'est ça une des forces qu'on a, on a une vision très large, très globale de la sexualité humaine, très englobante. (P24)

6.1.1.1 *La dimension pratique, concrète et professionnelle du baccalauréat (4)*

De surcroît, les diplômés en sexologie se distinguent d'autres professionnels par leur approche et leur intervention plus concrète, notamment dû au fait que le baccalauréat est une formation professionnelle comportant de nombreux cours pratiques ainsi qu'un stage axé sur l'intervention (4). La formation professionnelle consiste en un atout pour les diplômés du baccalauréat qui peuvent intégrer le marché du travail dès l'achèvement du programme. En outre, cette formation les prépare également à entamer des études de cycles supérieurs, s'ils le désirent.

Je pense qu'une des forces de la formation qu'on a c'est qu'elle est professionnelle dès le bac, donc elle nous habilite dès le bac à faire de la relation d'aide, produire des programmes d'intervention, poser un regard sur ces programmes-là aussi. En même temps elle nous ouvre les portes sur la maîtrise qui est plus large au niveau des rôles, pis là j'inclus l'aspect plus thérapeutique, l'aspect plus recherche. (P24)

6.1.1.2 *Un professionnel parmi tant d'autres (8)*

Par ailleurs, pour quelques participants (8), la spécificité demeure difficile à cerner. En effet, certains ont de la difficulté à identifier les compétences qui les distinguent d'autres professionnels du domaine des relations humaines. Ainsi, outre les connaissances plus pointues sur la sexualité, les diplômés en sexologie se distingueraient peu des autres professionnels du domaine des relations humaines.

Je pense que [les sexologues] se distinguent surtout par le sujet, parce que, pour avoir travaillé avec beaucoup de travailleurs sociaux, des psychologues bacheliers, des criminologues, des conseillers en orientation, je me rends compte que, on avait sensiblement les mêmes cours, ou les mêmes compétences, mais juste dans des thématiques différentes. Y'a de la relation d'aide, y'a de l'intervention, y'a de la transmission de savoir, y'a de la sensibilisation, toutes ces composantes-là sont les mêmes, sauf que c'est la thématique qui est différente. (P20)

6.1.2 *Une mission commune : valoriser l'importance de la sexualité humaine (25)*

Tous les participants indiquent que les sexologues ont comme mission commune de valoriser l'importance de la sexualité humaine auprès des individus, du grand public et dans les milieux de pratique. Cette mission leur apparaît d'autant plus importante puisque certains considèrent que cette sphère est souvent reléguée au second plan socialement, peu d'importance y étant accordée (7). Ainsi, certains participants soulignent que les problématiques de nature sexuelles ne semblent pas faire partie des priorités sociales, notamment dans le cadre des décisions gouvernementales. Les diplômés en sexologie considèrent donc avoir ce rôle à jouer, tant au point de vue individuel que social.

C'est de s'assurer de mettre à l'avant-plan la sexualité humaine. Pis contribuer à l'appropriation de cette sexualité-là, que ce soit en niveau individuel, puis à un niveau social, et professionnel aussi. (P24)

6.1.2.1 *Viser l'épanouissement sexuel des individus (14)*

La majorité des participants (14) indique que les sexologues ont comme mandat de contribuer au bien-être sexuel des gens de manière individuelle. Plus précisément, la mission ou la fonction globale des diplômés en sexologie serait de viser l'épanouissement sexuel des individus, de favoriser leur bien-être sexuel, de les guider dans l'appropriation de leur sexualité et de promouvoir une sexualité saine et positive.

Tout le monde travaille dans un but, y'a un but qui est commun, je pense, un tronc commun, c'est d'amener les personnes à un mieux-être, au niveau de cette sphère-là de leur vie qu'est la sexualité. (P16)

6.1.2.2 *Un rôle d'éducation et de transfert des connaissances (23)*

En plus d'avoir une fonction visant à aider les gens de façon plus individuelle, la quasi-totalité des participants (23) souligne que les diplômés en sexologie ont également un rôle à jouer dans une optique plus sociale, auprès de la collectivité et d'autres professionnels.

D'abord, le rôle d'éducation auprès de la collectivité signifie essentiellement la transmission d'informations justes et la démystification de la sexualité (17). L'importance de ce rôle est justifiée par plusieurs arguments. Malgré l'importance de la sphère sexuelle, plusieurs participants (9) affirment que la sexualité est encore

taboue en société et que le discours sur la sexualité est peu présent, notamment dans les familles et les écoles. Par ailleurs, d'autres (7) sont d'avis que la société est hypersexualisée et que la sexualité y est surexposée, voire banalisée. Ainsi, une pléthore d'informations sur la sexualité est accessible, notamment par l'entremise d'Internet, rendant plus difficile la discrimination de la qualité de ces informations, d'où le besoin des diplômés en sexologie pour aider à transmettre des informations plus justes. De plus, la vision même de la sexualité serait souvent restreinte à la génitalité ou aux relations sexuelles (3). Cette vision restreinte dénoterait une méconnaissance de la sexualité en général.

En conséquence, les diplômés en sexologie ont un rôle important à jouer, notamment pour éduquer la société en transmettant les informations justes, en défaisant les nombreux mythes associés à la sexualité de même qu'en la normalisant, sans la banaliser (9). Les diplômés en sexologie se considèrent donc comme importants en société puisqu'à leur avis, ils font partie d'une minorité de professionnels qui possèdent les connaissances et l'aisance nécessaires pour aborder la sexualité d'une manière ouverte.

Ben le fait qu'on en parle partout, de sexualité [...]. Oui c'est sûr que le fait qu'il y en a, je veux dire y'en a dans nos blagues, quand on mange sur l'heure du dîner, y'en a dans les pubs, y'en a dans les films, pis y'en a partout, fait que c'est *cool*, dans le sens que ça peut être une libération, c'est le *fun* que ce soit ouvert. Mais je trouve que justement le rôle du sexologue ça va être peut-être d'arriver à en parler, pas sérieusement, mais avec des bonnes informations, je vais dire de même, sérieusement, au lieu que ce soit toujours sous le couvert de la blague, ou de l'humour. Je trouve que c'est quelque chose qu'on a à faire, que dans le discours public, ou que quand on parle de sexualité, qu'il y ait des gens qui en parlent pour de vrai, avec les bons mots. (P22)

En second lieu, les sexologues ont un rôle de transfert des connaissances auprès d'autres professionnels. En effet, plusieurs participants (12) soulignent l'importance

des diplômés en sexologie dans différents milieux pour compléter ou compléter des équipes de travail multidisciplinaires, que ce soit dans des contextes plus formels d'enseignement ou de formation, ou encore de façon plus informelle, dans le travail d'équipe et la collaboration interprofessionnelle.

Pour avoir rencontré plein de professionnels en sciences humaines, autant enseignants que n'importe qui, dieu sait que les autres ne sont vraiment pas toujours à l'aise de parler de sexualité, et là, je ramène ça à mon travail : combien d'enseignants m'ont dit « Dieu merci, tu abordes la violence sexuelle, je ne suis pas à l'aise de le faire dans ma classe ». [...] Donc, je pense que, une chance que la profession existe, pis on s'assure que ceux qui sont en sexo sont à l'aise avec le thème, pis ça peut faciliter la *job* de ben du monde. [...] Pis, eux autres, ils sont tous déboussolés, juste parce que le thème c'est la sexualité. Fait que, vraiment là, on se distingue par notre aisance, pis il faut qu'il y en ait des sexologues, même si on n'est peut-être pas si représentés que ça dans le monde du travail là, je te dis qu'on les aide nos gens qui nous appellent au bureau. (P11)

De surcroît, la majorité des participants mentionne une diversité de phénomènes, de problématiques ou de thématiques qui appuient la pertinence de la profession de sexologue dans la société actuelle (21). Parmi les enjeux soulevés, certains sont plus fréquemment exprimés par les participants. Plusieurs participants soulignent l'importance des sexologues pour la sensibilisation, la prévention et l'intervention concernant les relations amoureuses saines et égalitaires (9). D'autres soulignent la gravité de la violence sexuelle (8). Parallèlement, certains participants mentionnent l'influence omniprésente d'Internet et de la pornographie sur la sexualité (8). De surcroît, le phénomène de l'hypersexualisation est mentionné par quelques participants (7).

6.1.3 Des compétences partagées et des compétences distinctes en fonction du diplôme (25)

La totalité des participants identifie plusieurs compétences impliquées dans la pratique des diplômés en sexologie, dont certaines sont ou peuvent être acquises par l'ensemble des diplômés, alors que d'autres sont plus spécifiques à un des profils de diplômés. Ainsi, bien que les sexologues partagent une mission commune, la manière ou les moyens pris pour la mettre en œuvre peuvent différer, ces moyens correspondant entre autres aux fonctions, tâches et compétences des sexologues.

6.1.3.1 *Des compétences partagées au sein de la profession (25)*

De manière générale, les participants sont d'avis que, même s'ils ne les effectuent pas toutes de façon quotidienne, les diplômés en sexologie, peu importe leur profil, sont habilités à effectuer de nombreuses tâches et à exercer une multitude de fonctions dans le cadre de leur travail.

La quasi-totalité des participants (22) indique que l'intervention est une des compétences les plus communes des diplômés en sexologie, tous profils confondus. Les diplômés en sexologie ont donc un rôle d'accompagnant ou de guide pour les individus. Concrètement, l'intervention peut se faire de manière ponctuelle, par la relation d'aide, la thérapie individuelle, familiale, de couple ou de groupe, ou encore par l'animation d'ateliers ou de formations. Elle se fait également par l'entremise de planification et d'animation de programmes, compétence plus précise nommée par quelques participants (4). Les diplômés en sexologie seraient notamment habiles dans la création d'outils et seraient également en mesure de poser un regard critique sur ces différents programmes et outils d'intervention.

L'éducation à la sexualité est un concept intimement lié à l'intervention sexologique pour une très forte proportion de participants (23). En effet, l'éducation à la sexualité, qui englobe également d'autres tâches ou activités plus précises, peut elle-même être comprise comme étant incluse dans l'intervention, dans la mesure où il y a souvent une part d'éducation lors de l'intervention, ou vice versa, l'intervention pouvant être considérée comme un moyen pour éduquer, au même titre que la recherche, l'enseignement et la formation, la création de politiques, de programmes, de campagnes, etc. L'éducation peut prendre plusieurs formes telles que la transmission d'informations, la sensibilisation, la prévention ou encore la promotion.

C'est aussi, un sexologue, un accompagnant d'une personne dans sa vie sensuelle, dans sa vie érotique. Donc, quelqu'un qui peut être un guide, un accompagnant, un éducateur, pour, comment dire, accompagner la personne vers plus de présence à sa sensualité, puis à cette sensualité dans un lien avec l'autre personne. (P3)

On est là pour faire beaucoup de sensibilisation, de promotion, et d'informer les gens au niveau de la sexualité, de les sensibiliser à différentes problématiques qu'y peuvent vivre ou qu'y vont vivre. (P10)

C'est tous des éducateurs, des personnes qui vont être capable d'expliquer [la sexualité], de la démystifier de façon compréhensive, pis après ça de faire le travail qui est demandé avec la personne. Si c'est en thérapie, c'est un cheminement X, mais si c'est en animation, ben là c'est de les accompagner, de les faire réfléchir. (P18)

6.1.3.2 *Des compétences distinctes en fonction du diplôme (18)*

Les participants se servent de différents termes pour faire référence aux diplômés. De manière générale, ils utilisent le terme « sexologue » (20). Parallèlement, quelques participants (5) utilisent fréquemment les termes « sexologue-éducateur », « sexologue-clinicien », « sexologue-chercheur » pour établir une distinction entre les

sexologues, selon le diplôme obtenu. Ainsi, bien que plusieurs compétences s'appliquent à l'ensemble des diplômés en sexologie, les participants formulent généralement des distinctions plus évidentes selon le diplôme obtenu ou le profil.

D'abord, le sexologue bachelier, ou éducateur, est généralement considéré comme un éducateur ou un intervenant de première ligne qui accompagne des individus ou un groupe dans une optique de relation d'aide, d'éducation, de sensibilisation, de prévention ou de promotion liées à la sexualité. Le terme « sexologue-éducateur » ou « sexologue bachelier » est utilisé par quelques participants (7).

Un sexologue bachelier [...] c'est beaucoup un rôle pour moi qui est de l'éducation pis de sensibilisation, donner les bonnes informations aux gens pour qu'ils y aient accès facilement, vulgariser l'information aussi, la rendre accessible. Pis autant de l'intervention individuelle que de groupe, je trouve aussi les deux s'y prêtent bien pour un sexologue bachelier. (P22)

Ensuite, bien que la thérapie ou psychothérapie soit une fonction nommée par plusieurs participants (17), l'utilisation du terme « sexologue-clinicien » est moins fréquente (8). Les participants qui décrivent la thérapie expliquent que c'est une forme d'intervention qui se caractérise notamment par une relation régulière et de plus longue durée, comparativement à l'intervention ponctuelle ou la relation d'aide. De plus, la thérapie comporte une dimension de traitement ou de soin à proprement parler et est destinée à des individus, des couples ou des groupes aux prises avec des difficultés ou des problématiques diverses relativement à la sexualité. Cette tâche est réservée aux diplômés de la maîtrise clinique.

La fonction du sexologue, qui va peut-être faire plus du counseling, ben ça va être vraiment de faire une psychothérapie avec la ou les personnes qui souhaitent, selon encore là l'évaluation qu'elle va faire, la demande des gens, mais peut-être plus dans un niveau avec un suivi, sur une plus longue durée, peut-être plus serré aussi. (P6)

Plus comme clinicienne, la thérapie sexuelle, pour aider des personnes à pallier les difficultés qu'ils vont rencontrer, plus amoureuses, ou dans le couple, ou sexuelles, ou au niveau des dysfonctions. (P7)

Bien que près de la moitié des participants (12) mentionne que la recherche est une des compétences des diplômés en sexologie, seulement la moitié d'entre eux utilisent le terme « sexologue-chercheur » (6). Les diplômés qui font de la recherche analysent, évaluent et tentent de comprendre différents phénomènes ou encore peuvent œuvrer à la création d'outils ou de programmes d'intervention. La recherche vise notamment l'avancement des connaissances, mais sert aussi à alimenter la pratique de l'ensemble des diplômés en sexologie à l'aide de données empiriques. Bien que les diplômés de tous les profils soient habilités à effectuer certaines tâches associées à la recherche, telles que la recension d'écrits, la recherche scientifique est généralement effectuée par les diplômés du programme de maîtrise recherche-intervention. Cette tâche est décrite comme particulièrement importante pour l'avancement des connaissances empiriques et la crédibilité scientifique dans un domaine qui est toujours en évolution.

Par la recherche, en développant des outils ou des programmes, ou en amenant une meilleure compréhension justement de ce qu'on peut vivre, quand on vit des problématiques dans ces sphères-là, pour que les sexologues-éducateurs ou les sexologues-cliniciens puissent mieux aussi comprendre ce que les gens peuvent vivre comme difficulté au plan de leur sexualité [...] Le sexologue-chercheur, dépendamment dans quel domaine il travaille, il va être là aussi pour aider les gens en comprenant mieux leur situation, pis en développant des outils ou des programmes pour l'aider à augmenter son mieux-être affectif et sexuel, et en retour ça va aider la profession, aussi, à mieux comprendre, ce que les gens peuvent vivre. Au même titre que les cliniciens qui ont l'expérience avec les gens sur le terrain, ils vont entendre des situations, qui vont alimenter aussi, la recherche, pis les éducateurs-sexologues aussi. (P16)

6.1.4 Des valeurs et un savoir-être souhaitables (25)

La totalité des participants mentionne divers éléments qui, selon eux, doivent idéalement faire partie des valeurs et du savoir-être des professionnels en sexologie. Certaines de ces caractéristiques se rapportent à des valeurs alors que d'autres font plutôt référence au savoir-être plus général à développer. De plus, certaines de ces caractéristiques ne sont pas spécifiques à la sexologie, mais plutôt attendues pour l'ensemble des professionnels œuvrant dans le domaine des relations humaines.

6.1.4.1 *Des valeurs s'articulant autour du respect (24)*

La quasi-totalité (24) des participants indique que certaines valeurs professionnelles sont communes aux diplômés en sexologie et guident leur pratique. Certaines valeurs ont été précisées de manière plus marquée lors des entrevues. D'abord, la majorité des participants (16) indique que le respect est une valeur prioritaire pour les diplômés en sexologie. Le respect se décline sous plusieurs aspects, tel que le respect de la demande, des limites, du rythme et des valeurs de la personne aidée. Pour certains participants, cette valeur est d'autant plus importante en regard du caractère intime de la sexualité. Quelques participants (4) ajoutent que la notion de respect s'applique également à soi en tant que professionnels. Selon eux, il est donc également important de se respecter eux-mêmes, dans leurs limites personnelles et professionnelles.

C'est sûr que le respect rentre là, mais tout professionnel selon moi devrait avoir ça dans sa définition de valeur. Mais, quelqu'un qui travaille avec les êtres humains, pis même les chercheurs qui eux vont aller chercher des données scientifiques, mais qui viennent la plupart du temps d'êtres humains, je pense que le respect doit être en priorité. (P1)

Les valeurs du sexologue. Le respect de soi, pis des autres, je dirais que c'est au cœur de la sexologie. (P25)

Le respect est aussi présent dans l'ouverture à la différence et l'absence de jugement. Sur ce point, une grande majorité de participants (20) soulève l'importance d'un de ces deux éléments pour la pratique professionnelle des diplômés en sexologie, plusieurs d'entre eux mentionnant les deux (8). L'ouverture d'esprit ou l'ouverture en général réfère principalement à la capacité d'accueillir, d'entendre et de recevoir les autres dans ce qu'ils sont (15). Cette ouverture se rapporte également à la diversité des pratiques, phénomènes et réalités dans la sphère de la sexualité. L'absence de jugement fait référence à l'importance de ne pas juger les gens, leurs pratiques, leurs préférences, etc., ou à tout le moins de mettre les jugements de côté dans la pratique professionnelle (15). La pratique professionnelle exempte de jugement est d'autant plus importante parce que les gens posent eux-mêmes des jugements négatifs sur leur propre sexualité.

Je pense que tout ce qui est la notion d'ouverture, ouverture à l'autre, ouverture d'esprit aussi, dans la compréhension des différents phénomènes, du vécu en fait, de la réalité, du vécu des gens. Je parle en recherche, cette ouverture d'esprit là, l'ouverture à l'autre parce que veut veut pas, peu importe dans quelle sphère on est, on entend des choses : en thérapie, en éducation, en recherche on le lit ou on les entend dans les entrevues ou dans les questionnaires, fait que on a accès à un vécu, je pense qu'on a à avoir cette ouverture-là pour l'accueillir. (P24)

Souvent les gens vont se juger dans ce qu'y vivent au niveau de la sexualité, ou comme pas le comprendre, fait que je trouve vraiment, une valeur, ça peut vraiment avoir l'air comme, très de base, mais, de normaliser et d'accueillir dans le non-jugement. (P9)

6.1.4.2 *L'éthique et le professionnalisme considérés comme particulièrement importants en regard de la sensibilité entourant la sexualité humaine (8)*

Un certain nombre de participants (8) souligne l'importance de l'éthique, du professionnalisme et de la confidentialité pour la pratique des diplômés en sexologie. Notamment, les participants mentionnent l'importance de porter une attention particulière à son image professionnelle puisqu'elle contribue à la crédibilité des messages véhiculés par les diplômés en sexologie. Quelques participants indiquent également l'importance de parler de sexualité d'une manière saine, positive et sans tomber dans la vulgarité pour éviter de miner la crédibilité de la profession de sexologue.

Dans cette profession-là, je pense que on se doit d'avoir encore plus ce souci professionnel, parce que j'ai l'impression que la sexualité est encore taboue pour les gens [...]. Donc au niveau du professionnalisme, de l'éthique [...], on a vraiment une image à faire respecter comme sexologue, peut-être justement parce que les gens ont beaucoup de préjugés vis-à-vis, ben moi je trouve qu'ils ont des préjugés vis-à-vis notre profession. Donc, je pense qu'on se doit d'être encore plus, de faire preuve d'encore plus de professionnalisme que peut-être d'autres professions, j'ai l'impression. (P10)

6.1.4.3 *Le savoir-être des diplômés en sexologie (19)*

Lorsque questionnés sur les valeurs, plusieurs participants (19) font également référence au savoir-être des diplômés en sexologie de manière générale. Plusieurs participants (13) indiquent que les diplômés en sexologie développent une aisance et une ouverture pour aborder les thématiques reliées au domaine de la sexualité humaine. Ce savoir-être permet d'accueillir les individus dans un climat de non-jugement et assure une sensibilité à tout ce qui entoure le caractère intime et complexe de la dimension sexuelle. De surcroît, près de la moitié des participants

(12) indiquent que l'empathie et l'écoute sont importantes à développer pour les diplômés en sexologie.

Je pense qu'il y a quelque chose autour des habiletés aussi, et de l'aisance à intervenir sur de la matière sexuelle. Je pense que ça, c'est le propre des sexologues aussi. On a plus d'aisance, je pense, que d'autres professions. (P3)

Si [une formation] est livrée par la sexologue, ou si c'est livré par l'éducatrice, c'est pas la même formation tout à fait qui est livrée, quand on tient compte des échanges, des questions et des réactions possibles. Donc on peut dire qu'on est mieux préparé, puis on peut mieux détecter, on peut mieux soutenir. Je pense sincèrement qu'y a une valeur ajoutée. (P4)

Tu vois là où toi t'as une zone de confort, une force. Quand je dis une zone de confort, c'est dans ce sens-là. Une force par rapport aux différents contextes éducatifs, différents contextes d'intervention qui touchent la sexualité, que moi j'étais « ah ben », j'ai une aisance à pouvoir travailler sur tel aspect alors que les autres, oups y'en avait peut-être un peu moins, ils manquaient peut-être un peu d'outils. Mais par ma formation de sexologue, j'avais acquis quelque chose que les autres avaient pas. (P24)

6.2 La formation, l'expérience, l'appartenance au groupe et la visibilité comme facilitateurs

Le troisième et dernier objectif de cette recherche consiste à dégager les facilitateurs et stratégies pouvant favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle. L'ensemble des participants a été questionné quant aux éléments qui facilitent l'appropriation de l'identité professionnelle chez les diplômés en sexologie. Ils ont également été invités à formuler des suggestions quant à des stratégies à mettre en place pour favoriser l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues futurs et actuels. Dans cette section, quatre grands thèmes ont émergé des analyses : les apports de la formation initiale, les bénéfices de l'expérience professionnelle et l'importance des conditions de travail, l'importance de l'appartenance au groupe professionnel de même que les stratégies entourant la promotion de la profession.

6.2.1 Les apports de la formation initiale (21)

La grande majorité des participants (21) font mention d'éléments facilitateurs qui sont liés à la formation initiale en sexologie. Tout d'abord, les participants soulignent avoir apprécié le contenu des cours, les sujets abordés de même que les travaux effectués tout au long du programme de baccalauréat. Le cours le plus fréquemment nommé est un cours obligatoire portant sur l'intégration et la maturation professionnelles, généralement suivi lors de la dernière année du parcours (7). Les participants soulignent les bienfaits de ce cours en regard des réflexions entourant la profession de sexologue et considèrent qu'il contribue tout particulièrement à la construction de l'identité professionnelle de sexologue.

De plus, quelques participants (5) concluent que la formation au baccalauréat a favorisé le développement d'un meilleur esprit critique, qu'ils considèrent comme un atout important pour leur pratique professionnelle. D'autres (8) soulignent leur appréciation de l'ensemble des cours plus pratiques du baccalauréat, incluant le stage professionnel, qui permet une mise en application des connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Ensuite, quelques participants (7) indiquent avoir fortement bénéficié d'être exposés à la diversité du champ de pratique de la profession, soit par les enseignants ou encore lors de témoignages d'anciens diplômés lors de cours ou d'activités parascolaires. Cette exposition permet d'avoir des exemples de professionnels ayant des emplois différents tout en mettant en évidence la diversité des contextes professionnels dans lesquels les diplômés en sexologie peuvent exercer. Certains participants ayant fait mention de cet élément suggèrent un plus grand nombre d'invités de même qu'une plus grande diversification de profils professionnels chez ces invités.

Des professionnels qui sont sexologues, bacheliers ou, cliniciens, ou quoi que ce soit, ils les invitent à ces midis-discussions là, puis ça peut être très inspirant pour certains étudiants, donc ça peut augmenter la motivation à devenir ou rester sexologue, donc je pense que ça, c'est une mesure qui devrait être augmentée ou maintenue (P13)

En début de bac, on avait plusieurs personnes qui venaient nous parler de leur carrière en sexo, pis ça, ça a eu beaucoup d'impact aussi sur comment voir la sexo, comment voir ce qu'on pouvait faire comme sexologue, où y'avait de la *job*, quels champs on pouvait explorer. (P17)

Par ailleurs, certains participants (7) émettent différentes suggestions concernant l'amélioration ou la mise à jour du contenu de la formation, par exemple, l'ajout de cours pratiques en intervention ou en relation d'aide au baccalauréat ou encore la réintégration de certaines approches spécifiquement sexologiques telles que la sexoanalyse et le sexocorporel dans le programme de maîtrise clinique⁴.

Parallèlement, d'autres (3) indiquent l'intérêt d'avoir plus de stages au cours de la formation, ou que ces stages viennent plus tôt dans le cheminement. Les stages pourraient être plus courts et prendre différentes formes, par exemple celle d'une journée d'observation. Un plus grand nombre de stages permettrait aux étudiants d'être exposés à une plus grande variété de milieux et de clientèles, favorisant ainsi la découverte d'intérêts personnels et l'application de compétences multiples.

De surcroît, quelques participants (6) soulignent l'importance du rôle des enseignants, notamment parce qu'ils peuvent être considérés comme des mentors, mais aussi pour valoriser l'ensemble des pratiques professionnelles liées à l'exercice de la sexologie,

⁴ L'approche sexocorporelle a été retirée du programme en 1992, notamment parce qu'elle était peu choisie par les stagiaires et parce qu'aucun professeur ne pouvait se porter responsable de son enseignement, alors que la sexoanalyse a été intégrée à l'approche psychodynamique en 2011, moins d'importance y étant maintenant accordée.

pour aborder directement le sujet de l'identité professionnelle dans les cours ou encore pour favoriser l'intégration des étudiants dans différents projets.

6.2.2 Les bénéfices de l'expérience professionnelle et l'importance des conditions de travail (12)

Près de la moitié des participants (12) souligne l'influence particulièrement positive de différents éléments liés à l'expérience professionnelle pour leur identité professionnelle. Tout d'abord, quelques participants (3) expliquent que l'identité professionnelle se construit et évolue avec le temps, au fil des expériences professionnelles. D'autres (5) ajoutent que le nombre d'années d'expérience ainsi que la diversité des expériences professionnelles contribue grandement à mieux s'approprier leur identité professionnelle. Ensuite, plusieurs participants (10) indiquent qu'à de nombreux égards, le milieu de travail a une grande importance pour l'identité professionnelle. Notamment, le fait d'être embauché dans un milieu qui connaît et reconnaît les sexologues est mentionné par plusieurs comme étant d'une grande aide pour l'identité professionnelle. De plus, la présence d'autres sexologues dans le milieu peut également être un facilitateur, entre autres parce que cela assure une plus grande connaissance de la profession de la part des employeurs et des collègues, et aussi pour permettre des échanges avec des collègues provenant de la même discipline.

Ben c'est sûr que quand il y a un sexologue dans une équipe, ça facilite le fait, quand tu embarques dans un travail où il y a déjà des gens qui ont les études en sexo, ben ça facilite l'intégration du nouvel employé, quand il y a quelqu'un qui a déjà fait sa place, ou la trace. (P11)

6.2.3 L'appartenance au groupe (22)

La quasi-totalité des participants (22) souligne l'importance de l'identité professionnelle collective en faisant référence à une multitude d'éléments. Tout d'abord, plusieurs participants (10) soulignent l'importance de la cohésion dans le groupe professionnel. D'ailleurs, certains participants (3) soulèvent l'importance d'un meilleur arrimage entre le Département de sexologie de l'UQAM et les différents regroupements professionnels d'une manière générale, que ce soit pour l'organisation d'activités, pour la définition de la profession ou pour la représentation des diplômés dans les milieux. Selon eux, cette collaboration permettrait une plus grande cohésion entre les diplômés en sexologie.

Ensuite, près de la moitié des participants (12) indique que le réseautage socioprofessionnel est un élément très important pour l'identité professionnelle. Selon les participants, le réseautage peut se décliner de différentes façons, mais de manière générale, il s'applique à l'ensemble des échanges entre sexologues. Ainsi, le simple fait de côtoyer d'autres sexologues et d'échanger avec eux, que ce soit dans la sphère privée ou dans la sphère professionnelle, est un élément facilitateur pour l'appropriation de l'identité professionnelle (3). Entre autres, les échanges avec des sexologues côtoyés dans le milieu de travail, par l'entremise de regroupements professionnels, lors d'activités de perfectionnement ou dans des activités de socialisation, contribueraient à solidifier le sentiment d'appartenance au groupe professionnel. Parallèlement, les échanges avec des professionnels provenant d'autres disciplines ont également un impact positif pour l'identité professionnelle. En effet, la présence et les échanges avec ces autres professionnels conduisent les sexologues à mieux se définir et à se distinguer davantage afin de mieux affirmer leur spécificité.

Côtoyer d'autres sexologues, clairement. Mais pas juste les côtoyer, mais voir qu'est-ce qui est fait, c'est quoi les tâches que les autres font, quelle genre de *job* ils ont, quelles compétences ils développent, sur quels sujets ils travaillent. [...] voir le développement professionnel des autres pis échanger aussi. (P22)

Je pense que l'échange, le partage avec, soit d'autres sexologues ou des personnes qui se questionnaient ou qui œuvrent peut-être dans des professions qui sont autour, mettons un psychologue ou un travailleur social, donc eux, c'est en échangeant avec eux, en voulant me distinguer de ces professions-là, j'ai dû trouver c'est quoi la spécificité sexologique, c'est quoi la couleur sexologique, comment on se distingue d'un travailleur social [...]. Je pense que le contact aux autres professionnels, autres que sexologue, va permettre aussi de se définir, pis comme souvent on va travailler dans des équipes interdisciplinaires, ça devient probablement aidant pour la construction de l'identité du sexologue, bien qu'il en ait une idée, pis qu'il ait sa propre, comme moi j'étais au bac, j'avais mon idée, comme je disais tantôt, ma vision a évolué aussi, mais c'était aussi beaucoup par le contact, les échanges, etc. (P24)

Ensuite, quelques participants (5) soulignent l'importance de l'ensemble des regroupements professionnels pour l'identité professionnelle, notamment parce qu'ils contribuent à la vitalité de la profession et au sentiment d'appartenance au groupe professionnel, mais également pour leur potentiel de réseautage. D'autre part, certains d'entre eux (2) indiquent que les activités de réseautage ou de socialisation, ou à tout le moins certaines d'entre elles, devraient être destinées à tous les diplômés, et non réservées à ceux et celles qui sont membres des différents regroupements officiels tels que l'OPSQ ou l'ASQ.

Ça serait le *fun* qu'il y ait des événements sociaux, mais il est toujours lié à une adhésion. [...] Donc, je ne sais pas, s'il y avait quelque chose de *at large*, pour tout le monde, membre, pas membre, ça serait plus le *fun*, il y aurait peut-être plus un sentiment de communauté. Parce que dans le fond, c'est quoi la communauté présentement? C'est-tu le diplôme? C'est-tu parce que t'es gradué que tu fais partie de la communauté? [...] Je pense qu'elle est un peu éclatée comme ça. Moi je ne la vois pas la communauté des sexologues. (P8)

Quelques participants (7) indiquent qu'il serait avantageux pour les diplômés en sexologie de pouvoir participer à davantage d'activités de socialisation ou de réseautage, soit sous la forme de soirées entre amis ou collègues ou encore de groupes de discussion entre professionnels.

C'est clair que ça prendrait une façon plus efficace de réseauter. Être capable de savoir où sont les sexologues, qui fait quoi? Pourquoi, comment? Quelque chose d'efficace, peut-être que ça existe déjà pis je ne suis même pas au courant. Si c'est le cas, d'avoir un peu plus de publicité à ce niveau-là. (P19)

Parallèlement, certains participants (4) soulignent le potentiel favorable du bénévolat et de l'implication pour l'identité professionnelle, particulièrement lorsque ces implications sont liées directement à la profession, notamment dans les regroupements professionnels ou au Département de sexologie de l'UQAM. Ces implications permettraient de s'actualiser dans différentes sphères, entre autres par leur contribution au réseautage et leur potentiel d'application d'apprentissages effectués au cours de la formation initiale.

[Le bénévolat à l'université] me permettait d'avoir des contacts aussi, ça me permettait aussi de voir les étudiants qui étaient mettons, en stage au bac, quand moi j'étais en première année, fait que comme « Ah! Tu fais tes stages où? » Ça, j'ai vraiment trouvé ça le *fun* d'être en contact, même si ça me gênait des fois un peu, mais ça me forçait à être en contact avec les gens. (P14)

Enfin, la majorité des participants (13) identifie la création de l'OPSQ comme un élément facilitateur pour l'identité professionnelle, notamment pour sa contribution à la reconnaissance et la crédibilité de la profession. Cependant, deux participants sont d'avis que l'OPSQ devrait être plus inclusif vis-à-vis des diplômés qui n'exercent pas comme psychothérapeutes, soit en leur proposant l'adhésion à un coût moindre ou encore en créant des titres plus spécifiques pour chacun des différents profils (sexologue-clinicien, sexologue-éducateur, sexologue-chercheur).

6.2.4 Une profession à faire connaître et reconnaître (22)

Une grande majorité de participants (22) mentionne l'importance de faire connaître et reconnaître la profession de sexologue. Selon eux, la promotion de la profession est une responsabilité qui devrait être partagée par l'OPSQ, le Département de sexologie de l'UQAM ainsi que les diplômés eux-mêmes.

En premier lieu, une majorité de participants (14) indique l'importance de la reconnaissance de la profession, qui passe notamment par sa connaissance, et donc une meilleure visibilité (7), particulièrement dans les médias (5). Quelques participants (8) précisent qu'il pourrait y avoir des campagnes publicitaires visant à démystifier la profession de sexologue auprès du grand public, notamment en expliquant ce qu'est la profession, la diversité des compétences, des tâches effectuées et des thématiques abordées par les diplômés en sexologie (6). D'autres indiquent qu'il faudrait publiciser davantage l'existence récente de l'OPSQ (3). Quelques participants (2) ajoutent qu'il serait pertinent de se servir d'Internet et des médias sociaux pour maximiser la visibilité de ces campagnes.

Est-ce qu'il pourrait y avoir des capsules grand public, de quelle façon, ça je ne le sais pas, mais justement sur, aussi simple que « Qu'est-ce qu'un sexologue, qu'est-ce que peut faire un sexologue, où trouver des sexologues », dans le sens de, dans quels milieux il y a des sexologues, autres que des personnes qui vont faire de la psychothérapie. (P6)

De surcroît, près de la moitié des participants (12) indique que les diplômés en sexologie devraient être plus présents dans une diversité de milieux, tout particulièrement dans les écoles. Cette plus grande présence augmenterait la visibilité de la profession tout en offrant de plus nombreuses possibilités d'emploi pour les diplômés en sexologie. Deux participants mentionnent également que les diplômés en

sexologie auraient avantage à prendre position publiquement dans les médias sur des sujets d'actualité liés à leur domaine d'étude.

Parallèlement, quelques participants (3) soulignent l'importance de faire connaître la profession aux employeurs, politiciens et autres décideurs dans l'optique de faire reconnaître la profession et la pertinence de la présence de diplômés en sexologie dans tous les milieux, particulièrement les milieux institutionnels. Dans le même ordre d'idées, deux participants indiquent l'importance de faire de la représentation auprès des compagnies d'assurances afin qu'un plus grand nombre d'entre elles incluent les honoraires des sexologues parmi les différents services couverts. En rendant les services des diplômés en sexologie plus accessibles, la profession gagnerait en visibilité et en reconnaissance.

Enfin, quelques participants (4) précisent qu'il serait également pertinent de faire la promotion des sites web, des programmes, des projets de recherche et des ouvrages produits par les diplômés en sexologie, de même que de la formation en sexologie, notamment dans les Cégeps. Cette stratégie contribuerait elle aussi à promouvoir la profession et la formation, tout en augmentant sa visibilité.

CHAPITRE VII

DISCUSSION

Cette recherche exploratoire comporte trois objectifs, les résultats du premier objectif étant présentés exclusivement dans l'article (chapitre V) et les résultats des deux autres étant présentés dans un chapitre complémentaire (chapitre VI). Par conséquent, pour éviter une répétition inutile, ce présent chapitre traite des éléments de discussion portant sur les deux objectifs suivants n'ayant pas été traités dans l'article : explorer la représentation que se font les diplômés en sexologie de leur profession (7.1) et dégager des facilitateurs et stratégies pouvant favoriser l'appropriation de leur identité professionnelle (7.2). Ces résultats permettent une mise en relation en regard des études antérieures de même qu'avec les éléments conceptuels explicités précédemment. Par la suite, les principales contributions de cette recherche exploratoire sont explicitées et certaines recommandations pour la formation et l'exercice pratique de la profession sont formulées (7.3). Enfin, cette recherche comporte certaines limites méthodologiques qui sont traitées dans ce chapitre, accompagnées de recommandations et de pistes pour des recherches futures (7.4).

7.1 Une représentation professionnelle majoritairement partagée

Malgré l'impression d'un manque de consensus sur la définition du sexologue qu'ont certains participants, le discours de l'ensemble des participants tend plutôt vers le contraire. En effet, les propos des participants en ce qui concerne leur définition du sexologue concordent à plusieurs égards, notamment sur la spécificité de l'objet d'étude, la mission commune, les compétences partagées, la présence de profils distincts, de même que les principales valeurs professionnelles. Cependant, certains

considèrent qu'il y a un écart entre leur représentation et la définition officielle de l'OPSQ. Or, en comparant les principaux éléments de la représentation des participants avec la définition officielle, il est possible d'identifier plusieurs éléments concordants. La définition officielle du champ d'exercices du sexologue de l'OPSQ est ainsi libellée :

L'exercice de la sexologie consiste à évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement.

Les éléments d'information, de promotion de la santé, de prévention du suicide et de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités font partie de l'exercice de la profession de sexologue dans la mesure où ils sont reliés à ses activités professionnelles.(Gouvernement du Québec, 2005; OPSQ, 2014d)

Certains éléments présents dans cette définition ont également été mentionnés par les participants, tels que les différentes interventions menant à la même finalité, soit de favoriser un meilleur équilibre sexuel. De même, les notions de prévention, de promotion et d'information ont été largement rapportées par les répondants. En effet, la quasi-totalité des participants mentionne une grande compétence partagée par l'ensemble des diplômés en sexologie, soit l'intervention éducative et préventive. La grande récurrence de cette compétence, qui revient notamment dans les différentes définitions recensées dans la littérature de même que dans la description officielle du programme de baccalauréat, pourrait s'expliquer par le fait que ce sont des termes qui englobent plusieurs tâches ou compétences plus précises (p. ex. l'intervention inclut la relation d'aide, la thérapie, l'animation de groupe). De surcroît, cette compétence la plus rapportée peut être associée à tous les diplômés alors que la thérapie et la recherche sont généralement associées aux diplômés des programmes de maîtrise en sexologie.

En outre, le terme « évaluer », qui est central et qui correspond à la marque distinctive des sexologues dans la définition officielle de l'OPSQ (2014d), ne ressort pas dans les éléments de définition mentionnés par les participants. L'absence de l'utilisation de ce terme par les participants porte à croire que ces derniers associent peu ou pas l'évaluation à leurs tâches, rôles ou compétences. Par ailleurs, ce terme est explicitement inscrit seulement dans la description du programme de maîtrise clinique, pouvant laisser croire à tort que seuls les diplômés de ce programme possèdent cette compétence. Ce résultat soulève la question plus précise de la compréhension de ce qu'est l'évaluation sexologique. S'il s'agit d'un terme moins intégré chez les diplômés en sexologie jusqu'à maintenant, il n'en demeure pas moins que l'évaluation sexologique constitue le champ de pratique de la profession. De la même façon, aucun participant ne mentionne les activités réservées des sexologues dans les éléments de définition. L'absence des activités réservées dans les éléments mentionnés est possiblement due à la récence de la création de l'OPSQ au moment des entrevues (moins d'une année) de même que de la spécificité de ces activités qui ne sont pas effectuées par tous les diplômés en sexologie.

Les éléments de cette représentation partagée constituent également une définition relativement large et inclusive de l'ensemble des diplômés en sexologie. En effet, les répondants saisissent et conçoivent bien la présence des trois profils de diplômés selon le ou les programmes suivis. Ce sont principalement ces trois profils qui structurent les spécialisations de la profession. Cependant, selon la perspective des participants, ces profils ne sont pas reflétés dans la définition officielle de l'OPSQ.

En résumé, tel que présenté dans le chapitre V, il est possible de constater que la construction de l'identité professionnelle collective se heurte à certains problèmes : cette identité collective est toujours en construction en raison de la récence et de la diversité de la profession. Le fait que cette identité collective soit toujours en

construction entraîne certaines conséquences, dont la méconnaissance et le manque de reconnaissance de la profession. Ainsi, tel que suggéré par les résultats de l'étude de Tessier (2013), la diversité des pratiques professionnelles de sexologues est considérée comme un obstacle à la construction et l'appropriation de leur identité professionnelle. Ce constat rejoint également les propos de Wylie et al. (2004) selon lesquels le manque de clarté quant à la définition de sexologue est également un obstacle à l'appropriation de l'identité professionnelle.

Ces différentes difficultés entraînent à leur tour certains problèmes pour l'appropriation de l'identité professionnelle individuelle. En effet, il semble que l'identité attribuée, tant par l'OPSQ que par le grand public, ne corresponde pas tout à fait à la représentation que se font les sexologues de leur profession, et ce, sur différents aspects : le champ d'expertise spécifique à l'évaluation; les activités réservées et partagées; les trois principaux profils de spécialisation des sexologues. Les trois profils de spécialisation ne semblent pas se retrouver dans l'identité attribuée, selon les participants, alors qu'ils se retrouvent dans leur propre représentation de la profession. À l'inverse, le champ d'expertise spécifique à l'évaluation de même que les activités réservées se retrouvent dans la définition officielle, mais pas dans la représentation des participants. Ainsi, l'identité intégrée (pour soi) et l'identité attribuée (pour autrui) ne concordent pas tout à fait.

En parallèle, il semble que l'intégration au système professionnel, prescrivant une définition formelle de la profession, puisse entraîner des conséquences indésirables pour certains diplômés en sexologie. En effet, les sexologues qui exerçaient leur profession depuis un certain nombre d'années et qui portaient le titre de sexologue, bien que ce dernier n'était ni réservé ni réglementé, peuvent être déstabilisés par cette nouvelle réglementation et ces nouveaux éléments formels, surtout si ces derniers ne correspondent pas à ce qu'ils s'étaient déjà approprié depuis un certain nombre

d'années. Ainsi, il y a lieu de soulever l'importance de consolider la compréhension collective du champ de pratique des sexologues, des activités réservées et partagées, ou en d'autres termes, de favoriser une représentation sociale partagée.

Pour continuer, rappelons que l'identité professionnelle, telle que définie par Blin (1997), consiste en des représentations professionnelles ayant pour fonction de « répondre à une visée d'identification / différenciation avec des groupes sociétaux ou professionnels » (p.187). En ce qui a trait à la définition d'une représentation sociale, telle qu'élaborée par Jodelet (1989) : « [une représentation sociale est une] forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (p.36). Sur la base de ces définitions, il y a lieu de dégager qu'effectivement, plusieurs éléments de référence sont relativement bien partagés (spécificité de l'objet d'étude, mission commune, compétences partagées, présence de profils distincts, principales valeurs professionnelles). Par conséquent, le processus d'identification est favorisé par la présence de ces références communes, à condition que les diplômés en sexologie se reconnaissent dans ces caractéristiques. À l'inverse, le manque de concordance entre l'identité attribuée (pour autrui) et l'identité intégrée (pour soi) peut faire obstacle à cette identification. Ainsi, malgré une représentation professionnelle relativement partagée, le processus d'identification au groupe professionnel peut se trouver entraver par le fait que l'identité attribuée ne correspond pas à l'identité intégrée, provoquant ainsi une tension au sein de l'identité professionnelle, tout comme le suggère Dubar (2010) dans son modèle.

En ce qui concerne le processus de différenciation, il semble poser plus de difficulté pour les sexologues. En effet, outre l'objet d'étude, certains participants affirment éprouver de la difficulté à identifier la spécificité des diplômés en sexologie. De plus, s'ils ont de la facilité à identifier les tâches des sexologues, plusieurs d'entre elles ne

leur sont pas exclusivement réservées et donc ne contribuent pas à leur permettre de se distinguer des autres professionnels du domaine des relations humaines. Or, tel que mentionné précédemment, la spécificité d'un groupe assure sa survie et sa visibilité (Brewer, 1991; Forsyth et Danisiewicz, 1985). De surcroît, l'importance de la spécialisation même des sexologues, soit la sexualité humaine, n'est pas nécessairement toujours reconnue et peut parfois être mise de côté, ce qui peut faire en sorte que les diplômés en sexologie effectuent de moins en moins de tâches spécifiquement liées à la sexologie dans leur travail et tendent à devenir des intervenants génériques. Cette situation entrave également la différenciation, et la discipline d'origine prend de moins en moins de place dans leur identité professionnelle. Ainsi, le processus de différenciation est défavorisé pour les sexologues qui ne réussissent pas à se singulariser, mais pourrait être facilité chez ceux qui ont développé une spécialisation ou encore ceux qui ont une grande reconnaissance de leur expertise dans leur milieu de travail, leur permettant ainsi de mieux affirmer leur spécificité.

Malgré des obstacles à la construction et à l'appropriation de l'identité professionnelle qui soient spécifiques à la profession de sexologue, il importe de rappeler le contexte global de crise de l'identité professionnelle observé par certains auteurs au Québec (Legault, 2003). Cette observation fait suite à un travail de recherche collectif auprès de plusieurs professions au Québec, telles que les travailleurs sociaux, les psychologues et les sages-femmes (Legault, 2003). Tel que soulevé par Legault (2003), la spécialisation des professions et le contrôle grandissant des professions par le système législatif contribuent à la crise de l'identité professionnelle au Québec. D'ailleurs, d'autres professions ont vécu une période de bouleversement lors de leur intégration au système professionnel, notamment les sages-femmes (Desaulniers, 2003). En effet, lors de la création de leur ordre professionnel, elles ont vécu une crise liée au passage entre le monde communautaire,

dans lequel étaient ancrées leurs valeurs et convictions, à celui du Code des professions, qui exige une réglementation qui leur semblait contraire à leurs valeurs profondes (Desaulniers, 2003).

Ce contexte n'échappe pas à la profession de sexologue. De surcroît, il peut même être amplifié par la récente création de l'OPSQ et la récente loi modernisant le domaine de la santé mentale et des relations humaines (PL21), venant redéfinir le champ de pratique, les activités réservées, mais aussi les activités partagées. Les entrevues ont été menées dans ce contexte qu'il est impossible de passer sous silence puisqu'il apporte des changements importants, tant pour les exigences associées à un ordre professionnel que pour la définition d'une profession. Cette définition est d'ailleurs maintenant légiférée officiellement contrairement à avant la création de l'OPSQ, lorsqu'il existait une multitude de définitions provenant des associations et regroupements, mais qui n'avaient pas de valeur légale pour les instances gouvernementales et les milieux de pratique. Ainsi, l'ensemble du contexte de formation de même que de la pratique professionnelle des sexologues est en processus d'adaptation face aux implications de ces nouvelles réglementations, ce qui génère inévitablement une crise au niveau de l'identité professionnelle, tant du point de vue individuel que du point de vue collectif.

7.2 Une identité professionnelle à consolider

L'ensemble des thèmes identifiés par les participants comme ayant une influence sur la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle indique que les éléments et processus pouvant la freiner ou la faciliter se situent tant au moment de la formation initiale que tout au long de la pratique professionnelle. Les principaux facilitateurs sont liés à la formation, l'expérience professionnelle et la socialisation.

Les thèmes les plus récurrents concernant les stratégies sont ceux qui touchent à la reconnaissance de la profession et à l'identité collective.

La formation initiale constitue la base de l'identité professionnelle (Dubar, 2010; Fray et Picouneau, 2010), et c'est à cette étape de leur cheminement que les futurs sexologues acquièrent les connaissances, habiletés et compétences nécessaires à leur pratique professionnelle. C'est aussi à ce moment que leur représentation de la profession se forge, même si elle évolue continuellement. Notamment, les participants ont mentionné différents éléments leur permettant de mieux saisir ce que représente la pratique professionnelle des sexologues, entre autres la rencontre avec les différents enseignants de même que les témoignages d'anciens diplômés. Ces éléments ont déjà été rapportés dans d'autres études comme étant des facilitateurs à la construction et à l'appropriation de l'identité professionnelle (Moss et al., 2014). De plus, les participants soulignent l'effet facilitant d'aborder différents enjeux entourant la pratique et l'identité professionnelle dans les cours, tout comme Gibson et al. (2010) l'ont mentionné auparavant. Ainsi, bien que les participants aient soulevé l'insertion de ce contenu dans un cours du programme de baccalauréat (*Intégration et maturation professionnelle*), il apparaît nécessaire de le formaliser dans le cheminement académique.

Ensuite, les participants soulignent l'importance du réseautage, de l'implication et du sentiment d'appartenance au groupe professionnel. Bien que ces éléments aient également été soulevés dans le cadre d'autres études (Dollarhide et al., 2013; Feen-Calligan, 2012), le réseautage semble prendre une importance particulière pour les sexologues, possiblement parce qu'ils sont souvent (sinon toujours) les seuls sexologues embauchés dans leur milieu, particulièrement dans les régions éloignées de Montréal. Ainsi, cette réalité diminue la possibilité pour les sexologues de s'identifier à d'autres professionnels de leur discipline grâce à un contact régulier.

Dans le même ordre d'idées, le besoin de réseautage présent pour les sexologues n'est peut-être pas comblé parce qu'il n'existe actuellement pas de lieux formels pour l'ensemble des diplômés lorsqu'ils ne sont pas membres de l'OPSQ ou d'une autre association regroupant des diplômés en sexologie. L'identité professionnelle collective peut difficilement se consolider dans ces conditions.

En dernier lieu, les participants semblent avoir un grand souci concernant l'importance de faire connaître et reconnaître leur profession, notamment parce qu'ils ont l'impression qu'elle manque de visibilité au sein du grand public, mais aussi dans les milieux de pratique. Même si des éléments supplémentaires pourraient être mis en place afin de favoriser la visibilité de la profession, la récente création de l'OPSQ de même que la loi modernisant le domaine professionnel de la santé mentale et des relations humaines (PL21) auront certainement un impact positif sur la visibilité de même que la crédibilité de la profession de sexologue. En effet, tel que soulevé dans des études antérieures, la reconnaissance formelle revêt une importance particulière pour un groupe professionnel (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011). Il est probable que la reconnaissance informelle vienne naturellement avec le temps, d'autant plus que l'identité professionnelle suit un processus évolutif et continu (Anadón et al., 2001).

7.3 Contributions et recommandations pour la formation et la pratique professionnelle

À la lumière des résultats obtenus dans cette étude, certaines recommandations concernant la formation de même que la pratique professionnelle des sexologues peuvent être formulées. Tout d'abord, comme la formation initiale constitue la base de l'identité professionnelle, certaines stratégies visant à favoriser la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle à cette étape du développement

professionnel sont de mise. Par conséquent, il importe que la formation joue un rôle très actif dans le modelage de l'identité professionnelle, tout comme le mentionnent Gazzola et al. (2011). Entre autres, comme ces chercheurs le soulignent, il pourrait y avoir un contenu formel obligatoire sur l'identité professionnelle dans les cursus académiques. Bien que des enseignants puissent l'aborder dans certains cours, l'identité professionnelle n'apparaît dans aucun descripteur de cours ni dans les objectifs des cours des programmes actuels. De plus, certains chercheurs évoquent des moyens permettant aux étudiants de réfléchir à leur identité professionnelle et aux enjeux l'entourant, tels que l'inclusion de travaux ou d'ateliers ayant précisément cette visée (Alves et Gazzola, 2011; Bruss et Kopala, 1993). Par exemple, des plénières entourant la définition de la profession de même que celle de l'identité professionnelle pourraient être incluses dans le programme d'enseignement au baccalauréat afin de fournir des repères aux étudiants du programme quant à leurs compétences, tâches et rôles ainsi qu'à leurs spécificités.

De surcroît, il apparaît important pour les futurs professionnels de bien comprendre le contexte sociopolitique et légal dans lequel ils seront amenés à exercer leur profession (Feen-Calligan, 2012; Gazzola et al., 2011). Ainsi, il pourrait être pertinent que ces discussions et un contenu formel entourant ce discours, notamment, le cadre de l'OPSQ ainsi que de la récente loi modifiant la pratique professionnelle dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (PL21), soient inclus dans les cours. En effet, le contexte récent de la nouvelle loi contribuera certainement à des changements considérables pour l'ensemble des professions du domaine de la santé et des relations humaines. L'université de même que l'ordre professionnel sont des lieux pour réfléchir et discuter des enjeux entourant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle.

Par ailleurs, la nouvelle loi modernisant les pratiques dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (PL21) renforce l'importance du travail en partenariat (Gouvernement du Québec, 2005). Cette loi précise les champs de pratique des différentes professions qui œuvrent très largement dans des équipes multi ou interdisciplinaires. Or, le travail en équipe interdisciplinaire, et tout particulièrement la formation à la collaboration interprofessionnelle, permet à chacun des professionnels de mieux définir leurs compétences spécifiques, contribuant ainsi au processus de différenciation (Carbonaro et al., 2008; Curran, Mugford, Law, et MacDonald, 2005; Plouffe, 2011). Ainsi, tel que suggéré par Mathieu-Chartier (2013), l'ajout d'une formation explicite au partenariat interprofessionnel dans le programme de formation initial des sexologues pourrait contribuer à une meilleure compréhension des compétences qui leur sont propres.

En dernier lieu, certains chercheurs mentionnent des éléments se rapportant à la manière de définir et de percevoir la profession. Entre autres, Hercelinskyj et al. (2014) soulignent qu'en ce qui concerne les difficultés à définir une profession, notamment à cause d'une diversité en regard des rôles et des contextes professionnels, il est important d'émettre une définition de la profession qui ne soit pas trop précise afin d'être la plus inclusive possible. D'autre part, Gazzola et al. (2011) indiquent la nécessité de reconnaître et accepter que l'unicité et la spécificité d'une profession ne puissent pas toujours s'actualiser comme les professionnels le souhaiteraient dans la pratique réelle. Un des défis intéressants à venir pour le Département de sexologie de l'UQAM de même que l'OPSQ sera de développer une compréhension partagée de la profession, auprès des diplômés et des étudiants, afin de faciliter le processus d'adaptation des sexologues actuels et de favoriser son intégration pour les sexologues à venir.

Les résultats de cette recherche exploratoire contribuent aux réflexions entourant la formation et la pratique professionnelle des sexologues, notamment en permettant d'identifier certaines de leurs préoccupations. Cette étude permet d'approfondir les connaissances concernant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle dans le contexte d'une profession relativement récente et en période de changements considérables (nouvelles législations et création d'un ordre professionnel). Ces connaissances pourront être utilisées afin de guider l'étude et la compréhension de l'identité professionnelle d'autres professions du domaine des relations humaines. De surcroît, les résultats de cette étude pourront être utiles aux enseignants des programmes en sexologie, aux diplômés eux-mêmes ainsi qu'aux étudiants en soulevant une réflexion collective quant à la représentation sociale de la profession dans le contexte québécois actuel, tout en leur permettant d'identifier les obstacles potentiels à l'appropriation de leur identité professionnelle individuelle, de même que les stratégies pour la consolider.

7.4 Limites et pistes de recherches

Cette étude présente certaines limites, la principale étant la représentativité de l'échantillon. Tout d'abord, les participants de l'échantillon sont plutôt jeunes, 18 sur 25 étant âgées de 25 à 34 ans. Les obstacles perçus en début de carrière peuvent différer de ceux en milieu de carrière, le développement de l'identité professionnelle suivant un processus évolutif et continu (Anadón et al., 2001). De la même façon, les diplômés du baccalauréat de même que ceux du programme de maîtrise recherche-intervention sont surreprésentés dans l'échantillon de la présente étude. Bien que des études antérieures n'aient pas trouvé de relations entre le diplôme obtenu et l'identité professionnelle des sexologues (Comité tripartite, 2005; Tessier, 2013), d'autres études menées auprès d'un plus grand échantillon pourraient être effectuées dans

l'optique de mieux représenter l'ensemble des diplômés en sexologie. D'autre part, il est plausible de croire que les volontaires à l'étude sont des personnes ayant déjà eu un intérêt marqué concernant l'identité professionnelle, soit parce que ces personnes éprouvaient plus de difficulté à s'approprier leur identité professionnelle ou encore parce qu'ils ont eu une réflexion particulière à cet égard.

Nonobstant les limites mentionnées, cette étude exploratoire contribue à une connaissance plus précise des éléments influençant la construction et l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie, notamment : la méconnaissance et le manque de reconnaissance perçu de la profession comme obstacles de même que la formation, l'expérience et l'appartenance au groupe comme facilitateurs. D'autres études permettront d'approfondir et de consolider ces résultats. Notamment, il serait pertinent d'entamer d'autres études auprès d'échantillons plus nombreux, de diplômés plus âgés et plus expérimentés pour assurer une représentativité de l'ensemble de la communauté sexologique au Québec et ailleurs. Ces futures études pourraient examiner la présence ou non de différences selon l'âge, le nombre d'années d'expérience et le diplôme obtenu. En effet, plusieurs chercheurs soulignent que le nombre d'années d'expérience professionnelle influence grandement l'identité professionnelle (Gibson et al., 2010; Guglielmi et Sarchielli, 2006). Ces futures recherches étudiant l'identité professionnelle pourraient approfondir certains aspects, notamment l'exploration du degré d'identité professionnelle des sexologues de même que les principaux facteurs l'influençant, de manière plus globale et représentative, dans une optique quantitative. Il serait également pertinent de développer un instrument de mesure qui tienne compte de l'ensemble des dimensions maintenant connues dans la littérature concernant les facteurs influençant l'identité professionnelle des sexologues, ou même un outil standardisé pour l'ensemble des professions du domaine de la santé mentale et des relations humaines.

CONCLUSION

La présente recherche vise à explorer l'identité professionnelle des sexologues, tant d'un point de vue individuel que collectif. Les trois objectifs ont permis d'étudier plus particulièrement les éléments suivants : la représentation que se font les diplômés en sexologie de leur profession, les obstacles à l'appropriation de leur identité professionnelle, de même que les facilitateurs et stratégies pour la favoriser.

Les résultats issus des 25 entrevues individuelles semi-dirigées mettent en évidence la complexité de la construction et de l'appropriation de l'identité professionnelle chez les diplômés en sexologie. En effet, les résultats permettent de mieux saisir les enjeux propres à l'appropriation de l'identité pour une profession plus méconnue, telle que la profession de sexologue. Bien que le processus d'appropriation de l'identité professionnelle soit similaire à celui d'autres professions, la présente recherche indique certaines particularités à prendre en considération dans la formation et la socialisation des sexologues, de même que pour les actions à entreprendre pour favoriser la reconnaissance de cette profession.

Au terme de cette recherche, une observation émerge des résultats. Malgré une représentation de la profession plutôt partagée par les participants, certains éléments concernant la définition de la profession de sexologue demeurent en construction, entraînant ainsi différents obstacles à l'appropriation de leur identité professionnelle. Ces obstacles se situent tant au moment de la formation initiale que tout au long de la pratique professionnelle. Pour cette raison, il est souhaitable que les différentes instances officielles particulièrement impliquées dans le développement de la profession puissent inclure les résultats de la présente recherche pour orienter les stratégies de soutien ou de renforcement de l'identité professionnelle des sexologues actuels et futurs. En somme, il est souhaité que cette recherche menée dans un

moment clé de la profession puisse contribuer à une réflexion collective et inclusive de la pratique de la profession de sexologue.

APPENDICE A

ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA REVUE REFLETS

Objet: FW: Soumission d'un article

▼ A: Lyanna Després <despres.lyanna@courrier.uqam.ca>,
Jeannine Turpin <turpin@uottawa.ca>,
Marie-Luce Garceau (mgarceau@laurentian.ca) <mgarceau@laurentian.ca>

Date: 09/28/15 03:27 PM

De: Neree St-Amand <Neree.St-Amand@uottawa.ca>

 1 Qde_l=27identit=E9_professionnelle_des_dipl=7iso... (23Ko)

 on_d= e fidentit  professionnelle des dipl m es=?... (63Ko)

Bonjour Madame,

Merci pour votre courriel et l'article que vous proposez à notre revue.

Le prochain numéro est déjà complet.

Je l'achemine aux personnes responsables du prochain numéro et leur laisse le soin de vous répondre.

Nous apprécions la confiance que vous démontrez envers notre revue,

Bien à vous,

Nérée St-Amand (monsieur)

APPENDICE B

DÉFINITIONS SUPPLÉMENTAIRES ISSUES DU SITE WEB DE L'ASSOCIATION DES SEXOLOGUES DU QUÉBEC

Sexologue clinicien

Le sexologue clinicien pratique en bureau privé ou dans le cadre d'un organisme communautaire ou gouvernemental. Il doit détenir une maîtrise en sexologie (profil counselling (*sic*)) et un permis de psychothérapeute décerné par l'Ordre des psychologues du Québec. Il doit également être membre en règle de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec (ASQ, 2016b).

Sexologue éducateur

Le sexologue qui travaille en éducation est un professionnel qui exerce des activités de conception, d'actualisation, de prévention et de promotion de la vie affective et sexuelle dans différents milieux.

Il détermine et met en application des plans d'intervention sexologiques à des fins éducatives et préventives qu'il transmettra par le biais d'ateliers, de conférences ou de formations.

Il assure la mise en œuvre seul ou au sein d'une équipe multidisciplinaire et interdisciplinaire, ou encore en collaboration avec d'autres partenaires. En relation d'aide, il écoute les personnes qui travaillent (*sic*) avec elles à nommer leurs besoins ainsi que leurs attentes afin de viser l'amélioration, le maintien ou le rétablissement de leur santé sexuelle (ASQ, 2016c).

Sexologue chercheur

Le sexologue chercheur contribue au développement de la sexologie ainsi qu'à la promotion d'une sexualité positive aux niveaux individuel et social par des recherches effectuées au moyen de méthodologies rigoureuses et éthiques (*sic*).

Il contribue à l'avancement des connaissances scientifiques théoriques et pratiques, entre autres par le développement et l'évaluation de modèles d'intervention éducationnels et/ou cliniques, et ce, dans une perspective interdisciplinaire.

Leurs recherches peuvent porter sur de nombreuses thématiques, telles que les agressions sexuelles, l'identité et les rôles de genre, l'image corporelle, les problèmes de santé chronique et la sexualité, etc. Elles s'adressent à différentes clientèles telles que les enfants, les adolescents, les adultes et la population vieillissante (ASQ, 2016a).

APPENDICE C

MESSAGES D'INVITATION À PARTICIPER À L'ÉTUDE

UQAM | Faculté des sciences humaines

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Étude sur l'identité professionnelle des diplômés du baccalauréat en sexologie

Afin de participer à une étude sur l'identité professionnelle des diplômés du baccalauréat en sexologie de l'UQAM, des participants, détenteurs du baccalauréat en sexologie, sont recherchés.

Cette étude est effectuée dans le cadre d'un projet de mémoire, dirigé par Manon Bergeron, professeure au département de sexologie de l'UQAM.

La sexologie au Québec se situe présentement dans un moment de développement important et cette étude représente une belle occasion de réflexion sur la profession de sexologue. Votre participation est grandement souhaitée, que vous soyez membre de l'Ordre professionnel des sexologues ou non.

Pour participer à cette étude, vous devez :

- Détenir un diplôme de baccalauréat en sexologie de l'UQAM délivré avant août 2012.
- Ne pas poursuivre d'études universitaires en sexologie au moment de l'entrevue
- Avoir un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sexologie ou des relations humaines.

En quoi consiste votre participation ?

- Prendre part à une entrevue individuelle et confidentielle à l'UQAM ou à votre lieu de travail. Possibilité de faire l'entrevue à distance si nécessaire.

Pour plus de renseignements ou pour signifier votre intérêt à participer à l'étude, veuillez communiquer avec Lyanna Despres par courriel au despres.lyanna@courrier.uqam.ca ou par téléphone au 514-987-3000 poste 3535.

[Mettez vos coordonnées à jour](#)

Partagez dans votre réseau:



[S'abonner](#)

ÉTUDE SUR L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉ(E)S DU BACCALAURÉAT EN SEXOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Je suis à la recherche de personnes désirant participer à une étude sur l'identité professionnelle des DIPLÔMÉ(E)S DU BACCALAURÉAT EN SEXOLOGIE de l'Université du Québec à Montréal. La sexologie au Québec se situe présentement dans un moment de développement important et cette étude représente une belle occasion de réflexion sur la profession de sexologue. Votre participation est grandement souhaitée, que vous soyez membre de l'Ordre professionnel des sexologues ou non.

Cette étude est effectuée dans le cadre d'un projet de mémoire, dirigé par Manon Bergeron, professeure au département de sexologie de l'UQAM.

Les participantes et participants recherché(e)s doivent :

- Détenir un diplôme de baccalauréat en sexologie de l'Université du Québec à Montréal délivré avant août 2012
- Ne pas poursuivre d'autres études universitaires en sexologie au moment de l'entrevue
- Avoir un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sexologie ou des relations humaines

Votre participation consiste à prendre part à une entrevue individuelle et confidentielle. L'entrevue pourra avoir lieu à l'Université du Québec à Montréal ou à votre lieu de travail, à votre convenance. Exceptionnellement, certaines entrevues pourraient être effectuées par téléphone ou par Skype, advenant le cas où la distance est trop grande.

Pour plus de renseignements ou pour signifier votre intérêt à participer à l'étude, veuillez communiquer avec Lyanna Després par courriel au despres.lyanna@courrier.uqam.ca ou par téléphone au 514-987-3000 poste 3535.

Lyanna Després

B.A. Sexologie,

Candidate à la maîtrise en sexologie profil recherche-intervention

Boursière au FRQSC

VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS OU DES QUESTIONS POUR L'OPSQ?

Nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à info@opsq.org ou par téléphone au 438-386-6777.

APPENDICE D

CANEVAS D'ENTREVUE

Grille d'entrevue

Préambule

Bonjour et **merci** encore d'avoir accepté de partager votre expérience et vos opinions dans le cadre de mon projet de recherche. Comme vous le savez, **mon étude porte sur** l'identité professionnelle des diplômés en sexologie. Par contre, tout au long de l'entrevue, pour simplifier, j'utilise généralement le **terme « sexologue »** pour désigner les diplômés, sans égard au fait qu'ils soient membres de l'Ordre professionnel des sexologues ou non.

Pour faciliter l'entrevue, je propose des **questions qui portent sur des thèmes généraux**, mais sentez-vous à l'aise d'élaborer librement vos réponses ou encore de revenir sur des éléments abordés lors d'une question ou d'une section précédente.

Avez-vous des **questions sur l'entrevue avant de commencer?**

Avez-vous des **questions concernant la fiche sociodémographique ou le formulaire de consentement?**

Au besoin : Parlez-moi un peu de votre travail et de la façon dont la sexologie s'y intègre au quotidien.

1. Identité professionnelle des sexologues

Dans la première section, je voudrais qu'on aborde brièvement votre **cheminement individuel lié à la sexologie.**

1.1. Pour débiter l'entrevue, j'aimerais que vous me disiez à quel moment et pour quels motifs vous avez **choisi de devenir sexologue?**

1.1.1. Comment votre entourage a réagi à ce moment-là?
(face à votre choix; famille, amis)

1.1.2. Et maintenant, qu'est-ce que votre entourage immédiat *(famille, amis)* pense et dit de votre profession?

1.2. Dans vos interactions avec les autres, avez-vous plutôt l'habitude de vous **présenter comme sexologue** ou non?
(jamais, parfois, souvent, toujours)

1.2.1. Pour quelles raisons?

- *Contexte*

1.3. Depuis le début de votre baccalauréat jusqu'à maintenant, avez-vous vécu des **remises en questions** quant au choix de vos études ou de votre profession?

1.3.1. Si oui, à quel moment?

1.3.2. Quelles étaient les causes?

1.3.3. De quelle façon avez-vous géré ces remise en question? (*passer à travers*)

Depuis le début de vos études en sexologie jusqu'à maintenant, plusieurs **éléments ont pu influencer votre identité professionnelle**, par exemple la formation universitaire, la formation continue, les activités de perfectionnement, les stages, les implications, les milieux dans lesquels vous avez travaillé, les emplois eux-mêmes, le réseautage, les médias, etc.

1.4. Dans votre parcours, quels sont les **éléments qui ont eu un impact significatif** et comment ces éléments-là ont-ils exercé leur influence? (*positif et négatif*)

1.5. Comment est-ce que votre **formation initiale** (*universitaire*) a contribué à forger votre identité professionnelle?

1.5.1. Lors de vos études, est-ce qu'il y a des gens que vous avez côtoyé ou des événements qui vous ont permis de préciser ce qu'est un sexologue?

2. Représentation de la profession de sexologue

Avec la première section, on a exploré une partie de votre cheminement lié à la sexologie. Maintenant, je voudrais m'attarder à la **façon dont vous vous représentez la profession de sexologue**.

2.1. Tout d'abord, j'aimerais que vous me disiez : selon vous, quelle est la **définition d'un sexologue**? (*ex. : qu'est-ce qu'un sexologue; si une personne extérieure à la profession vous demandais de décrire ce qu'est un sexologue, que lui diriez-vous?*)

- *Définition de la profession de sexologue*
- *Fonction du sexologue*
- *Valeurs du sexologue*

2.2. Pouvez-vous me dire si votre définition a **changé** au fil du temps? À quel moment?

- *Événement(s) associé(s)*

2.2.1. Pourriez-vous m'en dire un peu plus sur ces changements survenus dans votre conception de ce qu'est un sexologue? Comment expliquez-vous ces changements?

2.3. Selon vous, à quel point est-ce que cette définition (*celle que vous venez de me donner*) fait **consensus** parmi les sexologues au Québec?

2.3.1. Quels sont les éléments qui semblent le plus faire consensus?

2.3.2. Quels sont ceux qui diffèrent?

- *Différence entre les sexologues côtoyés personnellement et de façon plus générale*

2.4. Selon vous, comment est-ce que les sexologues se **distinguent** des autres professionnels du domaine des sciences humaines et sociales ou de la santé?

2.4.1. En quoi les **compétences** des sexologues sont-elles spécifiques?

- *Différences avec professionnels provenant d'autres disciplines*
- *Spécificité/couleur des sexologues*

2.5. Selon vous, en quoi la profession de sexologue est-elle **importante dans la société** québécoise d'aujourd'hui?

2.5.1. Quelle est la **mission** ou le rôle social du sexologue?

Vous venez de me parler de la façon dont vous percevez la profession de sexologue. Maintenant, j'aimerais qu'on parle un peu de la **perception des autres**.

2.6. D'après vous, quelle est la **perception de la société** à l'égard de la profession de sexologue? (*ex. : qu'est-ce qu'on dit des sexologues; qu'est-ce que vous entendez dire des sexologues*)

2.6.1. Comment croyez-vous que la profession de sexologue est perçue par les **professionnels** qui proviennent d'autres disciplines des sciences humaines et sociales ou du secteur de la santé, que ce soit dans votre milieu de travail ou de façon plus globale? (*ex. : travailleurs sociaux, psychologues, psychoéducateurs, psychothérapeutes, sociologues, médecins, infirmières*)

2.6.2. Et comment les sexologues sont-ils représentés dans les **médias**?

3. Appropriation de l'identité professionnelle

L'identité professionnelle, comme toute autre identité, comporte une dimension **individuelle** et une dimension **collective**. Les individus doivent donc trouver leur place individuellement dans le groupe. Jusqu'à maintenant, on a abordé la profession et l'identité d'une façon plus individuelle même si on a aussi abordé le point de vue collectif. Les prochaines questions portent sur l'identité professionnelle des sexologues de façon plus **collective**.

3.1. Certaines personnes estiment que l'identité professionnelle des sexologues est **difficile à construire et à s'approprier**, d'autres trouvent que ce n'est pas le cas. Je voudrais savoir quelle est votre réflexion à ce sujet : croyez-vous que les sexologues éprouvent actuellement de la difficulté à s'identifier comme professionnels sexologues?

3.2. Pouvez-vous me dire quels **sont les obstacles ou les défis** à l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues au Québec?

3.2.1. À l'inverse, pouvez-vous me dire quels sont les **éléments qui facilitent** l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues au Québec?

4. Stratégies et regroupements professionnels.

Pour les deux dernières questions, je m'intéresse tant à l'identité **individuelle** qu'à l'identité **collective**.

4.1. Comme on l'a vu tout à l'heure, plusieurs éléments peuvent influencer l'appropriation de l'identité professionnelle. Auriez-vous des **propositions** sur ce qui pourrait être fait, et qui devrait le faire, pour faciliter l'appropriation de l'identité professionnelle des sexologues au Québec?

- *Formation initiale / continue*
- *Regroupements professionnels*

4.2. Au Québec, il y a eu 3 principaux regroupements professionnels pour les sexologues : l'ASQ, le RPSQ et plus récemment, l'OPSQ. Selon vous, quel rôle jouent les différents **regroupements professionnels** dans l'appropriation de l'identité professionnelle?

- *Importance*
- *Rôle*

L'entrevue est maintenant terminée, **merci** beaucoup! On a parlé de votre cheminement, de votre façon de percevoir la profession de sexologue et de l'identité professionnelle, tant des points des vues individuels que collectifs. On a aussi identifié des obstacles et des éléments pouvant faciliter l'appropriation de l'identité professionnelle, en plus d'identifier certaines stratégies qui pourraient la favoriser.

Y a-t-il **autre chose** dont vous aimeriez parler, un thème que vous aimeriez aborder?

APPENDICE E

FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

L'objectif de cette fiche sociodémographique est d'obtenir un portrait descriptif plus complet des répondantes et répondants.

Renseignements généraux

Âge : _____

Genre : _____

Nombre d'années d'expérience professionnelle en sexologie :

Formation universitaire

1. QUELLE(S) FORMATION(S) UNIVERSITAIRE(S) AVEZ-VOUS SUIVI(E)S?

Veillez inscrire dans le tableau toutes les formations universitaires que vous avez suivies, qu'elles soient complétées ou non, incluant la ou les formation(s) universitaires reliée(s) au domaine de la sexologie.

Programme suivi	Établissement	Diplôme obtenu (s'il y a lieu)	Année d'obtention du diplôme (s'il y a lieu)
Exemple : <i>Baccalauréat en sexologie</i>	<i>UQAM</i>	<i>Baccalauréat en sexologie</i>	<i>Avril 2010</i>

Expériences professionnelles et autres implications

2. QUEL(S) EMPLOI(S) OCCUPEZ-VOUS ACTUELLEMENT?

Veillez inscrire dans le tableau l'emploi ou les emplois que vous occupez actuellement, qu'ils soient reliés à la sexologie ou non, en précisant le titre de votre poste, le milieu dans lequel vous travaillez, la date du début de vos fonctions, ainsi que les principales tâches que vous effectuez dans le cadre de vos fonctions, en choisissant les chiffres appropriés dans la liste de tâches suivante.

Liste de tâches possibles :

1. Sensibilisation / information
2. Prévention
3. Éducation
4. Enseignement / formation
5. Intervention individuelle
6. Intervention de groupe
7. Thérapie
8. Recherche
9. Administration (*ex. conseil d'administration*)
10. Gestion / coordination (*ex. : d'une équipe ou d'un organisme*)
11. Autres (spécifiez)

Titre de la fonction	Milieu	Date d'entrée en fonction	Principales tâches effectuées
Exemple : <i>Agente de projet</i>	<i>Organisme communautaire (maison de jeunes)</i>	<i>1^{er} janvier 2010</i>	<i>1, 2, 5, 6</i>

**Adhésion à des regroupements
professionnels**

**4. DEPUIS LE DÉBUT DE VOS ÉTUDES EN SEXOLOGIE, AVEZ-VOUS
ADHÉRÉ À UN OU DES REGROUPEMENTS PROFESSIONNELS?**

S'il y a lieu, veuillez inscrire dans le tableau le nom du ou des regroupements au(x)quel(s) vous avez adhéré, qu'ils soient liés à la sexologie ou non, ainsi que l'année de votre adhésion.

Nom du regroupement	Année de l'adhésion
Exemple : <i>Ordre professionnel des sexologues (OPSQ)</i>	2013

APPENDICE F

CERTIFICATS D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAM **Faculté des sciences humaines**
Université du Québec à Montréal

Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM :

Appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec

Lyanne Després, étudiante à la maîtrise en sexologie

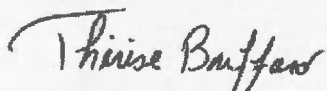
Sous la direction de Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 16 juin 2014. No de certificat : FSH-2014-56.



Thérèse Bouffard
Présidente du comité
Professeure au Département de psychologie

UQAM Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Certificat d'approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines a examiné le projet de recherche suivant et l'a jugé conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par le *Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (juin 2012) de l'UQAM :

Appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec

Lyanne Després, étudiante à la maîtrise en sexologie

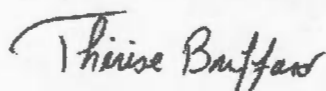
Sous la direction de Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.

Certificat émis le 17 juin 2015. No de certificat : FSH-2014-56.



Thérèse Bouffard
Présidente du comité
Professeure au Département de psychologie

APPENDICE G

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT Appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec

Identification des responsables du projet

Étudiante responsable du projet : Lyanna Després

Programme d'enseignement : Maîtrise en sexologie, profil recherche-intervention

Directrice du projet de mémoire : Manon Bergeron, professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à participer à une étude qui porte sur l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec. La sexologie au Québec se situe présentement dans un moment de développement important et cette étude représente une belle occasion de vous exprimer sur le sujet.

Ce formulaire vise à vous informer des détails de la recherche effectuée afin que vous puissiez fournir un consentement libre et éclairé quant à votre participation à l'étude. Je vous invite à lire attentivement ce document avant de confirmer votre consentement.

Objectifs de la recherche

Cette recherche s'intéresse à l'appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec. Les participantes et participants recherchés pour cette étude sont les diplômés du baccalauréat en sexologie, ayant également suivi une formation supplémentaire ou non (ex. : maîtrise en sexologie), ayant entre 2 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine. Plus précisément, les objectifs sont :

- a) d'explorer la représentation que se font les diplômés en sexologie de la profession de sexologue
- b) d'identifier les défis à l'appropriation de leur identité professionnelle
- c) de dégager des stratégies pour consolider l'identité professionnelle des sexologues

Nature de la participation qui vous est demandée

La participation qui est vous est demandée est de prendre part à une entrevue d'une durée d'environ 90 minutes. Selon votre préférence, cette entrevue pourra se réaliser

dans votre lieu de travail ou dans un local de l'Université du Québec à Montréal. Exceptionnellement, certaines entrevues pourraient être effectuées par téléphone ou via Skype dans le cas où la distance serait trop importante. Cette entrevue sera enregistrée (support audio seulement) et transcrite sous forme de verbatim. L'entrevue portera sur la construction de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie. Il vous sera également demandé de compléter une fiche sociodémographique afin d'obtenir certaines informations concernant votre formation universitaire, vos expériences professionnelles, ainsi que votre adhésion à certains regroupements professionnels.

Avantages et inconvénients de participer à l'étude

Votre participation à l'entrevue vous permettra de vous exprimer sur un sujet qui vous touche de près tout en vous permettant de faire le point sur vos représentations de la profession et votre identité professionnelle. Vous contribuerez également à l'avancement des connaissances en ce qui concerne la profession de sexologue.

Le principal inconvénient de votre participation à cette étude est le temps requis pour la durée de l'entrevue et potentiellement le temps de déplacement. C'est pourquoi l'entrevue peut se réaliser à l'endroit de votre choix et au moment qui convient le mieux à votre horaire.

Anonymat et confidentialité

Des procédures seront mises en places afin d'assurer votre anonymat et votre confidentialité. Tout d'abord, les renseignements fournis par la *Fiche sociodémographique* ainsi que l'enregistrement de l'entrevue seront consultés uniquement par moi-même ainsi que ma directrice de recherche. Un code numérique sera associé à votre nom et seul ce code sera utilisé dans le verbatim et les publications subséquentes. De plus, toutes les indications pouvant conduire à votre identification (noms, lieux, associations, etc.) seront modifiées dans le verbatim. L'enregistrement sera détruit dès que la transcription aura été effectuée. Le verbatim transcrit et la fiche sociodémographique seront conservés en partie dans un classeur verrouillé et en partie dans mon ordinateur personnel, qui sera protégé par deux différents codes d'accès. Seules moi-même ainsi que ma directrice de recherche aurons accès aux différents documents. Le formulaire de consentement ainsi que la fiche sociodémographique seront détruits 5 ans après le dépôt final du mémoire.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure, et que par ailleurs vous être libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche.

Si vous le désirez, un rapport synthèse de la recherche vous sera envoyé au moment où le mémoire sera déposé.

Questions

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, n'hésitez pas à contacter une des personnes suivantes :

Lyanna Després, candidate à la maîtrise en sexologie, responsable du projet :

- Courriel : despres.lyanna@courrier.uqam.ca
- Téléphone : 514-987-3000 poste 3535

Manon Bergeron, directrice du projet de mémoire :

- Courriel : bergeron.manon@uqam.ca
- Téléphone : 514-987-3000 poste 5361

Remerciement

Votre participation est précieuse et nous vous remercions de nous avoir offert votre temps et votre collaboration.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM (No de certificat : FSH-2014-56). Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPE, Anick Bergeron, au 514 987-3000, poste 3642, ou par courriel à l'adresse suivante : bergeron.anick@uqam.ca.

LETTRE D'INFORMATION ET FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
Appropriation de l'identité professionnelle des diplômés en sexologie au Québec

Signatures

Participant

- Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la responsable du projet.
- J'accepte que l'étudiante responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essai ou thèse, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de m'identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de ma part.

Prénom et nom (en lettres moulées) :

Coordonnées :

Signature :

Date :

Étudiante responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Lyanna Després

Courriel : despres.lyanna@courrier.uqam.ca

Signature :

Date :

RÉFÉRENCES

- Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Adams, K., Hean, S., Sturgis, P., et Clark, J. M. (2006). Investigating the factors influencing professional identity of first-year health and social care students. *Learning in Health and Social Care*, 5(2), 55-68. doi: 10.1111/j.1473-6861.2006.00119.x
- Alpe, Y. (2010). *Lexique de sociologie* (3e éd.). Paris : Dalloz.
- Alves, S., et Gazzola, N. (2011). Professional identity: A qualitative inquiry of experienced counsellors. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 45(3), 189-207. Repéré à <http://cjc-rcc.ucalgary.ca/cjc/index.php/rcc/article/viewFile/977/1403>
- Anadón, M., Yvon, B., Gohier, C., et Chevrier, J. (2001). Interactions personnelles et sociales et identité professionnelle. *Revue canadienne de l'éducation*, 26(1), 1-17. doi:10.2307/1602142
- Association des sexologues du Québec. (2013). La profession : pratique de la sexologie. Repéré à <http://associationdessexologues.com/pratique/>
- Association des sexologues du Québec. (2015). La profession : pratique de la sexologie. Repéré à <http://associationdessexologues.com/pratique/>
- Association des sexologues du Québec. (2016a). Sexologue chercheur. Repéré à <http://associationdessexologues.com/sexologue-chercheur/>
- Association des sexologues du Québec. (2016b). Sexologue clinicien. Repéré à <http://associationdessexologues.com/sexologue-clinicien/>
- Association des sexologues du Québec. (2016c). Sexologue éducateur. Repéré à <http://associationdessexologues.com/sexologue-educateur/>
- Beaud, J.-P. (2010). L'échantillonnage. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (5e éd., p. 251-283). Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Beddoe, L. (2011). Health social work: Professional identity and knowledge. *Qualitative Social Work*, 12(1), 24-40. doi:10.1177/1473325011415455
- Bérard, A.-M. (2010). *La représentation du concept de savoir-être relié à la pratique professionnelle en sexologie : une étude exploratoire auprès d'étudiant(e)s finissant(e)s au baccalauréat en sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal.
- Blin, J.-F. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Brewer, M. B. (1991). The social self: On being the same and different at the same time. *Personality and social psychology bulletin*, 17(5), 475-482. doi: 10.1177/0146167291175001
- Bruss, K. V., et Kopala, M. (1993). Graduate school training in psychology: Its impact upon the development of professional identity. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 30(4), 685. doi: 10.1037/0033-3204.30.4.685
- Carbonaro, M., King, S., Taylor, E., Satzinger, F., Snart, F., et Drummond, J. (2008). Integration of e-learning technologies in an interprofessional health science course. *Medical Teacher*, 30(1), 25-33. doi: 10.1080/01421590701753450
- Chouinard, I. (2007). Transformation des formes identitaires en contexte d'émergence de la gestion de cas et enjeux pour le service social. *Revue canadienne de service social*, 24(2), 197-211. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/41669875>
- Comité d'autoévaluation du baccalauréat en sexologie. (2014). *Rapport d'autoévaluation du baccalauréat en sexologie*. Département de sexologie. Université du Québec à Montréal. Montréal. Document inédit.
- Comité doctorat en sexologie. (2010). *Doctorat en sexologie*. Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Montréal. Document inédit.
- Comité tripartite (Association des sexologues du Québec, Regroupement professionnel des sexologues du Québec, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal). (2005). *La profession de sexologue au Québec : mémoire concernant l'intégration des sexologues au système professionnel présenté à l'Office des professions du Québec*. Document inédit.
- Couture, N. (1999, avril). Mot de la présidente. *Sexologie actuelle*, 7(2), 3.

- Curran, V. R., Mugford, J. G., Law, R. M. T., et MacDonald, S. (2005). Influence of an interprofessional HIV/AIDS education program on role perception, attitudes and teamwork skills of undergraduate health sciences students. *Education for Health*, 18(1), 32-44. Repéré à https://www.researchgate.net/profile/Vernon_Curran/publication/7930805_Influence_of_an_interprofessional_HIVAIDS_education_program_on_role_perception_attitudes_and_teamwork_skills_of_undergraduate_health_sciences_students/links/0fcfd507ffc0b4b7a3000000.pdf
- Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. (2015). Département de sexologie. Repéré à <http://www.sexologie.uqam.ca/>
- Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. (2015a). Baccalauréat en sexologie. Repéré à <http://www.sexologie.uqam.ca/1ecycle/baccalaureat.php>
- Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. (2015b). Doctorat en sexologie. Repéré à <http://www.sexologie.uqam.ca/2ecycle/doctorat.php>
- Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. (2015c). Historique du département de sexologie. Repéré à <http://www.sexologie.uqam.ca/presentation/>
- Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. (2015d). Maîtrise en sexologie. Repéré à <http://www.sexologie.uqam.ca/2ecycle/maitrise.php>
- Desaulniers, M.-P. (2003). La naissance de la profession de sage-femme et la crise d'identité. Dans G.-A. Legault (dir.), *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme* (p. 131-154). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, J.-P., et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, (p.85-111). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Dollarhide, C. T., Gibson, D. M., et Moss, J. M. (2013). Professional identity development of counselor education doctoral students. *Counselor Education and Supervision*, 52(2), 137-150. doi: 10.1002/j.1556-6978.2013.00034.x
- Dubar, C. (2010). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dupras, A. (2006). La professionnalisation de la sexologie au Québec. *Sexologies*, 15(1), 58-63. doi: [10.1016/j.sexol.2005.11.006](https://doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.006)

- Dupras, A., et Dionne, H. (1987). L'émergence de la sexologie au Québec. *Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, 11(2), 90-108. doi: 10.7202/800255ar
- Duquet, F. (2003). *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*. Québec : Ministère de l'Éducation. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/19-7048.pdf
- Feen-Calligan, H. R. (2012). Professional identity perceptions of dual-prepared art therapy graduates. *Art Therapy*, 29(4), 150-157. doi: 10.1080/07421656.2012.730027
- Forsyth, P. B., et Danisiewicz, T. J. (1985). Toward a theory of professionalization. *Work and occupations*, 12(1), 59-76. doi: 10.1177/0730888485012001004
- Fray, A.-M., et Picouneau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management & Avenir*, 38(8), 72-88. doi: 10.3917/mav.038.0072
- Frayse, B. (2000). La saisie des représentations pour comprendre la construction des identités. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(3), 651-676. doi:10.7202/000294ar
- Fugl-Meyer, K. S., et Giami, A. (2006). Swedish clinical sexologists. Who are they? Who do they treat? *Sexologies*, 15(1), 14-21. doi: [10.1016/j.sexol.2005.11.003](https://doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.003)
- Gazzola, N., De Stefano, J., Audet, C., et Theriault, A. (2011). Professional identity among counselling psychology doctoral students: A qualitative investigation. *Counselling Psychology Quarterly*, 24(4), 257-275. doi: 10.1080/09515070.2011.630572
- Gendron, T. L., Myers, B. J., Pelco, L. E., et Welleford, E. A. (2013). Promoting the development of professional identity of gerontologists: An academic/experiential learning model. *Gerontology & geriatrics education*, 34(2), 176-196. doi: 10.1080/02701960.2012.718008
- Giami, A., et de Colomby, P. (2001). Profession sexologue? *Sociétés Contemporaines*, 41-42(1), 41-63. doi: 10.3917/soco.041.0041
- Giami, A., et de Colomby, P. (2003). Sexology as a Profession in France. *Archives of Sexual Behavior*, 32(4), 371-379. doi: 10.1023/A:1024099117090

- Giami, A., et de Colomby, P. (2006). La profession de sexologue en Europe : diversité et perspectives communes. *Sexologies*, 15(1), 7-13. doi: [10.1016/j.sexol.2005.11.010](https://doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.010)
- Gibson, D. M., Dollarhide, C. T., et Moss, J. M. (2010). Professional identity development: A grounded theory of transformational tasks of new counselors. *Counselor Education and Supervision*, 50(1), 21-38. doi: [10.1002/j.1556-6978.2010.tb00106.x](https://doi.org/10.1002/j.1556-6978.2010.tb00106.x)
- Gilbert, F., et Duquet, F. (1995). *Rapport d'évaluation du baccalauréat en sexologie : document de travail. Présenté dans la cadre du comité d'évaluation du programme pour l'année 1994-95*. Département de sexologie. Université du Québec à Montréal. Montréal. Document inédit.
- Gohier, C., et Alin, C. (2000). *Enseignant-formateur : la construction de l'identité professionnelle - Recherche et formation*. Montréal : L'Harmattan.
- Gohier, C., Anadón, M., Bouchard, Y., Charbonneau, B., et Chevrier, J. (2001). La construction identitaire de l'enseignant sur le plan professionnel : un processus dynamique et interactif. *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), 3-32. doi: [10.7202/000304ar](https://doi.org/10.7202/000304ar)
- Gohier, C., et Schleifer, M. (1993). *La Question de l'identité qui suis-je? qui est l'autre?* Montréal : Éditions Logiques.
- Gouvernement du Québec. (2005). *Partageons nos compétences : modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines : rapport*. Québec : Office des professions du Québec. Repéré à http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Publications/Rapport_etude/Rapport-Sante-ment.pdf
- Gouvernement du Québec. (2009). *Projet de loi no 21 : loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.ooaq.qc.ca/actualites/doc_pl21/PL21.pdf
- Gouvernement du Québec. (2013). *Gazette officielle du québec, 20 mars 2013, 145e année, no 12 - Lettres patentes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=13&file=1312-F.PDF>

- Gouvernement du Québec. (2016). *Éducation à la sexualité : des apprentissages planifiés*. Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/education-a-la-sexualite/des-apprentissages-planifies/>
- Guglielmi, D., et Sarchielli, G. (2006). La professionnalité des psychologues : acquisition de compétences et processus de professionnalisation. *Psychologie du Travail et des Organisations*, 12(3), 185-200. doi: [10.1016/j.pto.2006.06.006](https://doi.org/10.1016/j.pto.2006.06.006)
- Haverkamp, B. E., Robertson, S. E., Cairns, S. L., et Bedi, R. P. (2011). Professional issues in Canadian counselling psychology: Identity, education, and professional practice. *Canadian Psychology*, 52(4), 256-264. doi: [10.1037/a0025214](https://doi.org/10.1037/a0025214)
- Hercelinskyj, G., Cruickshank, M., Brown, P., et Phillips, B. (2014). Perceptions from the front line: Professional identity in mental health nursing. *International journal of mental health nursing*, 23(1), 24-32. doi: [10.1111/inm.12001](https://doi.org/10.1111/inm.12001)
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kontula, O., et Valkama, S. (2006). Characteristics of the sexology profession in Finland in the beginning of 2000s. *Sexologies*, 15(1), 22-29. doi: [10.1016/j.sexol.2005.11.004](https://doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.004)
- Larouche, J.-M. (1991). *Éros et Thanatos sous l'oeil des nouveaux clercs*. Montréal : VLB.
- Legault, G.-A. (2003). *Crise d'identité professionnelle et professionnalisme*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Legault, G.-A., Larouche, J.-M., et Jutras, F. (2000). Crise d'identité professionnelle et professionnalisme : la construction de l'identité. Dans C. Gohier et C. Alin (dir.), *Enseignant-formateur : la construction de l'identité professionnelle : recherche et formation* (p. 51-66). Paris : L'Harmattan.
- Mathieu-Chartier, S. (2013). *Conception, mise en œuvre et évaluation d'un module de formation destiné aux futurs sexologues : une innovation pédagogique en enseignement supérieur* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/5775/1/M12782.pdf>

- McCrae, N., Askey-Jones, S., et Laker, C. (2014). Merely a stepping stone? Professional identity and career prospects following postgraduate mental health nurse training. *Journal of psychiatric and mental health nursing*, 21(9), 767-773. doi: 10.1111/jpm.12131
- Meijers, F. (1998). The development of a career identity. *International Journal for the Advancement of Counselling*, 20(3), 191-207. doi: 10.1023/A:1005399417256
- Moss, J. M., Gibson, D. M., et Dollarhide, C. T. (2014). Professional identity development: A grounded theory of transformational tasks of counselors. *Journal of Counseling & Development*, 92(1), 3-12. doi: 10.1002/j.1556-6978.2010.tb00106.x
- Mucchielli, A. (2009). *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Neary, S. (2014). Reclaiming professional identity through postgraduate professional development: careers practitioners reclaiming their professional selves. *British Journal of Guidance & Counselling*, 42(2), 199-210. doi: 10.1080/03069885.2013.869790
- Ordre professionnel des sexologues du Québec. (2014a). Code de déontologie. Repéré à http://opsq.org/wp-content/uploads/2014/03/Code-de-déontologie_OPSQ_2014-03-17.pdf
- Ordre professionnel des sexologues du Québec. (2014b). Le sexologue. Repéré à <http://opsq.org/le-sexologue/>
- Ordre professionnel des sexologues du Québec. (2014c). Le sexologue : activités réservées et partagées. Repéré à <http://opsq.org/le-sexologue/activites-reservees-et-partagees/>
- Ordre professionnel des sexologues du Québec. (2014d). Le sexologue : champs d'exercices et secteurs de pratique. Repéré à <http://opsq.org/le-sexologue/champs-secteurs/>
- Ordre professionnel des sexologues du Québec. (2015). *Rapport annuel 2014-2015*. Repéré à Montréal : https://opsq.org/wp-content/uploads/2015/10/rapportannuel14_15-OPSQ-VF-web1.pdf

- Örtqvist, D., et Wincent, J. (2006). Prominent consequences of role stress: A meta-analytic review. *International Journal of Stress Management*, 13(4), 399-422. doi: 10.1037/1072-5245.13.4.399
- Osty, F. (2003). *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2003). L'analyse thématique. Dans P. Paillé et A. Mucchielli (dir.), *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 123-145). Paris : Armand Collin.
- Plouffe, G. (2011). *Évaluation formative d'un projet-pilote de formation initiale des enseignants et enseignantes en éducation à la santé dans une perspective collaborative* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/4343/1/M12239.pdf>.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer, et A. P. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 173-206). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Roquet, P. (2012). Comprendre les processus de professionnalisation: une perspective en trois niveaux d'analyse. *Phronesis*, 1(2), 82-88. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/phro/2012/v1/n2/1009061ar.pdf>
- Regroupement professionnel des sexologues du Québec. (s.d.). Regroupement professionnel des sexologues du Québec. Repéré à <http://www.rpsq.org/site/>
- Regroupement professionnel des sexologues du Québec. (2009). Code de déontologie. Repéré à http://www.rpsq.org/site/images/pdf/code_deonto.pdf.
- Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., p. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tessier, S. (2013). *La profession de sexologue au Québec dans le contexte des activités professionnelles consacrées à l'agression sexuelle et à la violence dans les relations intimes* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal). Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/5635/1/M13074.pdf>.

- Viviers, S. (2014). *Souffrance identitaire de métier : des conseillères et des conseillers d'orientation s'interrogent sur le présent et l'avenir de leur profession en milieu scolaire* (Thèse de doctorat, Université Laval, Québec). Repéré à https://www.researchgate.net/profile/Simon_Viviers/publication/265147210_Souffrance_identitaire_de_mtier_des_conseillres_et_des_conseillers_d'orientation_s'interrogent_sur_le_prsent_et_l'avenir_de_leur_profession_en_milieu_scolaire/links/54007a200cf2194bc29adc55.pdf
- World Association for Sexual Health. (2015). Organisation. Repéré à <http://www.worldsexology.org/organisation/>
- Wylie, K. R., De Colomby, P., et Giami, A. J. (2004). Sexology as a profession in the United Kingdom. *International Journal of Clinical Practice*, 58(8), 764-768. doi: 10.1111/j.1368-5031.2004.00142.x
- Zamboni, B. (2009). Identity, training, and expertise among sexual health professionals. *International Journal of Sexual Health*, 21(2), 132-144. doi: 10.1080/19317610903032237